



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Main Implementing Partner

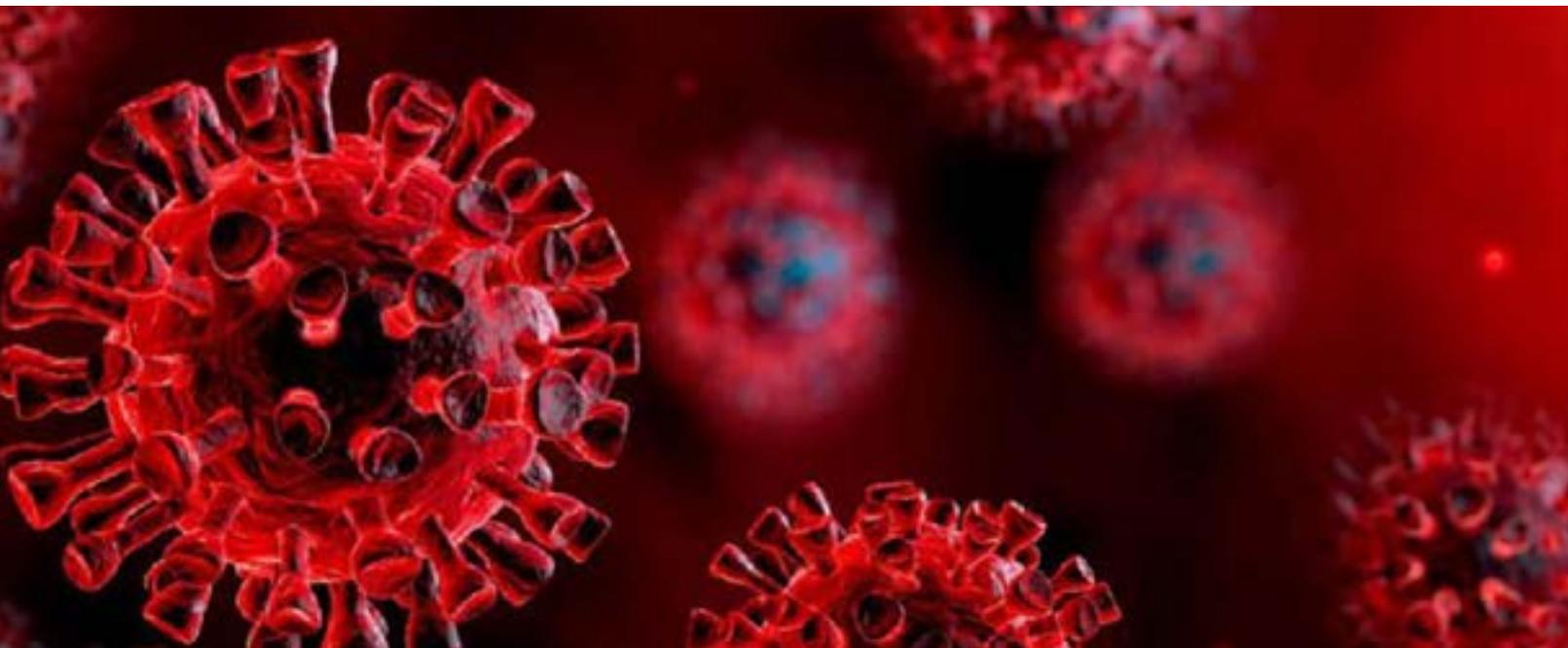


COVID-19 ANALYSIS DE SITUATION

TYPE DE CRISE: EPIDEMIE



MAI 2021



Better data

Better Decisions

Better Outcomes

L'épidémie de la maladie causée par le virus connu sous le nom de coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ou COVID-19 a débuté en Chine en Décembre 2019. Le virus s'est très rapidement propagé dans le monde, le Directeur Général de l'OMS déclarant la pandémie le 11 mars 2020.

L'impact du virus a été ressenti le plus sévèrement dans les pays déjà affectés par des crises humanitaires. L'accès humanitaire aux communautés vulnérables a été limité aux mouvements essentiels, interrompant certains des services essentiels ainsi que les évaluations et les suivis de situation.

Afin de surmonter ces contraintes et de permettre à la communauté humanitaire d'obtenir des informations récentes sur la propagation de la pandémie de COVID-19, iMMAP et DFS (Data Friendly Space) ont initié le projet d'Analyse de Situation COVID-19 avec le soutien du Bureau d'Assistance Humanitaire de USAID (USAID BHA). Ce projet a pour objet de fournir des solutions aux besoins globaux croissants des acteurs humanitaires en termes d'évaluation et d'analyse.

TABLE DES MATIERES

COVID-19	1
SITUATION ANALYSIS	1
POINTS ESSENTIELS	5
APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19	8
Cas de COVID-19	8
Décès liés à la COVID-19	11
Tests	12
Suivi des contacts	14
MESURES D'ENDIGUEMENT ET DE PRÉVENTION DE LA COVID-19	16
ANALYSE CONTEXTUELLE	16
Contexte Sécurité	16
Contexte économie	17
Environnement	18
Accès humanitaire	19
Information et Communication autour de la COVID-19	20
ANALYSE SECTORIELLE	21
Moyens de subsistance	20
Agriculture	25
Sécurité alimentaire	29
Nutrition	34
Santé	37
Eau, Hygiène, Assainissement	41
Abris	46
Education	50
Protection	55
INFORMATIONS MANQUANTES	60
A PROPOS DE CE RAPPORT	62
Méthodologie	62

POINTS ESSENTIELS



Cas confirmés **13 439**



Décès **166**



Tests **199 550**

Source des données: **Gouvernement du Burkina Faso**



Aperçu épidémiologique

La baisse des nouveaux cas COVID-19 amorcée depuis le mois de février se confirme. En mai 2021, l'on a enregistré 116 nouveaux cas confirmés, ce qui porte le total des cas confirmés à 13 439. Les cas actifs ont aussi connu une baisse importante, s'établissant à 12 à la fin du mois de mai. Neuf nouveaux décès sont à déplorer au cours du mois. Bien qu'en légère baisse par rapport au mois précédent, le nombre d'échantillons analysés reste important; le voyage reste le principal motif de diagnostic COVID-19 dans le pays. Le programme de vaccination a finalement démarré.



Mesures d'endiguement et de prévention

Au cours du mois de mai, aucune nouvelle mesure n'a été prise contre la propagation de la COVID-19 au Burkina Faso. La seule mesure encore en vigueur est la fermeture des frontières terrestres. Ce rapport fait une mise à jour de l'analyse des données épidémiologiques des pays de la CEDEAO qui donne des indications quant à la réouverture des frontières terrestres.



Économie

La pandémie de la COVID-19 a profondément affecté l'économie burkinabè en 2020. Toutefois, une relance de l'économie a été amorcée dès le troisième trimestre avec la levée des mesures de confinement. Au cours du mois de mai, les prix connaissent une hausse qui se consolide. Le niveau de pauvreté reste important, touchant davantage les régions durement frappées par la crise sécuritaire et humanitaire.



Sécurité

La situation sécuritaire au Burkina Faso reste toujours très volatile. Au cours du mois de mai 2021, le nombre d'incidents sécuritaires a baissé mais ceux-ci sont de plus en plus meurtriers. 27% de victimes en plus sont à déplorer par rapport au mois précédent. Les régions de l'Est, du Sahel, du Nord et du Centre-Nord sont les plus affectées.



Déplacements

Au 31 Mai 2021, le nombre de PDIs s'élevait à 1 218 754 individus, ce qui représente une augmentation de 6,2 % par rapport à mars 2021. Les régions les plus touchées par les déplacements au cours de cette période sont le Sahel et le Centre-Nord. Il est à noter que 94% des personnes déplacées sont situées en plus du Sahel et du Centre -Nord, dans l'Est, le Centre-Est, le Nord et la Boucle du Mouhoun. Au regard des possibilités d'inondations dans la région du Centre-Nord, les populations déplacées y sont particulièrement à risque.



Accès humanitaire

L'état d'urgence sécuritaire continue d'affecter l'accès aux régions de l'Est, du Sahel, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Nord. Les populations déplacées sont aussi les plus vulnérables du fait du manque d'accès des humanitaires aux zones dans lesquelles elles se réfugient. Le manque de données chiffrées concernant le nombre de personnes difficiles d'accès limite l'appréciation de cet élément clé de compréhension du contexte d'intervention. En effet, le manque d'accès humanitaire, lié à la fois à la situation sécuritaire et sanitaire, engendre un déficit d'information concernant les personnes vivant dans des zones enclavées et sous présence forte des groupes armés.



Information et communication

Les informations majeures concernant la COVID-19 sont relayées par le gouvernement à travers les canaux les plus utilisés, notamment la radio et la télévision. Cependant, la désinformation et les fausses rumeurs sur le virus poussent le gouvernement et les autorités à sensibiliser davantage la population, la désinformation ayant pour conséquence de réduire l'adhésion de la population aux gestes barrières. Afin d'atteindre la population dans son ensemble, les acteurs gouvernementaux et humanitaires se tournent vers les réseaux sociaux mais aussi vers des activités de sensibilisation en face-à-face pour toucher les personnes n'ayant pas d'accès ou un accès limité aux canaux classiques.



Moyens de subsistance

Les moyens de subsistance de la population Burkinabè ont été directement impactés par la COVID-19 et par les mesures adoptées par le gouvernement. La fermeture des frontières ainsi que la quarantaine ont fait plonger l'économie du pays et ont mené à des pertes d'emplois. La timide reprise économique n'a néanmoins pas permis à la majorité des ménages d'acquiescer les finances adéquates pour subvenir à leurs besoins essentiels. La perte du pouvoir d'achat perdure et mène certains ménages à recourir à des stratégies d'adaptation comme l'utilisation de leurs économies ou le recours au travail journalier.



Agriculture

Les prix des animaux ont connu des hausses par rapport à l'année passée avec des amplitudes comprises entre 15 et 25 % selon le marché et selon l'espèce. Cette hausse s'explique par une hausse de la demande sur ces marchés. Les acheteurs se focalisent sur les marchés des grandes villes qui sont sécurisés. D'autre part, les données du ministère de l'environnement montrent que 470 000 hectares de terre se dégradent par an à cause de la surpopulation, du surpâturage, de l'érosion éolienne et de la sécheresse qui ajoutés à la hausse des valeurs des terres sapent les régimes fonciers coutumiers. Le résultat en est une insécurité foncière.



Sécurité alimentaire

L'impact conjugué du conflit, des déplacements de populations, des aléas climatiques et des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 vient accroître l'insécurité alimentaire des burkinabè. Ce sont en effet 2 millions de personnes - soit 10% de la population - qui ont des difficultés à couvrir leurs besoins alimentaires. L'insécurité alimentaire risque de s'étendre à 2,9 millions de personnes au cours de la période de soudure qui débute. Au Burkina Faso, 10 provinces sont en situation d'insécurité alimentaire, 17 sont sous pression et 16 sont en crise.



Nutrition

Au Burkina Faso, l'insécurité créée par la violence des groupes armés engendre des déplacements de populations qui abandonnent à la hâte leurs sources de revenus et leurs stocks alimentaires, ce qui vient dégrader leur situation alimentaire et nutritionnelle. De plus, le conflit a engendré la fermeture de plusieurs structures sanitaires et programmes nutritionnels et vient contraindre l'accès des populations aux structures encore existantes. Ce sont donc autant de facteurs qui se superposent et permettent d'expliquer l'aggravation de la malnutrition chronique de la population. En somme, le pays connaît une situation nutritionnelle caractérisée par un taux de MAG de 25% et un taux de MAS de 9,1%. 2,9 millions de personnes sont à risque d'insécurité alimentaire, ce qui représente plus de 10% de la population. La période de soudure (de juin à septembre 2021) risque d'aggraver la situation nutritionnelle de la population déjà en insécurité alimentaire.



Santé

Tout au long de 2020, les contraintes sur le fonctionnement des structures sanitaires sont restées stables mais élevées avec une moyenne de 1 million de personnes qui a été constamment privée d'accès aux soins de santé. Au 31 mai 2021, 82 formations sanitaires étaient fermées, 273 fonctionnaient partiellement et 230 abritaient des déplacés internes, impactant l'accès au soins médicaux de 822 257 personnes.



EHA

Au Burkina Faso, la situation en termes d'accès à l'eau et l'assainissement est critique et l'était déjà avant la crise sanitaire. Le manque d'infrastructures, la distance avec les points d'eau et l'insécurité sur les routes représentent quelques-unes des contraintes pour l'accès à l'eau propre, essentielle au respect des mesures d'endiguement. Si l'utilisation d'eau de surface diminue depuis le début des années 2000, une diminution de l'accès à l'eau est constatée depuis 2018. L'utilisation d'eau non potable a drastiquement diminué, mais elle n'a pas disparu, cette utilisation d'eau de mauvaise qualité peut avoir de graves conséquences sur la santé. Les régions concentrant le plus de personnes en besoins d'assistance EHA, correspondent également à celles accueillant le plus grand nombre de déplacés internes. Il s'agit de la région du Centre-Nord (avec 842 500 personnes) et du Sahel (avec 670 000 personnes).



Abris

Les conditions précaires de logement, la promiscuité et la cherté des loyers ont accru les difficultés d'accès aux logements décentes ainsi que les risques de contamination à la COVID-19 au sein des populations déplacées et hôtes. Par ailleurs, l'épidémie semble avoir provoqué une hausse des prix des combustibles solides et a perturbé les activités de construction du fait des difficultés d'importation des matériaux. Le nombre de personnes déplacées internes a fortement augmenté au cours de l'année 2020 et cette tendance a continué au début de l'année 2021. Si le nombre de déplacés internes continue d'augmenter on peut émettre l'hypothèse que les difficultés de

logements vont aussi empirer dans les régions qui accueillent le plus de déplacés internes que sont le Sahel, le Centre-Nord, le Nord, l'Est et la Boucle du Mouhoun. En effet, l'augmentation de la pression démographique dans ces régions va nourrir la crise des logements déjà existante, en particulier pour les personnes déplacées.



Education

L'épidémie de COVID-19 a provoqué une détérioration de l'accès à l'éducation, notamment dans les zones rurales isolées et pour les ménages les plus précaires. À la date du 14 mai 2021, au total 2 235 établissements préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires sont fermés sur un total de 20 676 établissements, soit un taux de fermeture de 11%. Ces fermetures affectent 304 450 élèves, soit 156 456 garçons et 147 994 filles. Les régions les plus touchées par ces fermetures sont le Sahel qui regroupe 41% du total des écoles fermées, l'Est qui regroupe 25%, le Centre-Nord 13%, la Boucle du Mouhoun 12%.



Protection

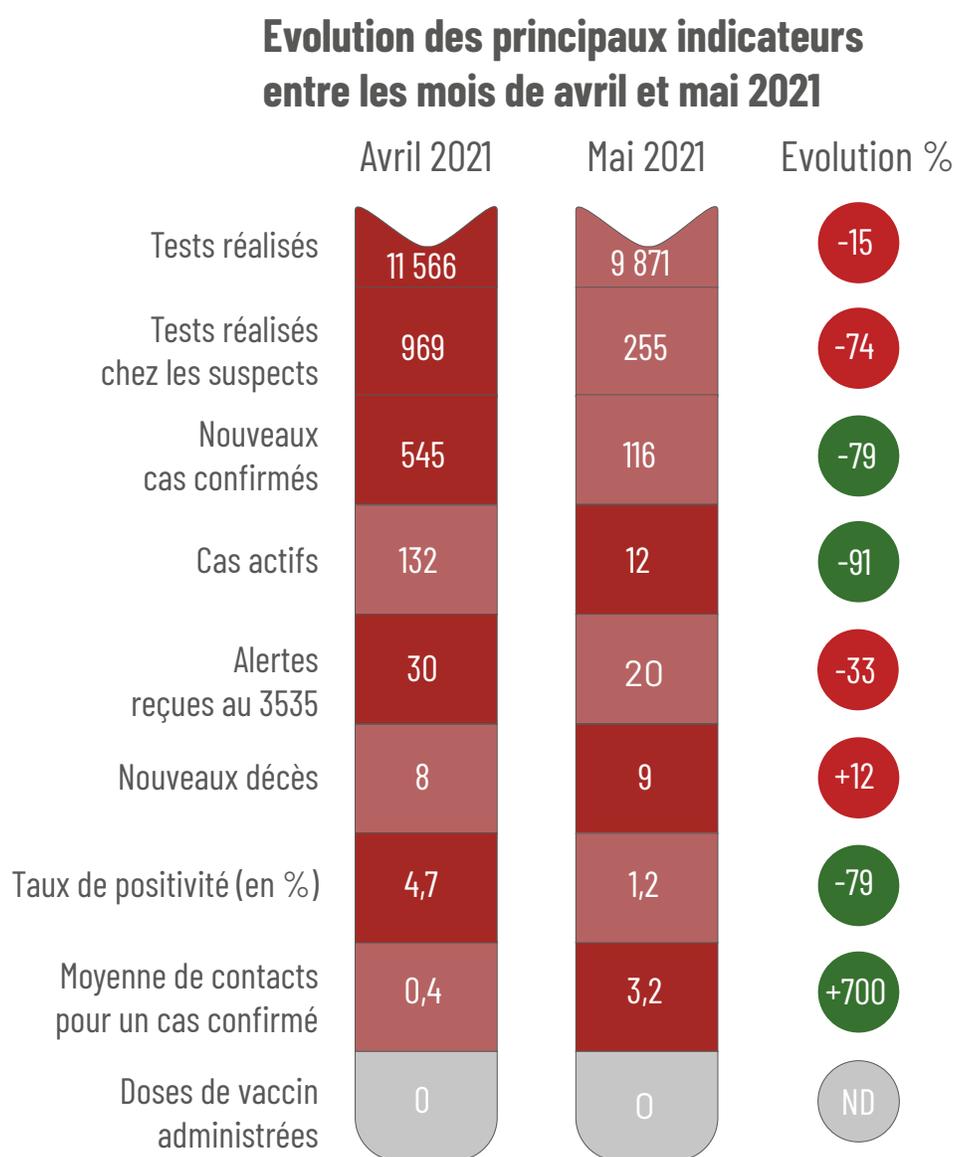
Les violences domestiques ont augmenté depuis l'apparition de la COVID-19 au Burkina Faso. En effet, d'après une étude de l'Union Africaine, une hausse d'environ 10% a été observée en 2020 dans le pays. Cette augmentation des violences domestiques envers les femmes peut être expliquée par le confinement au printemps 2020, mais aussi la pression financière et la perte de revenus causé par l'impact économique de la COVID-19. Malgré la levée des mesures de restrictions, les impacts économiques de la pandémie de COVID-19 et les déplacements dus à l'insécurité continuent d'être des facteurs importants des violences basées sur le genre. Un rapport d'Interpeace et du Royaume des Pays-Bas sur les facteurs de conflit et de résilience au Burkina Faso montre l'affaiblissement de l'autorité traditionnelle au Burkina Faso, référente dans les règlements des conflits. Il apparaît également que le manque de confiance en la justice officielle entraîne une augmentation du recours à la justice par soi-même, alimentant ainsi la conflictualité dans le pays.

APERÇU DE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID-19

Dès la déclaration de l'épidémie de la COVID-19 au Burkina Faso, les autorités gouvernementales ont mis en place le dispositif de riposte. Le CORUS, Centre des Opérations de Réponse aux Urgences Sanitaires, a été chargé de coordonner la réponse contre la COVID-19. Les données du CORUS ainsi

que les communiqués quotidiens du Système d'Information du Gouvernement (SIG), ont permis de constituer une base de données qui sert à établir l'aperçu de la COVID-19 dans le pays pour le mois de mai 2021.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs entre les mois d'avril et mai 2021



Source des données: Gouvernement du Burkina Faso

Cas de COVID-19

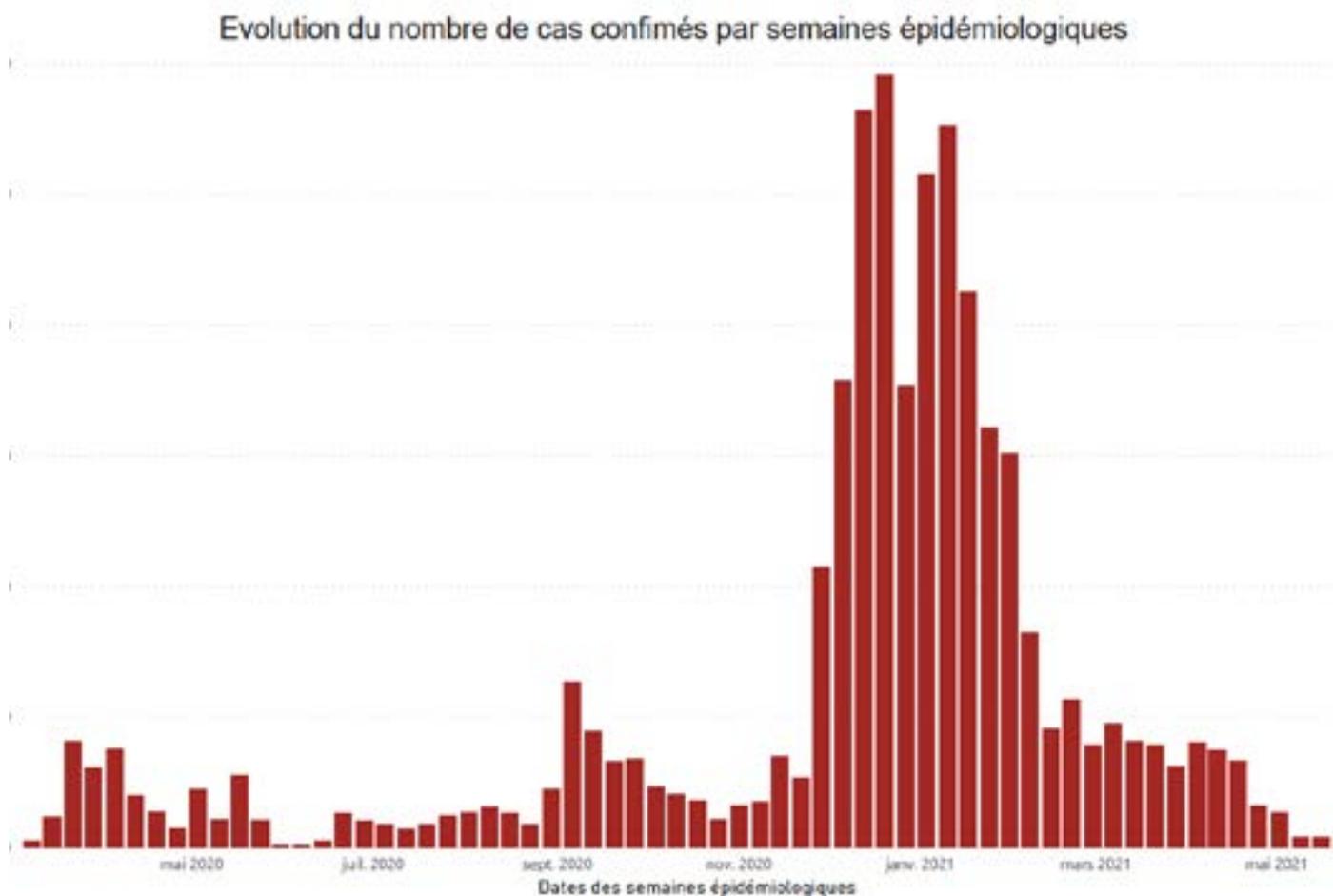
Baisse continue des nouveaux cas

Le pic de la seconde vague des cas COVID-19 au Burkina Faso enregistré en janvier 2021, a laissé la place à une baisse du nombre de nouveaux cas. Comme le montre le graphique #1, cette baisse des cas s'est poursuivie de manière constante les mois suivants et s'est confirmée au cours du mois de mai 2021. En effet, le nombre de nouveaux cas est passé de 545 au mois d'avril à 116 au mois de mai, soit une baisse de 79% et après avoir enregistré une baisse de 26% entre mars et avril. Au 31 mai 2021, le nombre total des cas COVID-19 au Burkina Faso s'établit alors à 13.435 cas confirmés.

Même épicode et seules deux régions avec nouveaux cas confirmés en mai

Depuis le début de l'épidémie, les régions du Centre et des Hauts-Bassins constituent les deux principaux épicodes. Ces deux régions comptent environ 86% des cas confirmés dans le pays. L'épidémie qui touche déjà toutes les régions administratives du pays, connaît cependant un ralentissement dans plusieurs localités. Seules cinq (Sahel, Boucle du Mouhoun, Cascade, Haut-bassins et le Centre) régions (Centre et Centre-Nord) n'ont pas enregistré de nouveaux cas au cours du mois de mai. Cette tendance est observée depuis mars où certaines régions n'enregistrent plus de nouveau cas confirmé.

Graphique 1. Evolution hebdomadaire du nombre de cas confirmés au Burkina Faso



Source des données: Gouvernement du Burkina Faso et presse locale

Baisse continue et forte des cas actifs au cours du mois de mai

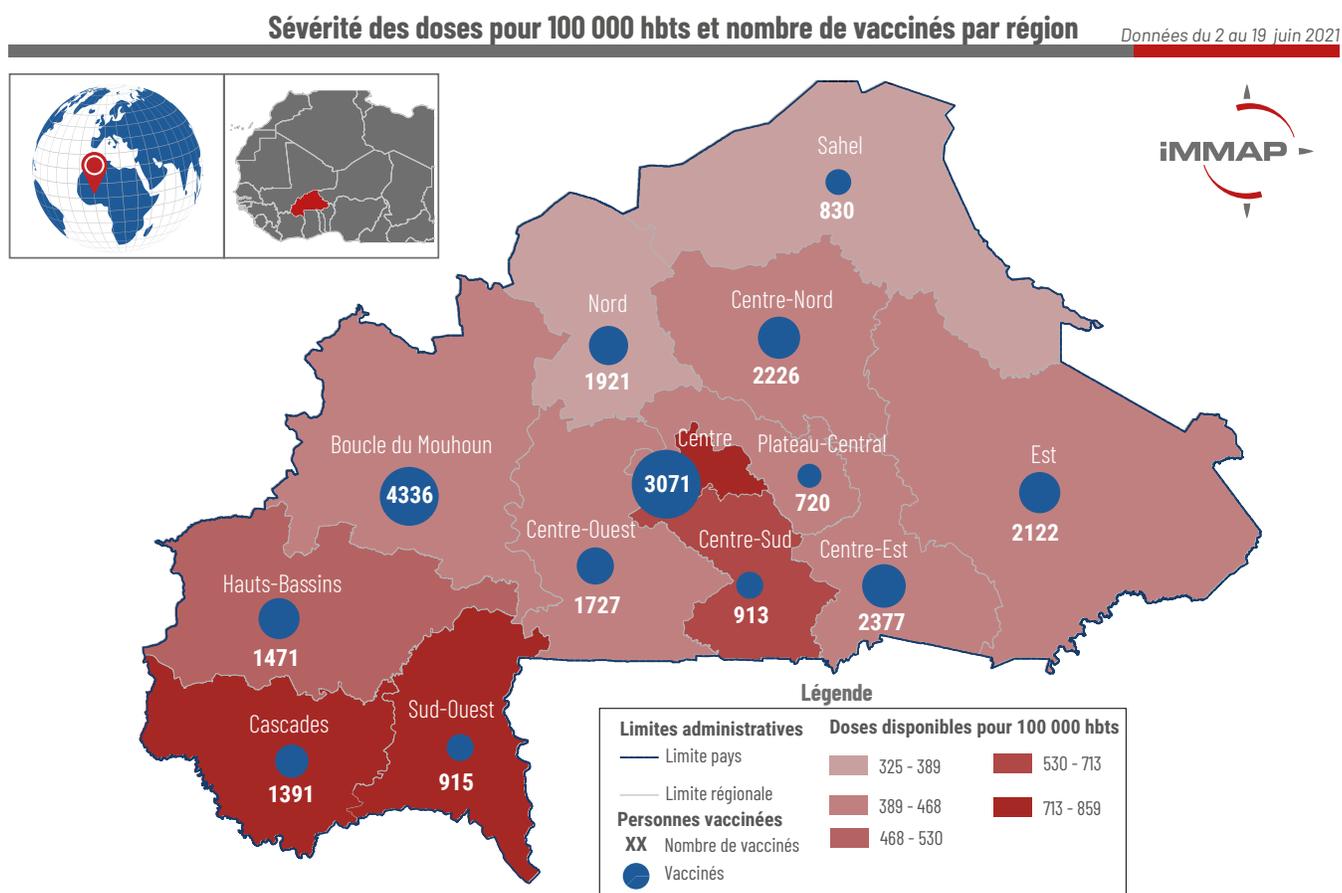
L'importante baisse des cas actifs depuis le mois de mars s'est consolidée au mois de mai. Le nombre de cas actifs est passé de 132 à 12 entre avril et mai, soit une baisse de 91% après la baisse de 34% constatée entre mars et avril. Le fait qu'une telle baisse s'inscrive dans la durée est révélateur d'une certaine maîtrise de l'épidémie sur le plan local. Les cas actifs étant les personnes portant encore le virus et donc susceptibles de le transmettre, une baisse soutenue de ce nombre indique qu'une nouvelle flambée des cas est très peu probable dans le très court terme.

Enfin, un plan de vaccination mis en marche

Depuis lors, le Burkina Faso était le seul pays en Afrique de l'Ouest qui n'avait encore administré aucune dose de vaccin anti-COVID-19. La situation

achangé depuis le 30 mai 2021 avec la réception de la première livraison de 115 000 doses de vaccin AstraZeneca financées par le dispositif Covax et la campagne vaccinale a débuté le 1er juin 2021. Ce dispositif prévoit entre autres la vaccination de 3% de la population pendant la première phase puis 17% pour la deuxième phase (soit 4 341 233 personnes). Ensuite, le gouvernement a l'ambition, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, de vacciner 50% de la population restante, soit 5 410 623 personnes. Au total, 9 857 963 personnes seront vaccinées contre la COVID-19 au Burkina Faso ([Ministère de la santé 09/02/2021](#)). L'atteinte de cet important objectif requiert la mobilisation de 67 400 596 162 FCFA dont une partie sur le budget national. Le reste sera financé par les partenaires techniques financiers. En 2020, le budget de l'Etat a été lourdement impacté par la pandémie avec une baisse drastique des recettes et un plan de riposte sanitaire de 177,9 milliards FCFA, soit 1,8% du PIB ([FMI 11/2020](#)).

Graphique 2. Répartition spatiale de la disponibilité des doses vaccinales pour 100 000 hbts et nombre de personnes vaccinées



Date de création : 22 juin 2021 Sources : SitRep n°13 (Situation de la vaccination contre la COVID-19) Auteur : iMMAP - Covid-19 Situation analysis Project
Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par iMMAP

Source des données: SitRep n°13, CORUS

Décès liés à la COVID-19

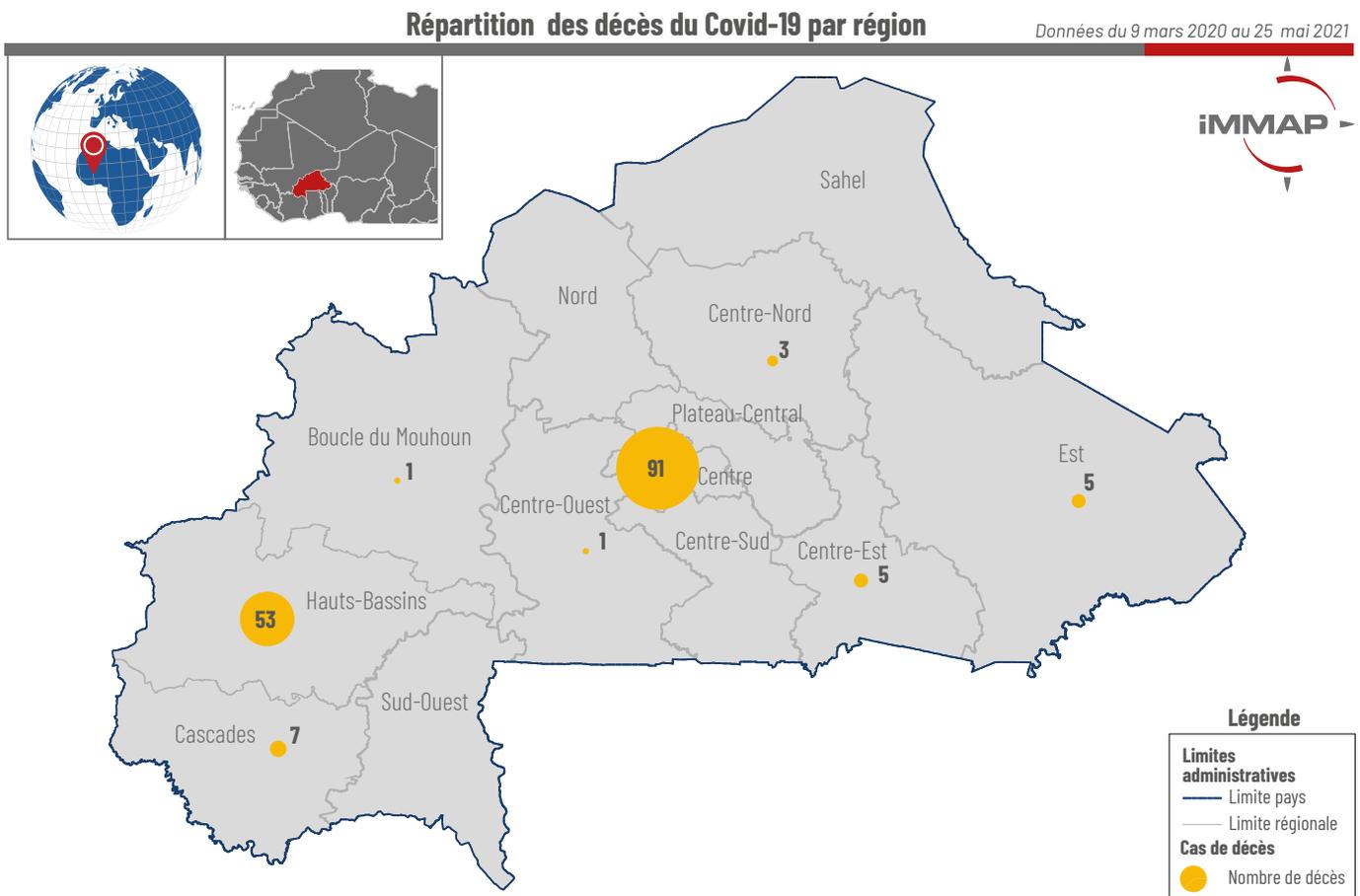
Neuf nouveaux cas de décès liés à la COVID-19, un chiffre légèrement au-delà du plateau habituel

Au 31 mai 2021, le Burkina Faso comptait 167 décès liés à la COVID-19, dont 9 pour le mois de mai (8 au Centre et 1 au Centre-Nord). Le nombre mensuel de décès a ainsi augmenté d'un (1) point par rapport au mois précédent. Depuis la fin de la deuxième vague, le nombre de décès connaît un plateau ne dépassant pas 8 par mois.

Aucun nouveau décès dans la région des Hauts-Bassins pour deux 2 mois consécutifs

La région des Hauts-Bassins, le second épicode de l'épidémie au Burkina Faso, s'était caractérisée par une surmortalité liée à la COVID-19 jusqu'au mois de mars. Le taux de létalité représentait jusqu'à cette date le double du niveau national. Cependant, Au cours du mois de mai, aucun décès n'a cependant été enregistré dans cette région.

Graphique 3. Répartition spatiale du nombre de décès



Date de création : 21 juin 2021 Sources : SitRep n°284, communiqué du gouvernement Auteur : iMMAP - Covid-19 Situation analysis Project Burkina Faso
Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par iMMAP

Source des données: [SitRep n°284, Gouvernement du Burkina Faso](#)

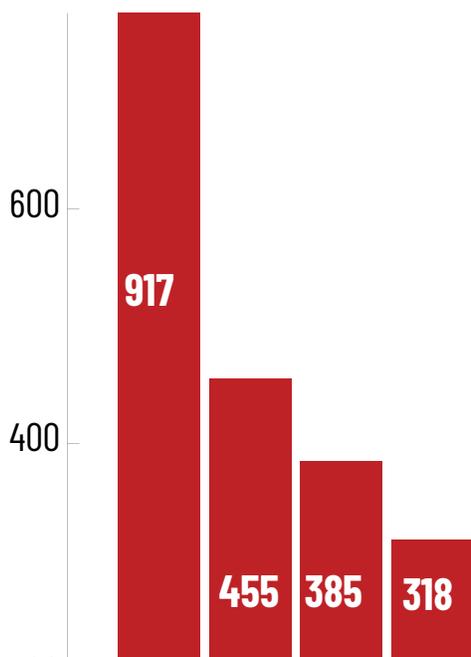
Tests

Baisse continue des tests COVID-19 réalisés depuis le mois de février

Au cours du mois de mai, 9 871 échantillons ont été analysés. Le nombre de tests effectués au cours du mois a ainsi connu un recul de presque 15% par rapport au mois précédent et cela à la suite du recul de 18% observé entre mars et avril. L'évolution de la moyenne quotidienne du nombre de tests effectués confirme cette tendance baissière.

En effet, au mois de février, ce sont 917 tests qui étaient effectués en moyenne par jour. Mais cette moyenne s'est inscrite dans une tendance baissière depuis mars jusqu'à mai (cf graphique #4). Au total 199 550 tests ont été effectués depuis le début de l'épidémie.

Graphique 4. **Moyenne journalière du nombre de tests réalisés**



Une baisse des TDRs dans le dépistage en mai

Les Tests de Diagnostic Rapides (TDR) permettent d'établir rapidement la présence ou le niveau d'un composé en vue d'établir le diagnostic. Les TDRs COVID-19 sont réputés moins fiables que les tests PCRs exigés pour les voyages internationaux au Burkina

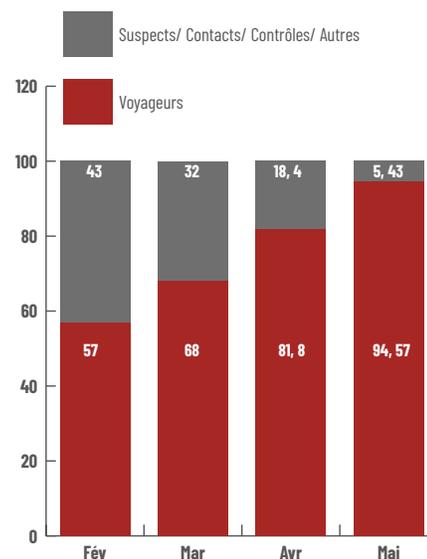
Faso. Au mois de mai, 469 des 9 871 tests effectués (soit 4,75%) sont des TDRs. Cela dénote une baisse considérable par rapport au mois précédent (10,7%). Cette baisse est imputable à la baisse des tests des cas suspects, contacts, contrôles et autres (5,43%) au profit des voyageurs (94,57%) dont les PCRs sont exigés. Dans les mois à venir, avec la baisse continue des cas actifs et la constante croissance des tests pour raison de voyage, la part des TDRs dans les analyses effectuées pourrait décroître considérablement.

Le voyage reste le principal motif de test du COVID-19

Comme susmentionné, 94,57% des personnes testées à la COVID-19 au cours du mois de mai l'ont été pour motif de voyage. Depuis la fin de la seconde vague, avec le recul du nombre de nouveaux cas (et donc des contacts), la part des voyageurs dans les analyses effectuées ne cesse de croître. On est passé de 57% en février à plus de 94% en mai.

Graphique 5. **Evolution (%) des échantillons analysés par type de demandeurs**

Évolution (en %) des échantillons analysés par type de demandeurs

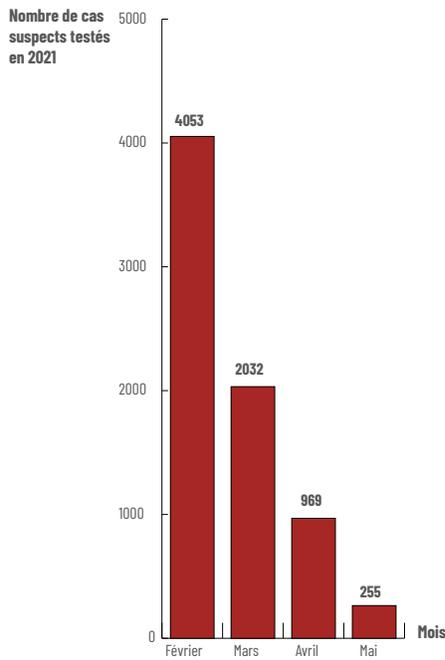


Source des données : **Gouvernement du Burkina Faso**

Baisse drastique continue des tests réalisés chez les suspects

Une baisse de 72,76% en un mois. Si la baisse du nombre de nouveaux cas confirmés entraîne nécessairement la baisse du nombre de contacts, cela n'est pas le cas pour les suspects. Un important recul du nombre de cas suspects pourrait indiquer un relâchement dans le dispositif de surveillance. Dans cette éventualité, de nombreux cas COVID-19 pourraient échapper à la surveillance épidémiologique.

Graphique 6. Nombre de tests réalisés sur les cas suspects



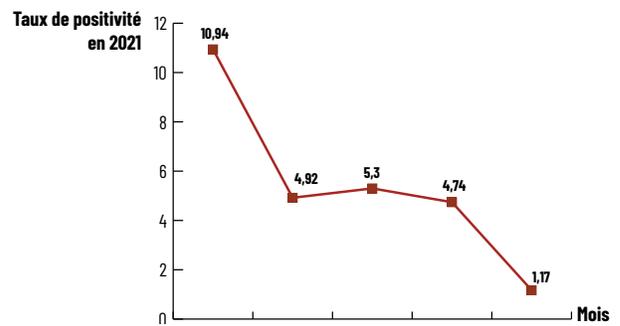
Une baisse continue des alertes notifiées via la hot-line : seules 20 alertes au mois de mai

Le numéro vert mis en place (le 3535) pour rapporter les alertes et fournir les informations sur la COVID-19 reste fonctionnel. Selon les données de la Croix Rouge Burkinabè, 102 903 appels ont été reçus au cours du mois de mai. 87,60% de ces appels étaient des plaisanteries ou menaces/injures ou encore silencieux. Seuls 20 appels étaient des alertes pour rapporter des cas suspects soit une baisse de 10 points par rapport au mois précédent.

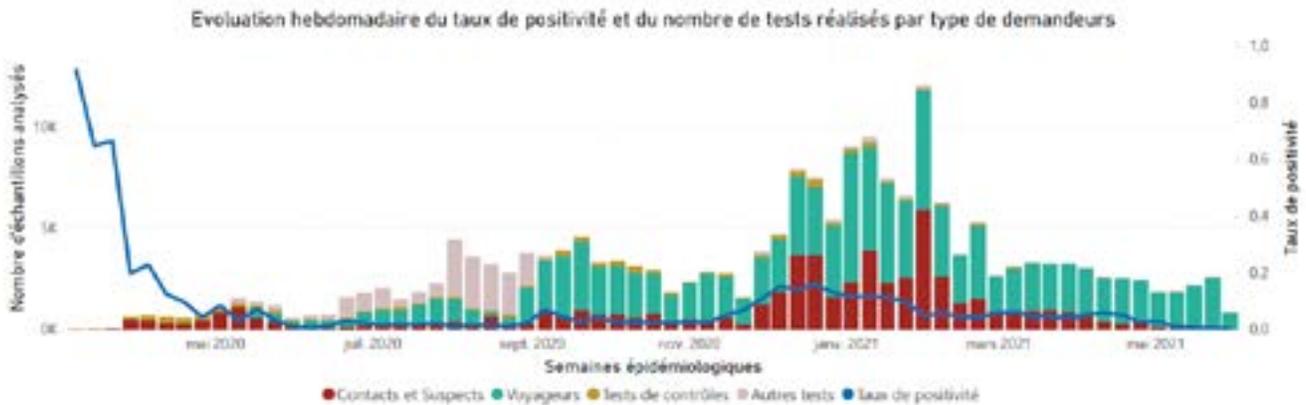
Tendance baissière du taux de positivité

Il apparaît une relative stabilité voire une amélioration croissante de la situation épidémiologique depuis l'achèvement de la deuxième vague. Il est important de rappeler que le taux de positivité avait atteint 14,7% au cours du mois de décembre 2020.

Graphique 7. Évolution du taux de positivité



Graphique 8. Evolution hebdomadaire du taux de positivité et du nombre de tests réalisés par type de demandeurs



Source des données: Gouvernement du Burkina Faso

Suivi des contacts

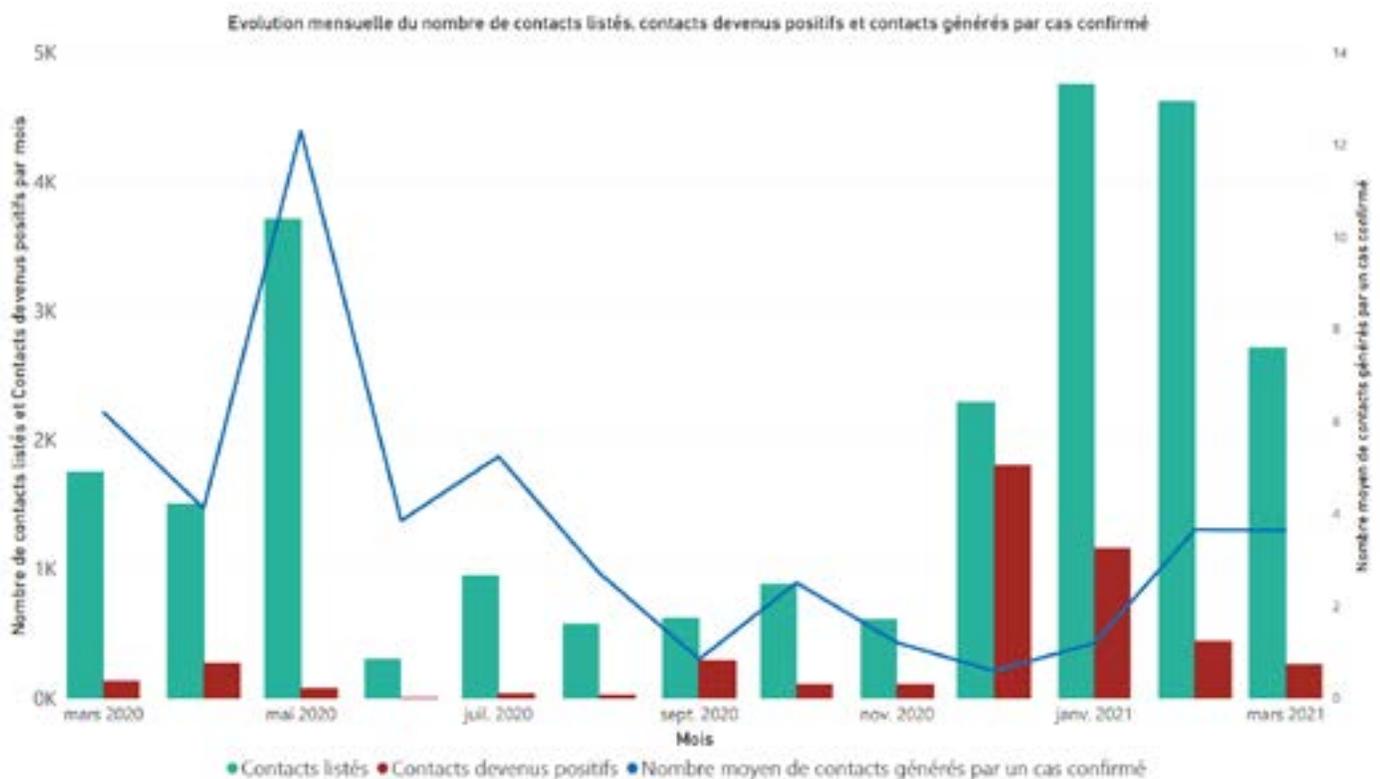
Une surveillance épidémiologique robuste au mois de mai

Le suivi des contacts est une fonction essentielle dans la surveillance épidémiologique afin de briser les chaînes de transmission. Il est donc d'une haute importance d'identifier et d'enregistrer tous les contacts générés par chaque cas confirmé. Au cours du mois de mai, seuls 378 contacts ont été listés pour les 116 nouveaux cas confirmés enregistrés. Ainsi, on a 3,26 contacts en moyenne identifiés pour chaque cas confirmé, ce qui résulte d'une amélioration

par rapport au mois précédent (0,48 contacts). Par ailleurs, cela traduit également une bonne surveillance épidémiologique. En effet, il est attendu qu'au moins trois contacts soient identifiés autour d'un cas confirmé.

Un taux de positivité infime parmi les cas contacts
Parmi les 378 contacts identifiés au mois de mai, 27 sont devenus des cas confirmés soit un taux de positivité de 7%. Ce qui démontre que l'épidémie est en train d'être sous contrôle au Burkina. Ce taux était situé à 44% au mois précédent.

Graphique 9. Evolution mensuelle du nombre de contacts listés et suivis, des contacts devenus positifs et des contacts générés par un cas confirmé



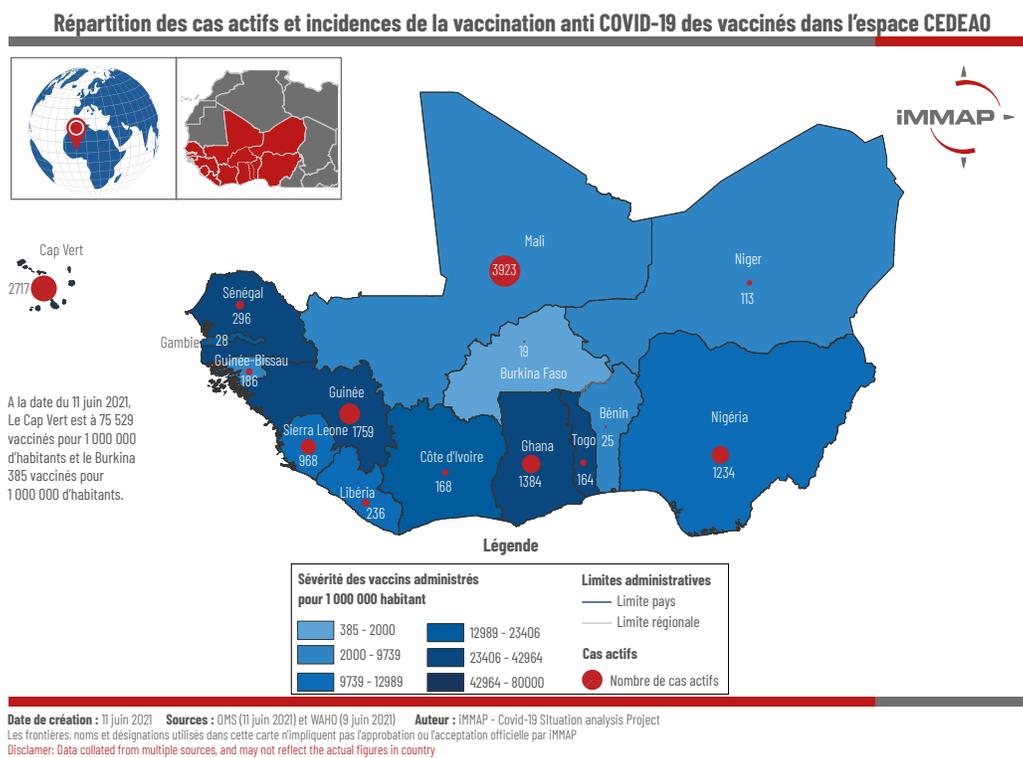
Source des données: **Gouvernement du Burkina Faso**

MESURES D'ENDIGUEMENT ET DE PRÉVENTION DE LA COVID-19

Les autorités gouvernementales du Burkina Faso n'avaient pas manqué de prendre les mesures nécessaires pour contrôler l'épidémie de la COVID-19. Des mesures de confinement et restrictions avaient été adoptées dès la déclaration de l'épidémie. Toutes ces mesures ont été progressivement levées en dehors de la fermeture des frontières terrestres. Toutefois, au 22e Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à la date du 25 mars 2021, les autorités de l'Union se sont engagées dans des réflexions et discussions en vue de la réouverture

progressive des frontières terrestres à partir du 1er mai 2021. Seul, le Niger a pu respecter cet engagement en ouvrant ses frontières depuis le 18 juin (TV5MONDE 18/06/2012). Il faut rappeler que cette réouverture doit s'accompagner d'un minimum de mesures particulièrement la présentation des tests de dépistage dont les prix harmonisés sont fixés à 5 000 FCFA pour un voyageur terrestre et 25 000 FCFA pour celui aérien. Pour le Burkina Faso, il s'agit de 6 pays situés à ses frontières mais cela n'était toujours pas effectif jusqu'à la fin mai.

Graphique 10. Répartition spatiale des cas actifs et incidence de la vaccination anti COVID-19 dans l'espace CEDEAO



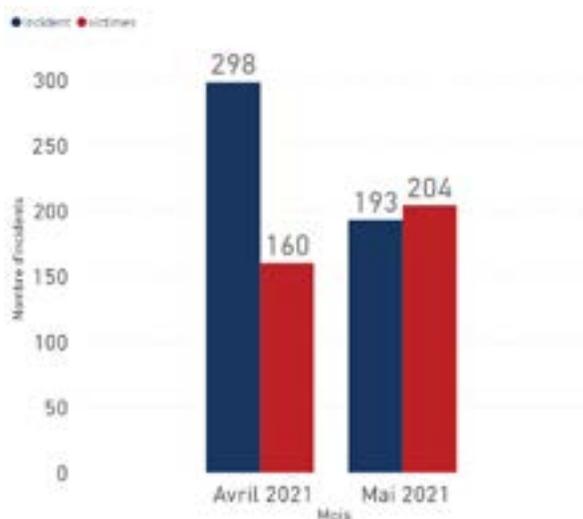
L'analyse spatiale présentée dans la carte ci-dessus se veut une contribution à la réflexion engagée sur l'éventualité de la réouverture des frontières. Elle s'appuie sur des données épidémiologiques actuelles pouvant soutenir une telle décision : le nombre de cas actifs et la proportion des personnes vaccinées dans le pays. L'ensemble des pays de l'espace est engagé dans le processus de vaccination de leurs populations. Le Burkina Faso, seul pays qui n'avait pas encore administré, depuis lors, une dose de vaccin, vient de se lancer depuis le 1er juin. Dans l'ensemble,

le nombre de cas actifs reste faible sur l'étendue de l'espace CEDEAO avec le Burkina Faso qui a le plus petit nombre de cas actifs (19) bien qu'il accuse un retard dans la vaccination. Quoique timides encore, les efforts de vaccination de la population se poursuivent. Le Togo, le Ghana, la Guinée Conakry et le Sénégal sont les pays où la part de la population vaccinée est plus importante. Le nombre limité des cas actifs et l'immunité à acquérir progressivement au travers des programmes de vaccination pourraient militer à la réouverture des frontières terrestres.

ANALYSE CONTEXTUELLE

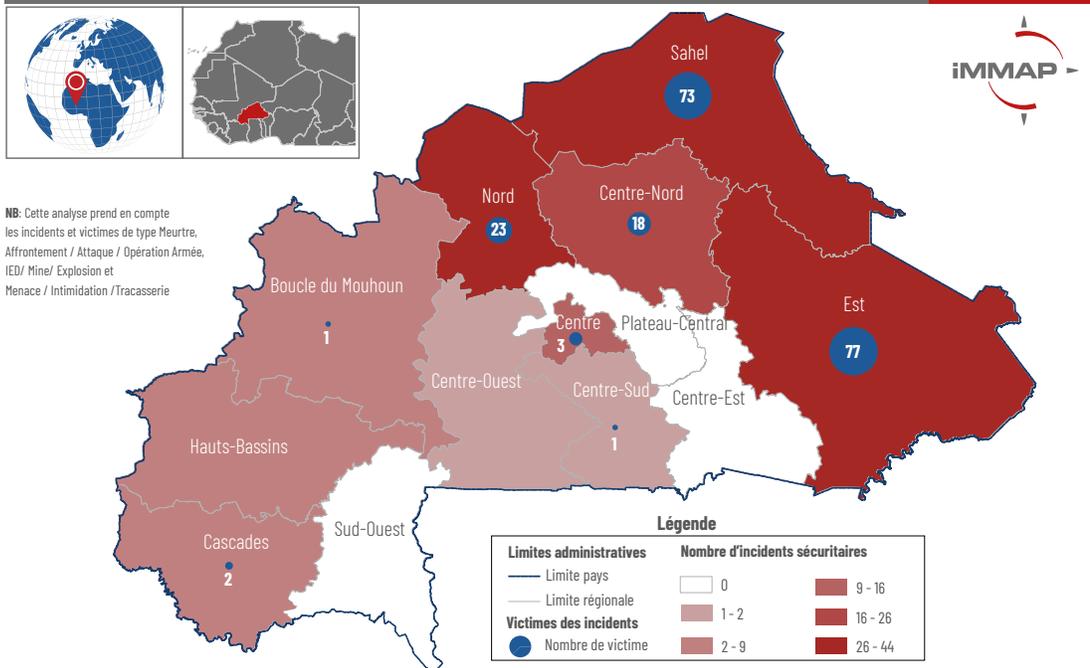
CONTEXTE - SÉCURITÉ

En mai 2021, des attaques moins fréquentes mais plus meurtrières



Les régions de l'Est, Sahel et Nord, plus affectées par l'insécurité

Répartition du nombre de victimes et d'incidents sécuritaires par région en mai 2021



NB: Cette analyse prend en compte les incidents et victimes de type Meurtre, Affrontement / Attaque / Opération Armée, IED/ Mine/ Explosion et Menace / Intimidation /Tracasserie



BRAQUAGES CAMBRIOLAGES



MINES IED, EXPLOSIFS



ATTAQUES



MEURTRES



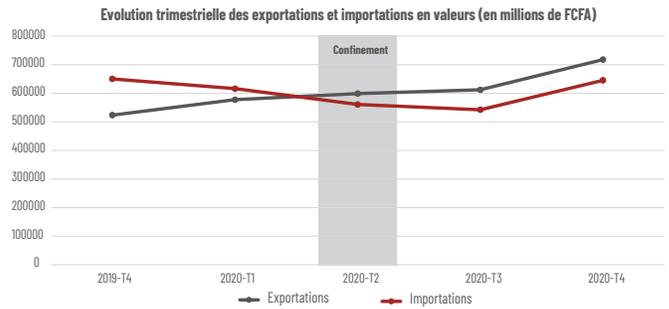
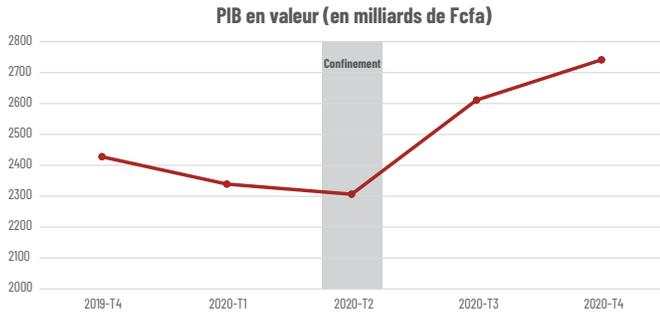
INTIMIDATIONS

Date de création : 23 juin 2021 Source : INSO 2021 Auteur : iMMAP - Covid-19 Situation analysis Project Burkina Faso Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par iMMAP

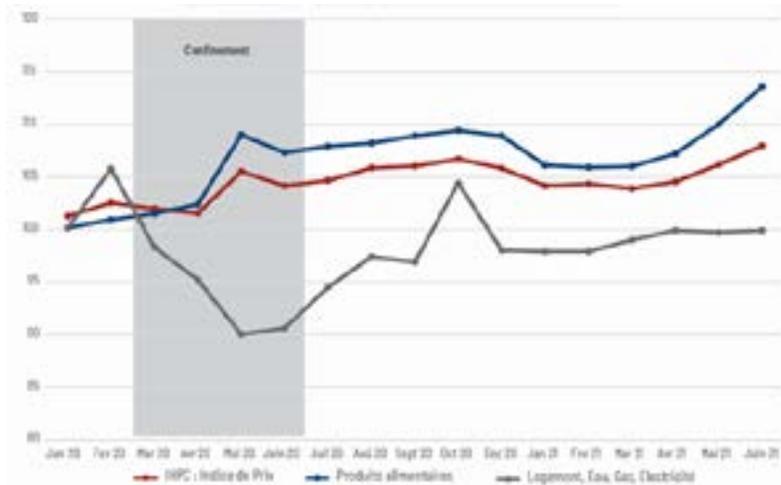
204 victimes des incidents sécuritaires au cours du mois de mai 2021

CONTEXTE - ECONOMIE

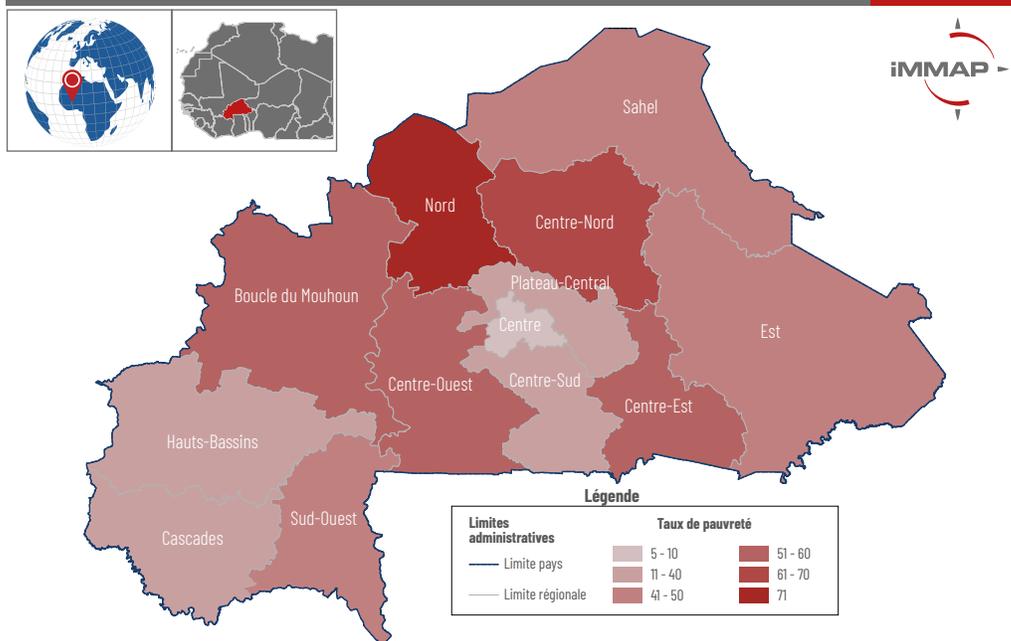
Relance de l'activité économique depuis le déconfinement



Tendance haussière des prix à la consommation au cours des derniers mois



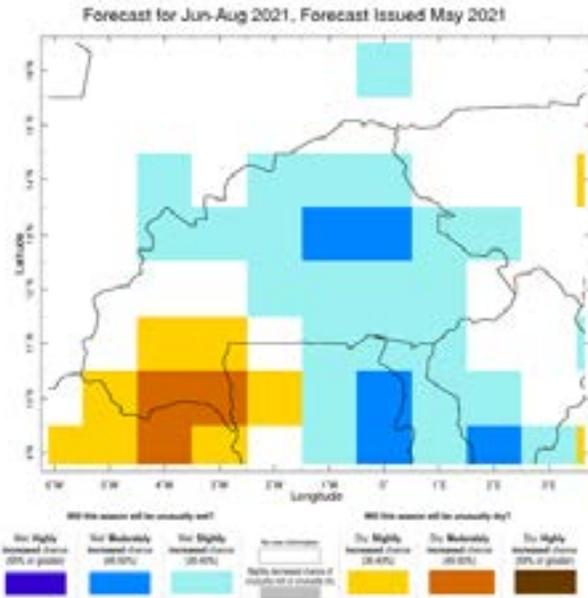
Taux de pauvreté au niveau régional en considérant le seuil de pauvreté national, 2020



Date de création : 25 juin 2021 Source : Banque Mondiale (2021) Auteur : IMMAP - Covid-19 Situation analysis Project
 Les frontières, noms et désignations utilisés dans cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par IMMAP

Environnement

Selon les prévisions de l'Université de Columbia en partenariat avec le Red Cross Climate Center, il existe une probabilité jugée moyenne à élevée, que la majorité du territoire burkinabè soit plus humide que la moyenne entre juin et août 2021 (IRI 20/05/2021).



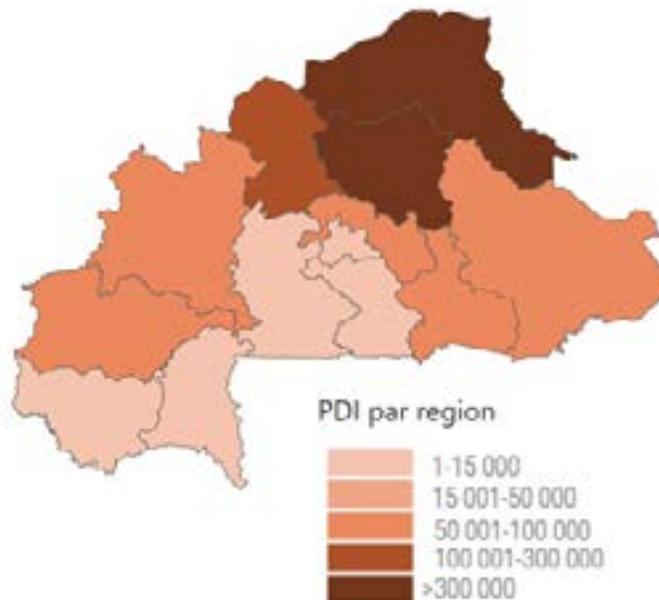
Toutefois, il est à noter que les régions des Cascades et du Sud-Ouest sont à risque d'être affectées par des sécheresses, ce qui pose un risque important au

regard de la production agricole de ces régions (cf, partie Agriculture du rapport). La région du Centre-Nord est à risque d'inondations, dont les conséquences en termes d'abris pourraient être élevées.

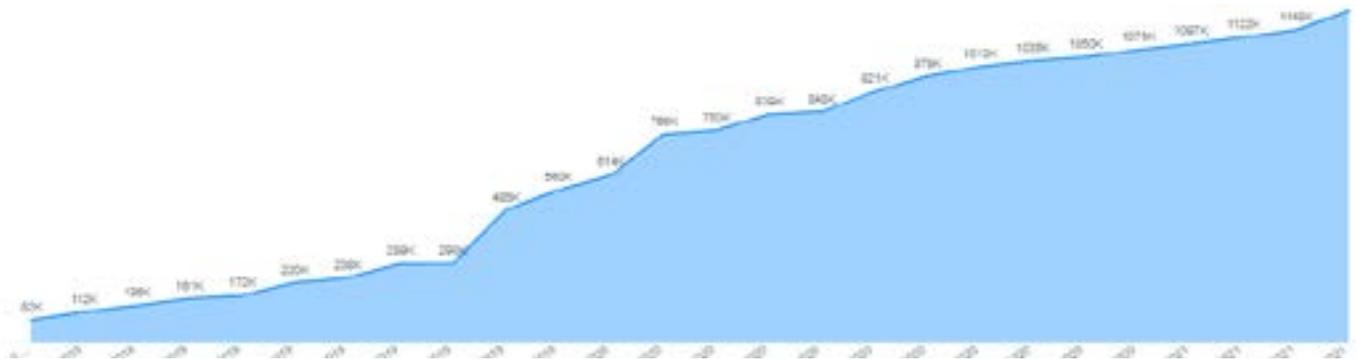
Des déplacements toujours plus nombreux

L'insécurité est de loin la plus grande cause de déplacements au Burkina Faso, devenu "l'épicentre" des déplacements dans le Sahel (VOA, 06/05/2021). Néanmoins, des déplacements ont également lieu à cause des tensions intercommunautaires, du dérèglement climatique qui perturbe fortement les conditions de vie des populations, mais aussi du manque de revenus. De nombreux déplacements vers les grandes villes et les sites miniers ont été observés (INTER-SOS 07/01/2021, Première Urgence Internationale 29/01/2021, REACH Initiative 14/01/2021, REACH Initiative 25/01/2021). Au 31 Mai 2021, le nombre de PDI s'élevait à 1 218 754, soit une augmentation de 6,2 % par rapport à mars 2021 (CONASUR 31/03/2021). Les régions les plus touchées au cours de cette période sont le Sahel et le Centre-Nord. Il est à noter que 94% des personnes déplacées sont situées dans les 6 régions les plus affectées par la crise humanitaire dont la région du Centre-Nord à elle-seule représente 4% des PDI au 30 avril 2021 (CONASUR 31/03/2021). Au regard des possibilités d'inondations dans cette région, les populations déplacées y sont particulièrement à risque.

Situation des PDI



Tendances de déplacement des personnes



Accès humanitaire

Les humanitaires pris pour cibles

Les attaques perpétrées à l'encontre des travailleurs humanitaires ne sont pas rares au Burkina Faso. Cependant, aucun enlèvement n'a été rapporté depuis janvier 2021.

Des contraintes physiques et sécuritaires

La situation sécuritaire, malgré une accalmie récente, reste tendue au Burkina Faso, avec une présence importante de groupes armés dans les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun. Cette situation représente un frein majeur à l'accès des humanitaires ([Health Cluster 15/12/2020](#)). Les engins explosifs enfouis dans le

sol et les routes détériorées aggravent les problèmes d'accès (UNHCR 10/09/2020). Le pays et particulièrement la région du Sahel a fait face des destructions de ponts par les groupes armés dans le but d'empêcher les mouvements de populations et l'accès aux zones par les forces de sécurité (UNHCR 10/09/2020) (WHO 26/01/2020). L'accès aux populations affectées reste difficile dans certaines localités entraînant donc d'importantes lacunes en termes d'informations sur la nature et la sévérité des besoins des populations affectées.

La présence de forces armées, de postes de contrôle, ainsi que les restrictions de mouvement, et autres contraintes logistiques, les opérations humanitaires font que même avec des ressources adéquates, les partenaires ne pourraient en effet atteindre qu'une minorité des personnes ciblées.

Information et communication autour de la COVID-19

Un accès à l'information varié mais freiné par la mauvaise couverture réseau

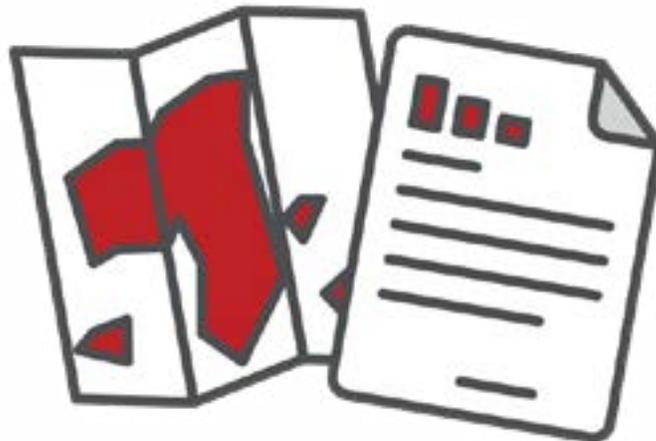
Le Burkina Faso mène des campagnes de sensibilisation à la COVID-19 depuis le début de la pandémie afin de prévenir la propagation du virus. Il le fait notamment à travers des émissions de radio ou de télévision, mais aussi à travers des communiqués de presse quotidiens visant à alerter sur les caractéristiques du virus (Gouvernement du Burkina Faso 03/02/2021). La radio et la télévision restent les moyens de communication les plus utilisés par le gouvernement pour relayer des messages de sensibilisation autour de la COVID-19 - en français, mooré et fulfulde (REACH Initiative 30/10/2020). Dans les régions du Nord et de l'Est, ces canaux sont d'ailleurs majoritairement utilisés pour avoir accès à l'information.

Au Sahel depuis le mois de novembre, une mauvaise couverture réseau force la population à trouver de nouvelles sources d'informations, notamment par les amis ou les leaders communautaires (REACH Initiative 14/01/2021, REACH Initiative 27/01/2021). La mobilisation des leaders religieux, telle que la concertation menée par le Conseil interreligieux pour la paix

au Burkina Faso (CIRP), vise à toucher les populations qui n'ont pas facilement accès à l'information. Ces leaders religieux cherchent aussi à lutter contre la désinformation, répandue au Burkina Faso concernant la COVID-19, notamment à travers les réseaux sociaux où elle prend majoritairement sa source (Andalou Agency 01/02/2021).

Les campagnes d'information semblent porter leurs fruits dans les centres urbains. A titre d'exemple en octobre 2020, dans la ville de Ouahigouya dans la région Nord, l'ensemble des communautés identifiaient clairement la COVID-19 comme une maladie contagieuse s'attrapant au contact de personnes malades, présentant des symptômes de fièvre, toux et maux de tête et pouvant être évitée en appliquant les mesures adaptées telles que la distanciation sociale, le port du masque et le lavage régulier des mains avec du savon. Elles savaient aussi qu'en cas de potentielle contagion, il faut appeler le 3535 et s'isoler.

Toutefois, la moitié des personnes interrogées savaient que les personnes âgées constituent un groupe à risque et plusieurs groupes de discussion ont rapporté le manque d'hygiène (lavage des mains avec de l'eau et du savon) comme facteur de contamination (ACTED, 28/10/2020). Il manque cependant des données récentes pour évaluer l'efficacité des campagnes d'information dans les régions difficiles d'accès.



ANALYSE SECTORIELLE

MOYENS DE SUBSISTANCE



PRIORITÉS DU SECTEUR MOYENS DE SUBSISTANCE

Besoins prioritaires

- | | |
|---|--|
| <p>1  Réduction des stratégies d'adaptation néfaste (travail forcé et mariage précoce)</p> <p>3  Activités génératrices de revenus pour les personnes vulnérables</p> <p>5  Soutien financier auprès des familles pour retirer les enfants des activités à risque</p> | <p>2  Réinsertion socio-professionnelle des personnes déplacées dans les communautés hôtes</p> <p>4  Stabilisation des prix des produits agricoles</p> |
|---|--|

Groupes affectés

- 1**  Réfugiés
- 2**  Personnes déplacées internes
- 3**  Communautés hôtes

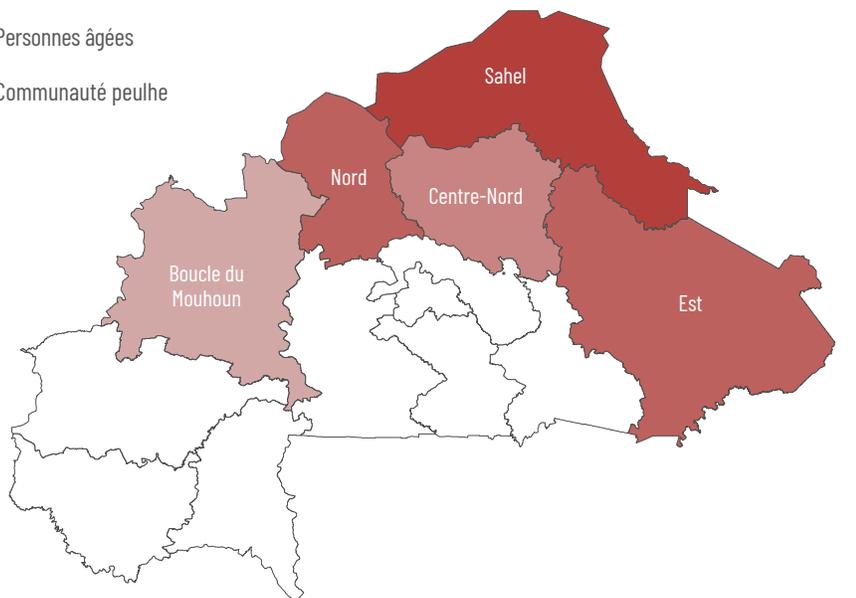
Groupes vulnérables

- 1**  Personnes en situation de handicap
- 2**  Personnes âgées
- 3**  Communauté peulhe

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1**  Enfants déplacés internes
- 2**  Femmes
- 3**  Malades
- 4**  Personnes déplacées internes

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

L'impact des crises sanitaire et sécuritaires sur les secteurs d'emplois

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres au monde - placé 183e sur 188 au classement de l'IDH en 2020 - où près de 40% de la population vit avec moins de deux dollars par jour (Health Cluster/WHO 22/05/2021, WFP 21/05/2021, OCHA 10/05/2021). La grande majorité de la population dépend de l'agriculture et de la saison des pluies pour sa subsistance, en particulier pour la culture du niébé, qui est une source de revenu importante pour les femmes des régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel (WFP 21/05/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021). Plus largement, les burkinabès vivant dans les régions de l'Est, du Sahel, du Nord et du Centre-Nord, tirent leurs revenus de la vente des produits d'élevages (pour plus de 80% de la majorité des localités enquêtées par REACH en mars 2021), du commerce (pour plus de 60%), et dans une moindre mesure des transferts d'argent et de l'orpaillage artisanal (REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, FEWS NET 30/04/2021, ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 27/05/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021, REACH 01/04/2021).

La pandémie de Covid-19 a eu un impact significatif sur l'économie du pays (UNHCR 10/05/2021). En moyenne, 74% des ménages à l'échelle nationale ont rapporté avoir subi des pertes de revenus en raison des conséquences économiques de la crise sanitaire. Cette situation est légèrement plus prononcée dans les grands centres urbains (78% des ménages) que dans les campagnes (73% des ménages). Ces pertes de revenus ont particulièrement touchées les femmes cheffes de ménages : ce sont plus de 30% des femmes qui ont fait état d'une perte de revenu en raison de l'impact de la Covid-19 (OCHA 10/05/2021). Par ailleurs, les entreprises non agricoles, elles aussi, n'ont pas été épargnées par les conséquences économiques de la crise : environ 72% ont vu leur revenu baisser (OCHA 10/05/2021, lefaso 18/05/2021). Pour les populations rurales, 90% des agriculteurs ont ressenti des difficultés pour travailler en raison de la saisonnalité et des restrictions liées à la Covid-19. En ce sens, la moitié des agriculteurs fait également état d'une réduction des prix à la production. D'autres populations rurales comme les éleveurs transhumants ont vu leurs activités agropastorales perturbées. Par exemple, dans 27% des localités évaluées par REACH dans la province de l'Oudalan (Sahel) en avril

2021, les informateurs clés disent avoir vu les activités de transhumance transfrontalières perturbées (notamment dans la commune de Tin-Akoff)(REACH 01/04/2021, UNDP 04/05/2021, OCHA 10/05/2021) (INSD/World Bank 01/05/2021). Toutefois, le taux de la population active s'est maintenu au même niveau - à savoir 65% - entre la période 2017/2018 et la période 2021 (INSD/World Bank 01/05/2021).

Difficultés à maintenir une activité génératrice de revenus stable

16% de la population des localités évaluées par REACH dans l'Est et le Nord disent ne pas avoir eu accès à leurs moyens de subsistance habituels au cours des 30 derniers jours, en raison du manque de capital pour démarrer une activité génératrice de revenu ou d'opportunité de travail journalier. Ces taux s'élèvent respectivement à 22% et 55% pour les régions du Centre-Nord et du Sahel. Dans cette dernière région, la province de l'Oudalan affiche le plus fort taux, qui s'élève à 91% de la majorité de la population des localités évaluées (REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021).

Par ailleurs, l'avancée du chômage et la faiblesse des revenus accentuent la paupérisation à l'échelle nationale. Les populations du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est et du Nord sont celles qui bénéficient le moins des opportunités économiques accordées par le gouvernement - comme l'obtention des micro-crédits. Ainsi, les habitants de ces régions ont exprimé à plus de 70%, ne pas bénéficier des opportunités économiques accordées par le gouvernement.

Quant aux ménages qui parviennent à obtenir des microcrédits, ils courent le risque de devenir insolubles car ces crédits sont orientés vers leur besoin de consommation à court terme, en dépit du lancement d'activités génératrices de revenus. La Banque Mondiale estime ainsi à 38% (sur un échantillon de 2 013 ménages répondants) le taux de ménages ne pouvant faire face à un choc économique. À cela s'ajoutent les mesures du gouvernement qui maintiennent les couvre-feu et restrictions de mouvement dans les régions de l'Est et du Sahel, ce qui empêche l'activité sur les sites d'orpaillages artisanaux. Le résultat en est une limitation de l'accès des populations aux sites d'or, si bien que ces dernières ne bénéficient pas de la hausse du prix du gramme actuellement de 32 500 F CFA en moyenne contre une moyenne de 25 000 F CFA entre 2013 et 2019, soit une augmentation de 30 pour cent. (Famine Early Warning System Network, 30/04/2021) Ces mesures

d'ordre sécuritaire empêchent ainsi la population de ces régions d'obtenir un revenu stable. (INSD/World Bank 01/05/2021, laborpresse 30/04/2021, FEWS NET 30/04/2021, Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021).

L'insécurité dégrade les moyens d'existence des populations affectées

L'insécurité qui touche les régions en proie à la violence des groupes armés constitue l'une des principales raisons pour laquelle la majorité de la population des localités évaluées par REACH en mars 2021 n'avait pas accès à ses moyens de subsistance. Ce taux dépasse les 90% pour les régions du Centre-Nord et du Sahel et descend à 51% pour les régions du Nord et de l'Est (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021). Dans la région du Sahel, l'insécurité est le principal obstacle pour 80% des localités évaluées à Markoye et Oursi, dans la province de l'Oudalan (REACH 01/04/2021). Par ailleurs, 56% des habitants de la Boucle du Mouhoun disent ne pas pouvoir travailler comme avant la crise. Ces taux s'élèvent à plus de 20% des habitants pour le Centre-Nord et le Sahel et plus de 10% pour l'Est et le Nord. Ces taux peuvent également être expliqués par les menaces à l'encontre des populations rurales vivant sous la coupe des groupes armés, qui interdisent notamment aux femmes de se rendre sur les marchés, de puiser l'eau, d'aller en brousse ou de travailler sur les sites d'orpaillages (Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021, UNHCR/Mouvement Burkinabé pour la Défense des Droits de l'Homme et des Peuples 26/05/2021, Oxfam 01/04/2021).

L'insécurité vient également perturber la bonne tenue des activités économiques sur les marchés et sur les sites d'orpaillages et limite l'accès des travailleurs à ces zones (FEWS NET 30/04/2021, WFP 04/05/2021). Plus précisément, les activités les plus citées comme ayant été perturbées par l'insécurité dans l'Est, le Nord, le Centre-Nord et le Sahel, sont la vente sur les marchés et le commerce pour 50% à 80% de la population, l'agriculture et le travail journalier (60% chacun), et l'élevage de bétail (94%) et l'orpaillage (44%) pour le Centre-Nord spécifiquement (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, FEWS NET 19/05/2021).

De manière générale, la précarité engendrée par l'in-

sécurité est susceptible de créer plus d'insécurité, en particulier en provenance des fractions les plus jeunes de la population. Ces derniers peinant à survivre dans cette situation de marasme économique offrent des proies faciles et vulnérables pour intégrer les rangs des groupes armés et criminels. À cela, s'ajoute une défiance envers l'Etat central, de plus en plus perçu comme un organe répressif au détriment d'une instance de développement des régions les plus démunies ([Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021](#)).

L'impact des déplacements

Les mouvements de population impactent également les moyens de subsistance des personnes déplacées et des populations des zones d'accueil. Ce sont plus d'un million de déplacés qui ont fui l'insécurité de leurs localités d'origine pour s'installer dans des zones plus paisibles. Si dans les premiers temps des déplacements, l'objectif principal des déplacés était la quête de sécurité, aujourd'hui, ceux-ci traversent plus de 600 km au-delà de leur zone d'origine pour avoir accès à l'emploi et assurer leur subsistance.

Au départ des régions frappées par l'insécurité, certains rejoignent les régions des Cascades, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins pour s'adonner au petit commerce, travailler sur les sites aurifères ou pour y cueillir la noix de cajou (UNHCR/ICAHD International 26/05/2021, Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021, OCHA 10/05/2021). Ces déplacements - parfois précipités - viennent limiter les moyens de subsistance. Certains déplacés abandonnent leurs sources de revenus lors des départs à la hâte, ce qui aggrave leur vulnérabilité (santé, nutritionnelle, etc.) au cours des déplacements (REACH 01/04/2021, OCHA 10/05/2021). Une fois arrivés sur place, les déplacés internes viennent exercer une pression sur des ressources de subsistance de la population hôte - comme les terres agricoles, les pâturages et cours d'eau.

Cette pression vient perturber le tissu socio-économique des zones économiques, ce qui en retour accroît les tensions entre populations hôtes et déplacées, les uns se sentant lésés par l'arrivée des autres. Par ailleurs, les communautés hôtes peuvent nourrir un ressentiment à l'encontre des personnes déplacées, estimant qu'elles bénéficient de l'aide humanitaire en priorité (REACH 01/04/2021, Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse

du Centre Nord 27/05/2021, FEWS NET 30/04/2021, Cluster Protection Burkina Faso 10/05/2021, Interpeace/Royaume des Pays-Bas 28/04/2021).

Des stratégies d'adaptation fragilisant l'intégrité physique et mentale des plus vulnérables

L'insécurité, les aléas climatiques et les conséquences des mesures de restriction sanitaires sur les revenus des ménages entraînent les populations à s'investir dans des activités économiques de substitution. Celles-ci peuvent dégrader l'intégrité physique et mentale des populations vulnérables qui les exercent, à savoir les enfants et les femmes.

En effet, ils sont exploités, souvent de force, dans les restaurants, les maquis, les sites d'orpillages, les travaux domestiques ou pratiquent la mendicité (INTERSOS/UNHCR 26/05/2021, UNHCR/Mouvement Burkinabè pour la Défense des Droits de l'Homme et des Peuples 26/05/2021). Les femmes exerçant le sexe de survie pour subvenir aux besoins de leurs

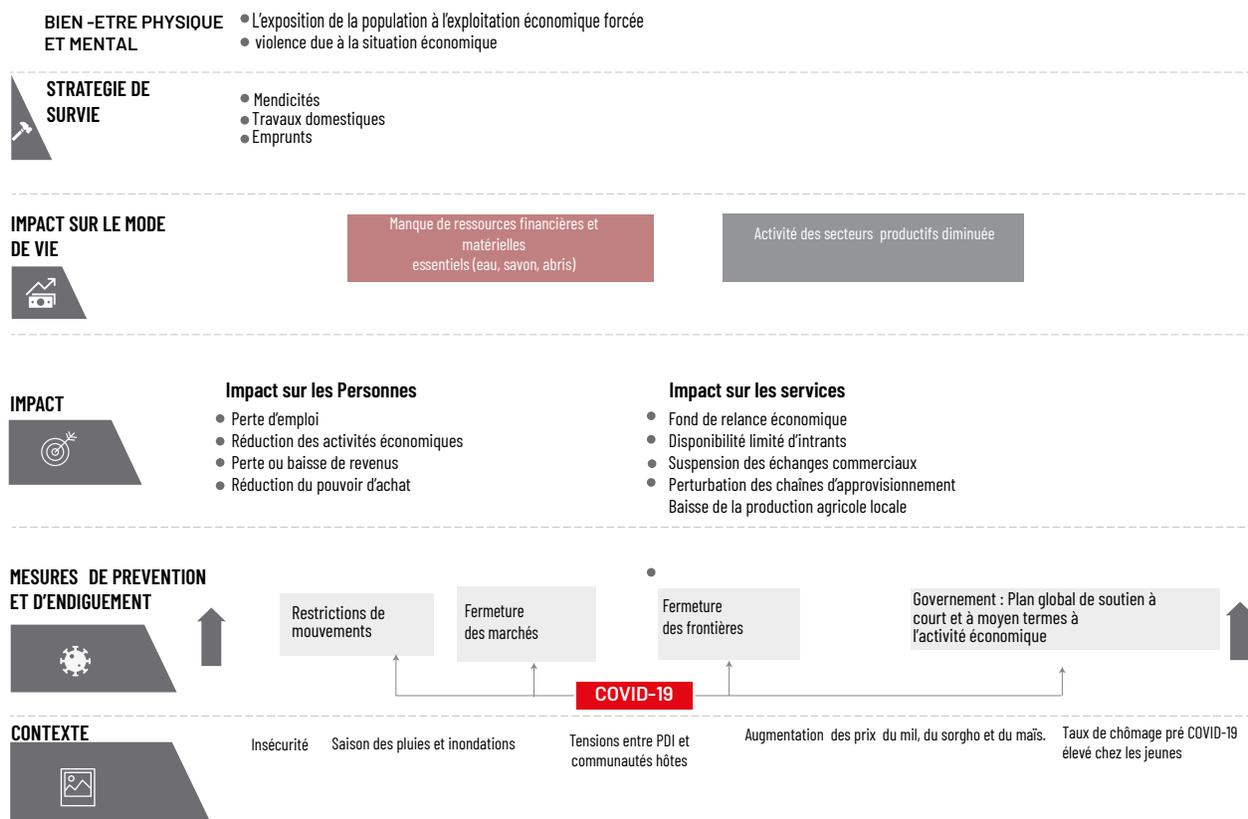
ménages sont particulièrement exposées aux viols et aux agressions. D'autres, dans la région du Centre-Nord, voient l'accès aux ressources et aux activités génératrices de revenus leur être complètement interdit par leur mari (UNHCR/ICAHD International 26/05/2021, UNHCR/Mouvement Burkinabè pour la Défense des Droits de l'Homme et des Peuples 26/05/2021).

Informations manquantes

Il manque des données chiffrées aux niveaux national et régional des impacts économiques négatifs de la COVID-19 et leurs conséquences sur la santé mentale et physique des individus. Les données chiffrées au niveau national mais aussi désagrégées par région des stratégies d'adaptation économiques des ménages sont insuffisantes. Il manque également des données sur l'impact de la deuxième vague de COVID-19 sur les revenus des ménages et des entreprises, ainsi que des données sur les secteurs les plus impactés par cette deuxième vague, notamment dans les territoires urbains.

Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur des moyens de subsistance



AGRICULTURE



PRIORITÉS DU SECTEUR AGRICULTURE

Besoins prioritaires

- 1 Stabilisation des prix des produits agricoles
- 2 Sensibilisation de la population rurale sur les textes et lois relatifs à l'accès aux ressources naturelles et sur le foncier
- 3 Reprise des activités de transhumance transfontalière
- 4 Zones de pâturage
- 5 Modernisation des activités agropastorales en vue d'augmenter la production et créer des emplois
- 6 Accessibilité des femmes aux services agricoles et aux terres

Groupes affectés

- 1 Éleveurs et agriculteurs
- 2 Personnes déplacées internes

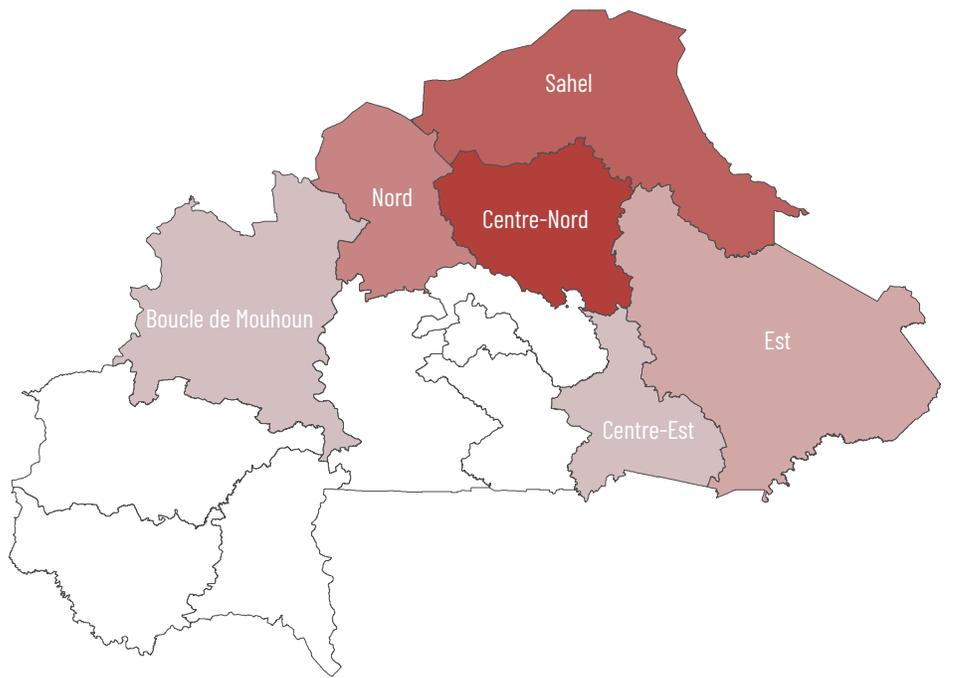
Groupes Vulnérables

- 1 Personnes en situation de handicap
- 2 Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Éleveurs transhumants
- 2 Agriculteurs
- 3 Femmes cheffes de ménage

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

Une dégradation des conditions de vie rurales qui augmente la compétition pour l'accès aux terres entre communautés

L'insécurité latente dans les régions de l'Est, du Centre-Est, du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun a généré un fort afflux de déplacés et dérouté les couloirs de transhumance vers des régions plus sûres. L'arrivée de déplacés exerce une pression sur des ressources déjà surexploitées (eau, terres et pâtures). Ainsi, l'accès aux terres agropastorales est limité pour les déplacés dans les zones d'accueil (World Bank 26/04/2021, MBDHP 23/04/2021, Cluster Protection 19/04/2021, ICAHD 15/04/2021, UNHCR 14/04/2021, Save the Children 13/04/2021, REACH 07/04/2021, REACH 07/04/2021, REACH 07/04/2021, REACH 07/04/2021, ACTED 19/03/2021).

De plus, l'insécurité réduit l'accès aux pâturages, notamment dans les régions du Sahel (-11%), de l'Est (-5,1%), du Centre-Est (-6,7%) et du Nord (-1,9%), contribuant aussi à la pression sur les ressources accessibles et pouvant nourrir les différentes tensions intercommunautaires (FAO 01/01/2021). Au total, les données du ministère de l'environnement montrent que 470 000 hectares de terre se dégradent par an à cause de la surpopulation, du surpâturage couplé de l'érosion éolienne et de la pénurie d'eau (Reuters 26/03/2021). Cette pression croissante et la hausse de la valeur des terres sapent les régimes fonciers coutumiers ce qui résulte en une insécurité foncière et une exposition des biens communs à l'acquisition des terres et à la spéculation (FAO 01/01/2021).

Selon le Cluster Protection, sur un échantillon de 264 ménages interrogés sur les principaux problèmes qui touchent à l'accès à la terre, au logement et à la propriété les difficultés mentionnées sont: les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs pour 43% des ménages, la destruction des cultures ou des animaux pour 31% des ménages, l'accès à la terre pour les femmes et les autres groupes à besoins spécifiques pour 27% des ménages, et l'accaparement des terres pour 22% des ménages. (Cluster Protection Burkina Faso, 10/05/2021)

De manière générale, il est noté que les retards dans l'accès, le non-accès ou l'accès non sécurisé à la terre, à l'habitat et aux ressources naturelles, mettent les PDI dans une situation critique pour leur santé et pour leur vie (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Humanitarian

Response, 10/05/2021). La probabilité d'enregistrer des besoins humanitaires additionnels au cours des 12 prochains mois est assez grande.

Suivant le rapport de la Banque Mondiale sur le foncier au Burkina, publié en 2019, 15% des terres agricoles au Burkina Faso seront perdues dans les 10 prochaines années. Une augmentation de 5% du pourcentage de personnes n'ayant pas accès à la terre, encore moins un accès sécurisé et de 2% des conflits fonciers est prévisible. (United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Humanitarian Response, 10/05/2021).

La persistance des déplacements forcés et la diminution des ressources des communautés d'accueil (eau, vivres, bois de chauffe, espaces d'habitation, foncier rural, etc) sont des facteurs qui exacerbent les tensions à travers la méfiance et la stigmatisation entre les communautés (entre groupes ethniques au sein des PDI elles-mêmes et entre PDI et populations hôtes). Le partage et la pression sur ces ressources naturelles (terre, eau, pâturage, bois de chauffe...) déjà insuffisantes pour les communautés hôtes, occasionne des conflits communautaires avec parfois de graves conséquences telles que les violences physiques, psychologiques voire des violences sexuelles etc. (Cluster Protection Burkina Faso, 10/05/2021)

Augmentation du prix du bétail

Les prix des animaux ont connu des hausses par rapport à l'année passée avec des amplitudes comprises entre 15 et 25 pourcents par rapport à la moyenne du mois. Les prix du bouc sont stables sur le marché de Dori, mais en hausse de 50 pourcents à Djibo et de 10 pourcents à Kaya (World Food Programme, Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb, 20/05/2021). Les petits ruminants sont les plus prisés par rapport aux bovins dont les exportations ont été réduites à cause des contraintes d'accès des exportateurs à certains marchés. Cependant, les marchés des gros centres urbains comme Dori (Sahel) ont enregistré la présence d'exportateurs ghanéens, avec une forte demande pour le gros bétail (World Food Programme, Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb, 20/05/2021).

Malgré les départs en transhumance vers les pays du Sud, l'offre du bétail sur les grands marchés de Fada N'Gourma (Est), Dori et Djibo (Sahel), Kaya (Centre-Nord) et Pouytenga (Centre-Est) demeure bonne à

très bonne suivant les marchés. L'offre est surtout marquée par la présence des petits ruminants qui sont généralement les principales sources de revenus des PDI, qui sont fortement présents dans ces localités et se déplacent avec leur bétail. La bonne disponibilité du bétail sur ces marchés est également due à l'insécurité qui perturbe les marchés connexes aux alentours des grandes villes du Centre-Nord, Est, Nord et Sahel; les vendeurs et acheteurs se rabattent sur ces grands marchés mieux fournis et plus sécurisés (World Food Programme, Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb, 20/05/2021).

En plus de la reconstitution des stocks institutionnels, le maïs est la céréale la plus utilisée dans l'industrie pour l'aliment bétail et dans les brasseries d'où une augmentation de son prix sur le marché. De plus, les grandes zones de production sont actuellement en pleine campagne de commercialisation de la noix de cajou, d'où une certaine rétention de stock au niveau producteur qui réduit l'offre sur les marchés et entraîne une hausse du prix. Au regard de l'insécurité croissante dans plusieurs régions, les marchés secondaires sont dysfonctionnels, si bien que les acteurs se regroupent sur les principaux marchés plus sécurisés de Dori, Djibo (Sahel), Fada N'Gourma (Est), Kaya (Centre-Nord) et Pouytenga (Centre-Est). Sur ces marchés, la demande est plus forte pour les petits ruminants par rapport aux années précédentes (World Food Programme, Gouvernement du Burkina Faso, ReliefWeb, 20/05/2021).

Les impacts du changement climatique

La production agricole burkinabè est principalement pluviale, ce qui la rend vulnérable aux aléas climatiques, amplifiée par les changements climatiques. Le réchauffement climatique entraîne des désertifications, sécheresses, et inondations, qui induisent des pertes agricoles. De plus, les mauvaises pratiques agricoles, la gestion inadéquate des terres et l'élevage extensif détruisent le couvert végétal et l'érosion des sols aggrave les conséquences du réchauffement climatique sur la production agropastorale (World Bank 30/03/2021, FAO 01/01/2021, FAO 01/01/2021).

Pour ce qui est des sécheresses et des inondations liées aux changements climatiques, la mousson

ouest africaine qui se produit de juin à octobre engendre la saison des pluies. La région ouest africaine et en particulier le Sahel (y compris le Burkina Faso) sont grandement tributaires de la qualité de la saison des pluies pour les ressources en pâturages et les productions agricoles. Au mois de juin de chaque année, des activités pluvio-orageuses modérées ou fortes sont visibles dans la plupart des régions avec des risques d'inondation (UNICEF, Humanitarian Response, 12/05/2021). Malgré la perturbation des activités agricoles par l'insécurité et les inondations localisées, la production céréalière nationale est en hausse d'environ 13 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. Cette augmentation a été favorisée par les bonnes conditions pluviométriques dans l'ensemble. Elle est surtout impulsée par la bonne production de maïs représentant 37 pour cent de la production totale (Famine Early Warning System Network 30/04/2021).

Cependant, dans certaines provinces, les produits de base enregistrent des baisses significatives, telles qu'une baisse de 50 pour cent de la production de mil dans les provinces du Soum et du Loroum et de 40 pour cent pour le maïs dans la province de la Kompienga, liées notamment à l'insécurité. Dans les provinces de la Tapoa, l'irrégularité des pluies et l'insécurité ont entraîné une baisse de la production de sorgho de 38 pour cent (Famine Early Warning System Network 30/04/2021). Dans l'ensemble, les disponibilités céréalières et de niébé sont en-dessous de la moyenne sur les marchés en raison entre autres, des baisses localisées de production (inondation, insécurité), de l'accès limité des commerçants à certaines zones de collecte du fait de l'insécurité, des flux sortants plus importants de céréales vers le rès et de niébé vers le Ghana, et des approvisionnements en maïs des brasseries et industries de volaille sur les marchés locaux en réponse à la tendance haussière des prix et des perturbations à l'international (Famine Early Warning System Network, 30/04/2021).

On a constaté en mars, une hausse des prix des céréales sur les marchés de détail de 15 à 30 pour cent par rapport à l'année passée et de 5 à 15 pour cent par rapport à la moyenne quinquennale. Dans les régions plus touchées par l'insécurité, les prix des céréales sont 10 à 20 pour cent au-dessus de la moyenne, avec des variations atypiques (40-60 pour cent par rapport à l'année passée et 20-30 pour cent par rapport à la moyenne) observées à l'extrême-est à la frontière avec le Niger (Famine Early Warning

System Network, 30/04/2021).

Les projections du Climate Center de la Croix-Rouge pour la période de juin à août 2021 indiquent que les régions centrales et du Nord risquent de connaître une saison plus humide que d'habitude, tandis que les régions du Sud-Ouest sont à risque de connaître des épisodes de sécheresse (IRI 20/05/2021).

A ce titre, la région du Sud-Ouest pourrait connaître un début de saison agricole plutôt sec entre juin et août d'après les projections. Cette sécheresse pourrait impacter les productions agricoles de la région notamment les productions de patates, de sorgho et de niébé qui représentaient respectivement 24%, 13% et 12% de la production nationale pendant la campagne agricole 2020-2021. Une production agricole réduite aurait des impacts pour l'ensemble du pays, étant donné que la production est exportée dans le reste du pays et que le niébé et le sorgho sont des produits au cœur de l'alimentation des burkinabè.

La région des Cascades pourrait connaître une saison sèche entre juin et août 2021. Cet épisode sec au-dessus de la normale pourrait impacter la production agricole de la région, en particulier la production de riz, de maïs et de sésame qui représentaient respectivement 11%, 11% et 10% de la production nationale de la campagne 2020-2021. La production de riz est particulièrement à risque, nécessitant beaucoup d'eau et étant dominée par les petits exploitants qui cultivent le riz dans des conditions de culture pluviale (FAO 01/01/2021).

La région des Hauts-Bassins fait partie, avec la Boucle du Mouhoun du Grand Ouest, d'une grande zone de production agricole, appelée également le grenier à blé du Burkina Faso. C'est aussi dans ce Grand Ouest que la plupart des plaines rizicoles sont développées (FAO 01/01/2021). Dans les Hauts-Bassins est produite une importante proportion de céréales, de riz et de maïs. Ainsi, pendant la campagne agricole 2020-2021, la production de céréales dans la région représentait 16% de la production nationale, le riz 17% et le maïs 32%. La culture de rente de la région, dont le coton qui est la plus importante production de rente du pays, représente aussi une part importante de la production nationale. La production moyenne de rente des cinq dernières années dans les Hauts-Bassins représente 26% de la production nationale, le coton 39%.

Selon les projections, ces régions devraient connaître une saison pluvieuse raisonnable. Cependant, il reste une probabilité que les productions agricoles de la campagne 2021-2022 dans la région soient impactées négativement et réduites par une saison agricole plus sèche que la normale. Une saison sèche aurait un impact négatif particulièrement pour les productions de riz et de coton qui nécessitent beaucoup d'eau. Une production agricole réduite aurait des impacts sur l'exportation de céréales et de riz dans le reste du pays et un manque à gagner sur la production de coton.

Les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest accueillent une petite proportion des déplacés internes, cependant, une intensification du conflit et de l'insécurité dans les différentes régions de l'Est et du Nord du pays pourraient augmenter le nombre de déplacés internes accueillis dans ces régions, et générer une pression sur l'accès aux terres agropastorales et aux ressources naturelles nécessaires pour les productions agricoles et d'élevage.

Informations manquantes

Des articles de presse mentionnent l'utilisation de stratégie d'adaptation par les populations agropastorales touchées par la sécheresse (comme l'abandon des champs pour le travail dans les mines) mais cela n'apparaît pas dans les rapports officiels sectoriels. Il manque des informations sur le pourcentage ou le nombre de ménages agricoles qui se retrouvent sous le seuil de pauvreté depuis le début de l'épidémie. Il n'y a pas non plus de données concernant le nombre d'emplois agricoles perdus depuis le début de la pandémie. De plus, la totalité des personnes affectées par les conflits intercommunautaires est inconnue. Enfin, il n'y a pas d'estimations du nombre de champs/pâturages surexploités par les éleveurs, agriculteurs, orpailleurs et PDIs.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



PRIORITÉS DES SECTEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Besoins prioritaires

- 1 Activités génératrices de revenus pour les groupes vulnérables et affectés par la crise humanitaire
- 2 Augmenter le nombre de repas pour atteindre 3 par jour.
- 3 Amélioration de l'état nutritionnel des enfants de 6-59 mois et celui des femmes enceintes et allaitantes
- 4 Accès physique difficile aux marchés alimentaires à cause de l'insécurité grandissante
- 5 Accessibilité des prix des céréales sur le marché durant la période

Groupes affectés

- 1 Réfugiés
- 2 Personnes déplacées internes

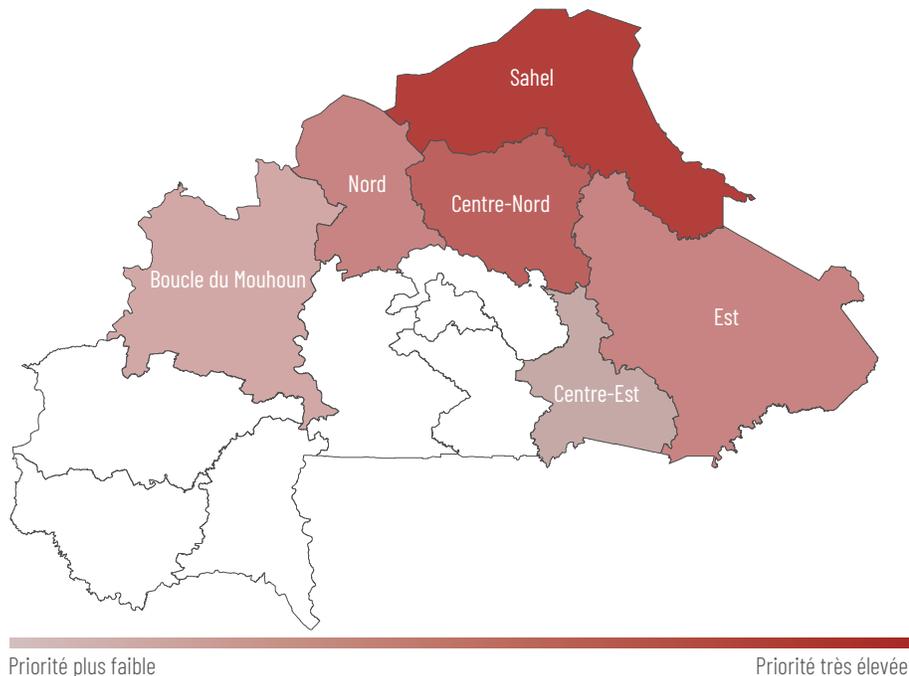
Groupes Vulnérables

- 1 Personnes en situation de handicap
- 2 Personnes âgées

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Enfants de moins de 5 ans
- 2 Femmes enceintes ou allaitantes
- 3 Personnes déplacées internes

Zones géographiques prioritaires



La superposition des crises augmente l'insécurité alimentaire

L'impact conjugué du conflit, des déplacements de populations, des aléas climatiques et des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 vient dégrader l'insécurité alimentaire des burkina-bè. En effet 2 millions de personnes - soit 10% de la population ont des difficultés à couvrir leurs besoins alimentaires. L'insécurité alimentaire risque de s'étendre à 2,9 millions de personnes au cours de la période de soudure qui débute (AllAfrica 09/05/2021, WFP 21/05/2021, Logistics Cluster/WFP 04/05/2021, Cluster Protection Burkina Faso 10/05/2021). Au Burkina Faso, 10 provinces sont en situation d'insécurité alimentaire, 17 sont sous pression et 16 sont en crise (OCHA 10/05/2021, OCHA 25/05/2021, FEWS NET 30/04/2021).

À l'échelle régionale, l'insécurité alimentaire se répartie comme suit : 280 000 personnes affectées dans la Boucle du Mouhoun (13% des habitants de la région), 58 000 dans le Centre-Est (7% des habitants), 670 000 dans le Centre-Nord (38% des habitants), 559 000 dans l'Est (30% des habitants), 514 000 dans le Nord (30% des habitants) et 767 000 dans le Sahel (52% des habitants), (OCHA 10/05/2021).

À l'échelle provinciale, le Soum et l'Oudalan dans la région du Sahel sont les plus touchées et présentent même des poches de famine touchant plus de 5 000 personnes dans chacune de ces provinces (REACH 01/04/2021, OCHA 10/05/2021, WFP 04/05/2021).

L'ensemble des provinces de la région de l'Est sera confrontée à une situation de stress alimentaire durant la période de soudure (Phase 2 de l'IPC)(FEWS NET 30/04/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021). Enfin, les populations du Yatenga et du Loroum (Nord), du Bam et du Namentenga (Centre-Nord) et du Séno (Sahel) seront exposées à une situation de crise alimentaire (Phase 3 de l'IPC)(FEWS NET 30/04/2021, ACF 29/04/2021).

Les projections pour juin-août 2021 montrent que 2,9 millions de personnes, soit 12% de la population, devraient souffrir d'insécurité alimentaire et donc une augmentation de 38% par rapport à la situation d'avril-mai 2021. Plus particulièrement, 2 provinces du Sahel (Soum et Oudalan) devraient basculer en phase 4 « urgence » d'insécurité alimentaire (OCHA 28/04/2021, Gouvernement du Burkina

Faso 20/03/2021). D'autres estimations pour octobre projettent entre un et 2,49 millions de personnes en insécurité alimentaire de phase 3 ou plus (FEWS NET 16/04/2021).

Hausse des prix des céréales

Au Burkina Faso, l'impact conjugué de l'insécurité, des mesures de restrictions sanitaires et de l'irrégularité des pluies a contribué à augmenter le prix des céréales de 30% par rapport à l'année précédente sur la même période d'avant-soudure. La période du Ramadan a contribué également à réduire l'offre et augmenter la demande, ce qui en retour entraîne la hausse des prix céréaliers (FEWS NET 30/04/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021, WFP 04/05/2021, FEWS NET 29/05/2021). À l'échelle régionale, 90% des informateurs clés interrogés par REACH en mars et avril 2021 - pour les régions de l'Est, du Nord et du Sahel - disent avoir remarqué une augmentation des prix des céréales, dans la majorité des localités de leur région au cours de la période précédant l'enquête. Pour la région du Centre-Nord, ce constat s'élève à 57% des informateurs clés interrogés (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 07/05/2021, REACH 01/03/2021). Avec la hausse des prix des céréales, les termes de l'échange basculent en faveur des éleveurs. En effet, la vente d'un bouc permet d'acheter pour 100 kg de céréales (à l'exception de la province de la Tapoa dans la région de l'Est ou cette vente permet l'achat de 80 kg de céréales) (WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Plus concrètement, le prix du maïs a augmenté de 5% par rapport au mois d'avril 2021, qui a également augmenté de 34% par rapport au mois d'avril 2020. Cette hausse est due à l'augmentation de la demande de maïs pour les activités de brasserie et d'alimentation du bétail. Le prix du maïs le moins élevé se trouvent sur les marchés des provinces du Léraba (Cascades), du Kéné Dougou (Hauts-Bassins), de la Kompienga (Est) et du Tuy (Hauts-Bassins) avec des niveaux compris entre 125 et 150 FCFA le kilo. Là où il varie de 200 à 235 FCFA le kilo dans les régions du Centre, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord et du Sahel. À l'échelle nationale, le prix du sac de 100 kg de maïs est passé de 12,500 FCFA en janvier 2021 à 22,500 FCFA en avril 2021 (WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021, laborpresse 05/05/2021).

Concernant le mil, son prix a connu une augmentation de 25% en raison de la période du Ramadan : il oscille entre 250 et 275 FCFA sur les marchés du

Sahel (Dori, Seytenga et Arbinda) et du Centre-Nord (Yalgo). Il a également enregistré des augmentations élevées sur certains marchés des régions du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest (FEWS NET 29/05/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Le prix du sorgho a également augmenté de 4% par rapport au mois de février, représentant une hausse annuelle de 22% entre mars 2020 et mars 2021.

Les prix du sorgho les plus élevés ont été constatés sur les marchés des Cascades, du Centre-Nord, du Centre-Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sahel - compris entre 180 et 250 FCFA le kilo. À l'inverse, les prix les moins élevés se retrouvent sur les marchés de la Boucle du Mouhoun, du Plateau Central et du Centre-Ouest (FEWS NET 29/05/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Le niébé a également connu une augmentation de son prix de 22% par rapport à la même période de l'année précédente, avec un prix moyen national de kilogramme avoisinant les 392 FCFA. Cela est dû à la baisse de la production dans la région du Centre-Nord, fortement impactée par la violence armée. Enfin, le prix du riz local évolue peu et demeure à 330 FCFA le kilo. Toutefois, les prix sont plus haut dans les zones de forte consommation comme dans la province de Kadioga (Centre), du Nayala et de la Kossi (Boucle du Mouhoun) avec un prix moyen de 490 FCFA le kilo (FEWS NET 29/05/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Baisse de l'offre et augmentation de la demande

Bien que les céréales (le riz, le mil, le maïs et le sorgho) et les légumineuses (le niébé et les arachides) soit disponible en bonne quantité sur les marchés, les régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et du Sahel font face à une baisse de l'offre doublée par une demande en hausse des produits alimentaires en raison de la période du Ramadan (WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021). Cette situation peut s'expliquer par la rétention des stocks de céréales dans les zones productrices du sud, des difficultés d'accès aux marchés dans les zones affectées par l'insécurité et à l'exportation de céréales vers le Niger. Ces différents facteurs créent une diminution de l'offre de produits disponibles sur les marchés de 25% à 50%. Par ailleurs, dans les régions de production céréalières - Cascades, Hauts-Bassins, Sud-Ouest et Boucle du Mouhoun - la production de

la noix de cajou, une production de rente, semble prendre le pas sur la production céréalière. Cet ensemble de facteurs contribue à baisser progressivement les stocks, ce qui risque en retour d'aggraver la sécurité alimentaire des ménages avec la période de soudure qui débute (WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021, OCHA 10/05/2021).

Concernant la demande, celle-ci a augmenté pour plusieurs denrées. D'abord pour le mil tout au long du mois de mars 2021, mais aussi celle du niébé, aliment fortement énergétique et consommé sur les sites d'orpaillages. Les marchands regroupés sur les marchés de Dori et Djibo (Sahel), de Fada N'Gourma (Est) et de Pouytenga (Centre-Est) font également face à une hausse de la demande du bétail en raison de l'approche des fêtes religieuses musulmanes du mois de juillet. À l'inverse, les marchés de Kaya (Centre-Nord) et de Gorom-Gorom (Sahel) observe une hausse respective de 14% et 39% de l'offre de petits ruminants en raison du déstockage des acteurs économiques pour couvrir leurs besoins de subsistance à l'approche de la période de soudure (FEWS NET 30/04/2021, FEWS NET 29/05/2021, WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Accès à la nourriture

En raison de la crise sécuritaire et des aléas de production agricole causée par les changements climatiques, l'accès de la population à l'alimentation est variable entre les régions. Les marchés restent les principales sources d'approvisionnement en nourriture des ménages, car les stocks d'auto-production sont épuisés pour environ 60% des ménages (FEWS NET 30/04/2021). Par ailleurs, les ménages urbains sont plus touchés par les problèmes d'approvisionnement en raison d'une demande plus forte sur les vivres et leur prix élevé (INSD/World Bank 01/05/2021). Ainsi, dans la moitié nord du pays, dans les régions du Sahel, du Centre-Nord et du Nord, le stock disponible pour 3 mois de vivres varie entre 20 et 77% (FEWS NET 30/04/2021). Les informateurs clés interrogés par REACH au cours du mois de mars 2021, montre que les régions du Sahel et du Nord regroupent le plus de localités n'ayant pas accès à suffisamment de nourriture au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, à hauteur de 65% et 46% respectivement, suivi par 33% pour l'Est et 20% pour le Centre-Nord. Les raisons les plus fréquemment cités pour les informateurs clés de ces 4 régions sont l'accès non sécurisé à la terre et au cours d'eau

(pour 50% à 90% des enquêtés), ainsi que l'impact des catastrophes naturelles sur les terres cultivables (inondations, fortes pluies, sécheresse) pour 30% à 70% des enquêtés. Enfin, 70% de la totalité des localités évaluées dans les 4 régions disaient acheter leur nourriture pour subvenir à leur besoin, contre 30% ayant recours à l'auto-production (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, REACH 01/04/2021).

Fonctionnalité et disponibilité des marchés

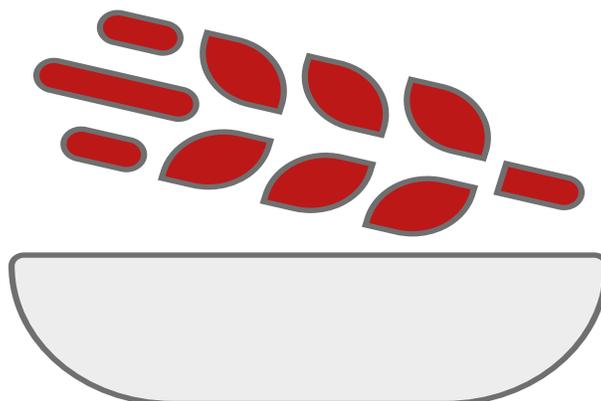
La crise sécuritaire affectant les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord, du Centre-Nord, du Sahel et du Centre-Est a profondément perturbé l'activité économique, l'approvisionnement des marchés et dégradé le réseau routier reliant certains lieux d'échanges économiques (FEWS NET 30/04/2021, WFP 04/05/2021). Toutefois, les marchés semblent globalement fonctionnels, bien que moyennement approvisionnés en produits céréaliers, en raison d'une diminution de la production agricole (OCHA 10/05/2021, INSD/World Bank 0/05/2021). À l'échelle régionale, plus de 90% des informateurs clés de la totalité des localités des régions de l'Est, du Nord, du Centre-Nord et du Sahel enquêtées par REACH en mars 2021, disent avoir eu accès aux marchés à distance de marche. Toutefois, en cas d'inaccessibilité, les principales raisons citées sont liées à l'insécurité (pour plus de 50% des répondants), au manque de transport ou à l'éloignement (pour plus de 15% des répondants) (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, REACH 01/04/2021). Par ailleurs, pour plus de 50% des répondants ayant accès à un marché, le principal obstacle rencontré est le prix trop élevé des denrées alimentaires. Ces tendances ont été enregistré par ACF et le Cluster WASH dans les marchés des locali-

tés de Seytenga (Sahel), de Foutouri et Fada

N'Gourma (Est), de Pissila (Centre-Nord) et de Ouahigouya (Nord) (ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 27/05/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021). Enfin, l'insécurité rendant les marchés secondaires dysfonctionnels, les fournisseurs et acteurs économiques se regroupent sur les marchés plus sécurisés de Dori et Djibo (Sahel), de Fada N'Gourma (Est), de Kaya (Centre-Nord) et de Pouytenga (Centre-Est) (WFP/Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021).

Informations manquantes

Il n'y a pas d'informations précises sur l'impact de l'insécurité alimentaire sur le bien-être physique et mental entre hommes et femmes; les seules informations dont nous disposons sont relatives à des privations de nourriture sur les femmes et les enfants. On note également l'absence de données sur les possibles stratégies d'adaptations agropastorales (notamment sur la production domestique de nourriture, simplement évoquée, mais peu d'informations à ce sujet). De manière plus critique, il y a un manque d'informations sur le prix du panier alimentaire. Il y a beaucoup de données relatives aux prix des céréales mais pas d'indications sur le niveau de prix ou les quantités de produits d'origines animales ou végétales. Au niveau des marchés, on ne trouve pas d'estimations du nombre de marchés saturés par les besoins des populations hôtes et PDI, ni d'informations concernant la fonctionnalité, la diversité et l'accès des marchés enclavés dans les zones de conflits. Enfin, il y a un manque d'informations désagrégées sur la situation alimentaire de mineurs non accompagnés, personnes âgées, personnes handicapées, etc.



Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la sécurité alimentaire

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

2,9 Million de personnes sont en insécurité alimentaire



STRATEGIE DE SURVIE

- 80% des menages priorisent les repas pour les enfants
- recour à la vente de terrain et autres actifs
- réduction des sources de revenus

IMPACT SUR LE MODE DE VIE



Manque d'accès à une quantité et diversité suffisante de nourriture

Accès réduit au marché

Manque d'argent pour acheter de la nourriture

IMPACT



Impact sur les Personnes

- Augmentation de la vulnérabilité de certains ménages
- Levée des mesures favorable à la sécurité alimentaire

Impact sur les services

- Inflation des prix
- Baisse de l'offre et augmentation des demandes
- Fonctionnalité des marchés perturbées

MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT



Restrictions de mouvements

COVID-19

Fermeture des frontières

Réduction des vols cargo

CONTEXTE



Insécurité et déplacement massifs

Conflits entre agriculteurs et éleveurs

Changement climatique, dégradation des terres et saison des pluies

Pauvreté préexistante à la crise sanitaire



NUTRITION

Une situation nutritionnelle aggravée depuis le début de la pandémie de la COVID-19

Au Burkina Faso, l'insécurité créée par la violence des groupes armés engendre des déplacements de populations qui abandonnent à la hâte leurs sources de revenus et leurs stocks alimentaires, ce qui vient dégrader leur situation alimentaire et nutritionnelle. De plus, le conflit a engendré la fermeture de plusieurs formations sanitaires et programmes nutritionnels et vient contraindre l'accès des populations aux structures encore existantes. Ce sont donc autant de facteurs qui se superposent et permettent d'expliquer l'aggravation de la malnutrition chronique de la population (REACH 01/04/2021, OCHA 10/05/2021, Logistics Cluster 04/05/2021, FEWS NET 30/04/2021). Par exemple, les formations sanitaires de Gorom-Gorom et de Djibo dans la région du sahel ont enregistré des hausses significatives d'admissions d'enfants malnutris au cours du 4ème trimestre 2020, qui ont augmenté respectivement de 39% et 66% pour la Malnutrition aigue modérée et de 94% et 20% pour la malnutrition aigue sévère, par rapport à la même période en 2019 (FEWS NET 30/04/2021).

En somme, le pays connaît une situation nutritionnelle caractérisée par un taux de MAG de 25% et un taux de MAS de 9,1% (WASH Cluster 12/05/2021). 2,9 millions de personnes sont à risque d'insécurité alimentaire, ce qui représente plus de 10% de la population. La période de soudure (de juin à septembre 2021) risque d'aggraver la situation nutritionnelle de la population déjà en insécurité alimentaire. Bien que la prévalence de la malnutrition ait diminué entre 2003 et 2017 - passant de 43% à 21% ; Celle-ci est remontée à 25% en 2020. Par ailleurs, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition chronique a peu diminué depuis 1993, en raison d'un taux important d'accroissement démographique de la population burkinabè (+3,1% par année, soit près de 934 000 enfants).

Cette situation de dégradation du statut nutritionnelle touche particulièrement les provinces de la Kompienga et de la Gnagna (Est), du Boulgou (Centre-Est), du Ziro (Centre-Ouest), du Mouhoun et de la Kossi (Boucle du Mouhoun) qui sont en IPC Phase 3. Les quatre provinces du Sahel (Oudalan, Soum, Yagha et Séno) sont en IPC Phase 4. Au niveau national, la prévalence de la malnutrition chronique s'élève à plus de 25%, avec une prévalence beaucoup plus élevée

dans la région du Sahel (37%) et plus faible dans la région du Centre (11%). C'est d'ailleurs dans la région du Sahel que plus de 40% de la population de l'Oudalan, indique s'être endormi affamé au moins une fois dans le mois précédent l'enquête REACH d'avril 2021. Quant à la région du Centre, bien qu'ayant la prévalence de malnutrition chronique la plus basse, elle abrite le plus d'enfants malnutris à l'échelle nationale, soit 34 582 enfants. En somme, le Cluster Nutrition estime que 1 440 269 personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle et préventive en 2021.

La malnutrition est aussi associée au décès de 40% des enfants de moins de 5 ans - soit 197 014 enfants par an. Cette malnutrition crée également des retards de croissance importants avec des conséquences irréversibles sur le développement de 934 164 enfants. Par ailleurs, les enfants malnutris présentent un taux de redoublement plus élevé que les enfants en bonne santé dans la mesure où 13 201 redoublement sont dus chaque année à la malnutrition, ce qui ajoute un poids supplémentaire sur le système éducatif et les familles se chiffrant à 853 millions de FCFA.

Plus généralement, les 8 régions les plus touchées cumulent 700 000 enfants malnutris - soit plus des 3/4 des enfants malnutris du pays (dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord, des Hauts-Bassins, du Centre-Est, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun). Enfin, la sous-nutrition s'associe aux maladies pour un peu moins de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans. À l'échelle régionale, ce sont 43% des enfants de 0 à 59 mois qui souffrent de malnutrition chronique dans la région du Sahel.

À l'échelle provinciale, les trois provinces de la Tapoa (Est), de la Comoé (Cascades) et du Séno (Sahel) concentrent une prévalence de la malnutrition chronique au-delà du seuil d'alerte de 30% de l'OMS. (WASH Cluster 12/05/2021, AllAfrica 09/05/2021, WFP 21/05/2021, OCHA 10/05/2021, INTERSOS/ UNHCR 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021), ACF/WASH Cluster 27/05/2021), ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021, REACH 01/04/2021, UNICEF 05/05/2021, OCHA 10/05/2021, WASH Cluster 12/05/2021).

L'insécurité et l'impact économique sur les ménages des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 ont en-

traîné une augmentation de la vulnérabilité des ménages dans les localités touchées avec des impacts négatifs sur l'état nutritionnel (Iefaso 16/04/2021, Gouvernement du Burkina Faso 20/03/2021). Les restrictions prises par le gouvernement ont contribué à réduire le pouvoir d'achat des ménages et donc leurs capacités à subvenir aux besoins nutritionnels de leurs jeunes enfants (OCHA 30/04/2021, Save the Children 13/04/2021, WFP 01/04/2021).

En 2011, le Burkina Faso a adhéré à l'initiative SUN (Scaling Up Nutrition) s'engageant ainsi à réduire de 40% la malnutrition chronique et à maintenir la malnutrition aiguë sous le seuil de 5%, d'ici à 2025. Toutefois, la réponse à la sous-nutrition coûte chaque année plus de 409 milliards de FCFA au Burkina Faso (soit 7,7% de son PIB). Ces dépenses pourraient augmenter à l'approche de la période de soudure mais aussi en raison de l'insécurité et de la fermeture prolongée des formations sanitaires dans les régions touchées par la violence des groupes armés. Cette situation impacte environ 2,07 millions de personnes qui se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire et voient leur situation nutritionnelle se dégrader (AllAfrica 09/05/2021, OCHA 10/05/2021, WASH Cluster 12/05/2021).

Malnutrition Aigüe Globale (MAG)

Bien que le Burkina Faso semble afficher une diminution progressive de la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) au fil des années - passant de 15,4% en 1993 à 8,1% en 2019, ce taux s'est dégradé en 2021 à 9,1% soit une augmentation d'un (1) point. Le nombre d'enfants de 6 à 59 mois souffrant de MAG peinent également à descendre en dessous de la barre des 300 000 cas et s'élevait en 2020 à 341 000 contre 291 000 en 1993. Selon le Cluster Nutrition, en mars 2021, ce serait exactement 331 225 enfants âgés de 6 à 59 mois qui souffriraient de MAG - dont 172 237 filles et 158 988 garçons en besoin de traitement nutritionnel. En raison de la détérioration de la sécurité alimentaire et de l'impact économique de la pandémie de Covid-19, environ 630 000 enfants âgés de 6 à 59 mois risquent de souffrir de MAG au cours de la période de soudure, parmi lesquels 150 000 (soit 24%) ont besoin de traitement contre la MAS (WFP 04/05/2021).

À l'échelle régionale, le Sahel se situe au-delà du seuil d'urgence de l'OMS de 15% à propos de la prévalence

de la MAG chez les enfants de 6 à 59 mois, ou il s'élève à 15,1%. Toutefois il se situe à 9% pour les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest et autour de 8,5% pour le Centre-Nord et le Plateau-Central.

À l'échelle provinciale, la prévalence de la MAG parmi les enfants de 6 à 59 mois est au-dessus de seuil de l'OMS de 10% dans les provinces de la Yagha (10,2%) et du Soum (15,1%) dans le Sahel; ainsi que dans celles de la Gnagna (14,8%) dans l'Est et de Ioba (13,6%) dans le Sud-Ouest.

Au niveau des localités, la prévalence de la MAG dépasse ou avoisine les 17% à Barsalogo (Centre-Nord), Gorom-Gorom et Djibo (Sahel). Elle dépasse les 12% à Arbinda (Sahel) et Matiacoali (Est); et varie entre 11% et 13,5% à Titao (Nord), Dori et Gorgadji (Sahel), Bourzanga (Centre-Nord) et Fada N'Gourma (Est) (OCHA 10/05/2021, INTERSOS/UNHCR 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 27/05/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021, WASH Cluster 12/05/2021, WFP 04/05/2021, WFP 21/05/2021, UNICEF 05/05/2021, REACH 01/04/2021).

Malnutrition Aigüe Sévère (MAS)

Selon le Cluster Nutrition, 93 710 enfants de 6 à 59 mois souffrent de malnutrition aiguë sévère (MAS). L'enquête nutritionnelle de 2019 chiffre le taux de prévalence de la MAS parmi les enfants de 6 à 59 mois à 1,1% de la population burkinabè. Par ailleurs, les formations sanitaires ont enregistré des hausses d'admissions d'enfants pour traitement de MAS de +94% à Gorom-Gorom et +20% à Djibo (dans la région du Sahel) au quatrième trimestre 2020. À l'échelle provinciale, la prévalence la plus élevée de la MAS se trouve dans le Séno dans la région du Sahel (18,8%) et la plus faible dans le Kadiogo dans le Centre (2,1%). Par ailleurs, les communes abritant les personnes déplacées internes affichent de fort taux de MAS comme Barsalogo (Centre-Nord) avec 7,8%, Arbinda et Djibo au Sahel, avec respectivement 6,4% et 5,1% (FEWS NET 30/04/2021, INTERSOS/UNHCR 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 27/05/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021, OCHA 10/05/2021, WFP 04/05/2021, WASH Cluster 12/05/2021).

Malnutrition Aiguë Modérée (MAM)

Selon le Cluster Nutrition, le taux national de malnutrition aiguë modérée (MAM) s'élève à 8,1% affectant ainsi 237 515 enfants de 6 à 59 mois et 71 675 femmes enceintes et allaitantes. Les formations sanitaires de Gorom-Gorom et Djibo dans la région du Sahel ont enregistré des hausses respectives d'enfants souffrant de MAM de +39% et +66% au quatrième trimestre 2020 (FEWS NET 30/04/2021, OCHA 10/05/2021, INTERSOS/UNHCR 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 19/05/2021, ACF/WASH Cluster 26/05/2021, ACF/WASH Cluster 27/05/2021, ACF/WASH Cluster 12/05/2021, ACF 29/04/2021, WFP 04/05/2021, WASH Cluster 12/05/2021).

Disponibilité des programmes nutritionnels et des services de dépistage de la malnutrition

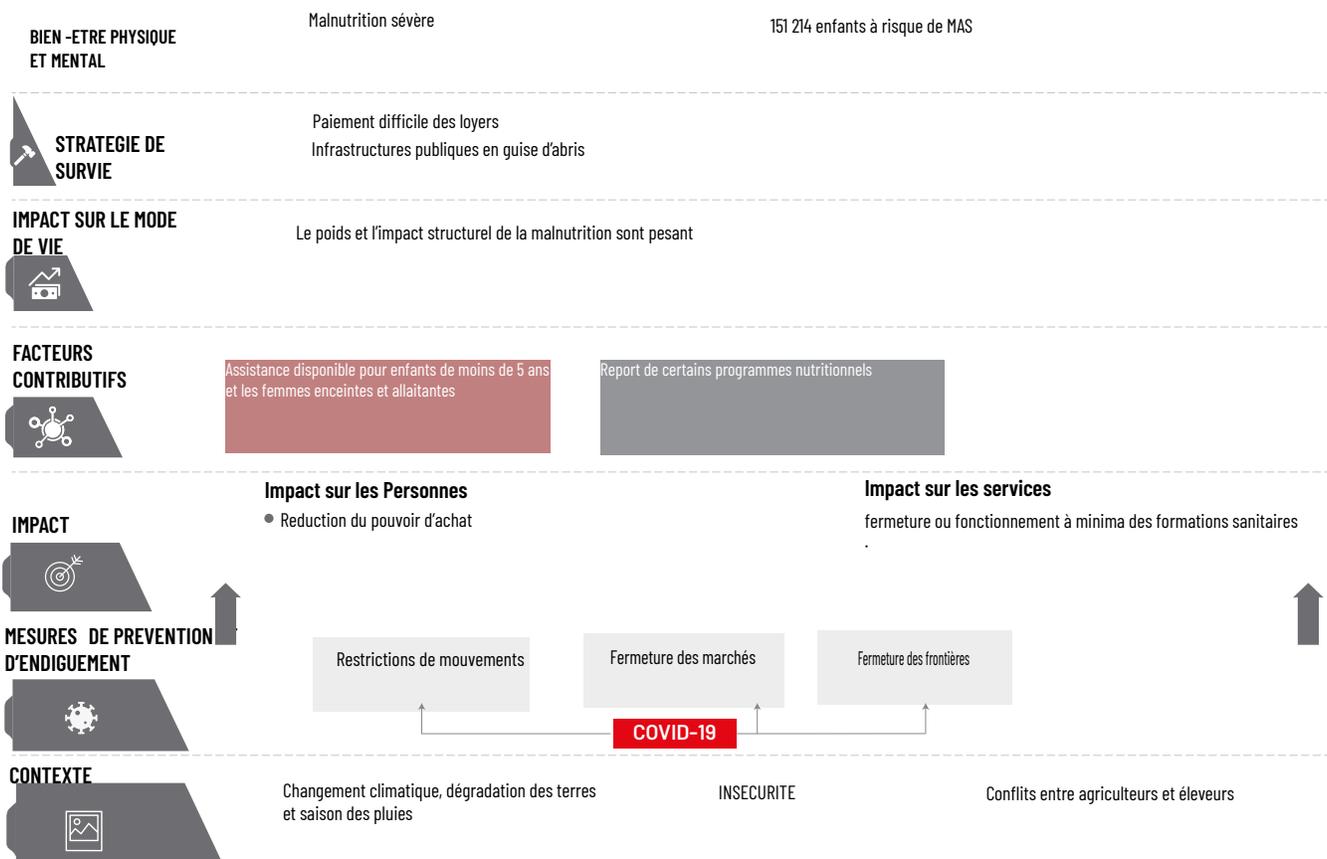
Dans les régions de l'Est, du Sahel, du Centre-Nord et du Nord visées par les enquêtes REACH d'avril 2021, les informateurs clés (IC) ont rapporté la présence de

programmes nutritionnels à distance de marche dans plus de 95% des localités évaluées au cours des 30 derniers jours. Ces taux atteignent les 100% dans la région du Centre-Nord mais descendent à 91% pour la région du Sahel. Toutefois, les services de dépistage précoce de la malnutrition sont inégalement disponibles. Ainsi, 94% des IC de la région du Nord disent y avoir accès contre 70% seulement pour les régions de l'Est et du Sahel. Plus spécifiquement, les services de dépistage de la MAM pour les enfants sont disponibles pour plus de 90% des IC des régions de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel contre 69% pour le Nord. La disponibilité des services de dépistage de la MAM pour les femmes enceintes et allaitantes présente le plus de disparité : disponible pour plus de 90% des IC de l'Est et du Nord, ils tombent respectivement à 82% et 59% pour les IC du Centre-Nord et du Sahel.

En somme, 846 566 personnes n'ont pas ou peu accès aux services nutritionnels et aux services de santé au Burkina Faso (REACH 01/03/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021, FEWS NET 30/04/2021, UNICEF 05/05/2021).

Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la Nutrition



SANTÉ



PRIORITÉS DU SECTEUR SANTÉ

Besoins prioritaires

1 Infrastructures hospitalières dotées de matériel et de personnel qualifié pour la réponse à la crise sanitaire

2 Accès aux services de santé affecté par la distance et l'insécurité, ce qui impacte le fonctionnement de certaines formations sanitaires

3 Personnel médical pour la prise en charge des personnes vivant avec une maladie mentale

4 Moyens financiers pour les besoins sanitaires des déplacés internes et de la communauté hôte

Groupes affectés

1 Réfugiés

2 Personnes déplacées internes

Groupes Vulnérables

1 Personnes en situation de handicap

2 Personnel soignant

3 Les ménages en situation de pauvreté

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

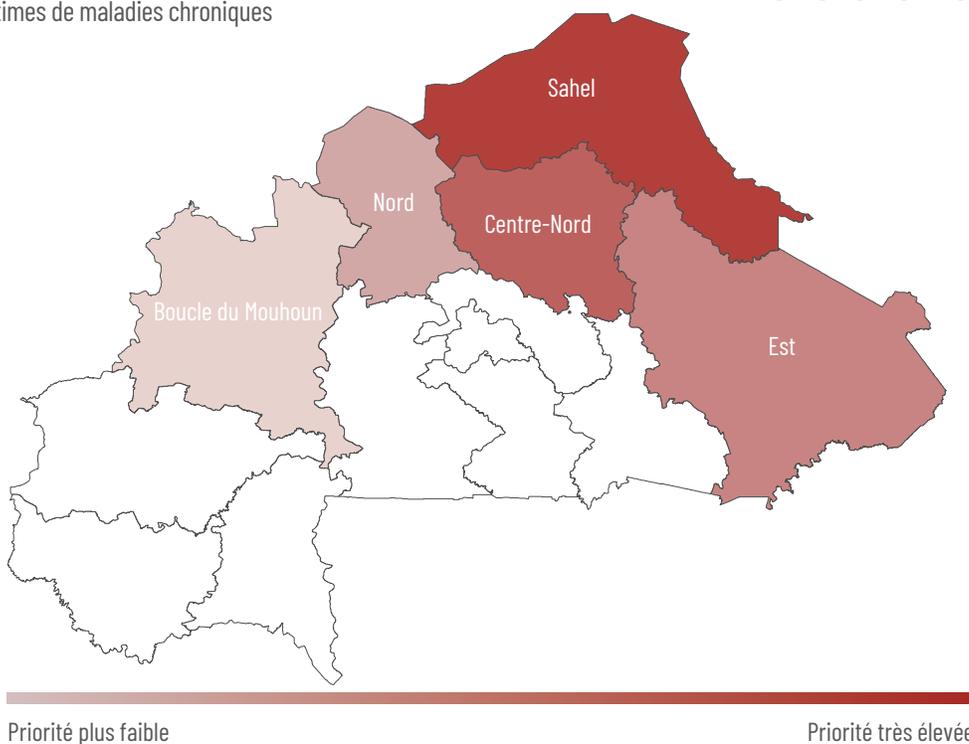
1 Enfants de moins de 5 ans

2 Femmes enceintes ou allaitantes

3 Personnes âgées

4 Victimes de maladies chroniques

Zones géographiques prioritaires



État des centres de santé

Tout au long de 2020, la fermeture des formations sanitaires ou leur fonctionnement à minima est restée quasiment la même avec en moyenne 1 million de personnes constamment privées de l'accès aux soins de santé (Cluster Protection 10/05/2021). De janvier à avril 2021, 4 attaques sur les infrastructures de service de santé ont été reportées dans 3 régions affectées par l'insécurité ayant limité l'accès aux soins de santé et il ressort donc que certaines fermetures de centres de santé sont en partie préventives (Health Cluster 22/05/2021).

Au 31 mai 2021, 82 formations sanitaires étaient fermées, 273 fonctionnaient partiellement et 230 abritaient des déplacés internes, impactant l'accès aux soins médicaux de 822 257 personnes. Le nombre de formations sanitaires fermées ou fonctionnant partiellement est en hausse de 8% par rapport au mois d'avril pour les formations sanitaires fermées et de 11% pour celles fonctionnant à minima. Une baisse de 42% des formations sanitaires est constatée entre avril 2020 (133) et 2021 (76).

Cependant, une hausse de 75% de formations sanitaires fonctionnant partiellement est constatée entre avril 2020 (156) et mai 2021 (273) (Health Cluster 17/06/2021), Health Cluster 12/06/2020). La région la plus impactée par ces fermetures et fonctionnement partiels de formations sanitaires est le Sahel et plus particulièrement les provinces de l'Oudalan et du Soum. L'offre de soins de santé est disponible essentiellement dans les villes de Gorom-Gorom (le chef-lieu de la province de l'Oudalan) et dans les villes de Arbinda et de Djibo (dans la province du Soum). La principale barrière d'accès aux soins de santé la plus citée par les personnes interrogées par REACH en mars 2021 est la fermeture des infrastructures de santé à cause de l'insécurité (73%) (REACH 07/05/2021, FEWS NET 30/04/2021).

L'insécurité a entraîné le dysfonctionnement des systèmes de santé, du système de surveillance épidémiologique ainsi que les activités de couverture vaccinale. Les incidents sécuritaires entravent aussi le bon acheminement des médicaments et autres intrants médicaux dans les régions les plus touchées. En mai, des attaques perpétrées contre le système de santé, intimidations et enlèvements des agents de santé, vols de médicaments ont été rapportés. Les incidents sécuritaires ont sensiblement augmenté pendant le mois d'avril causant la mort de plusieurs

personnes y compris les personnels de santé sur leur lieu de travail. Ces incidents sécuritaires entraînent aussi la fuite des personnels de santé qui sont victimes d'intimidations et parfois même d'enlèvements (Health Cluster 17/06/2021, MBDHP 26/05/2021, Health Cluster 22/05/2021, ICRC 21/05/2021).

Ces dysfonctionnements du système de santé entraînent des ruptures dans la prise en charge de certaines maladies chroniques (OCHA 10/05/2021)

L'impact de la COVID-19 sur le secteur de la santé et le bien-être mental de la population

Une enquête régulière de la Banque Mondiale sur l'impact de la COVID-19 montre que l'état du secteur de la santé est resté le même depuis le début de la pandémie. Le système de santé a continué de fonctionner en dépit des défis liés à la COVID-19 – et la grande majorité des ménages qui ont eu besoin de soins de santé étaient en mesure d'accéder aux services (World Bank 01/02/2021, World Bank 06/10/2020, World Bank 01/08/2020). Par exemple, lors du quatrième passage en novembre 2020, la plupart des ménages (62,4%) ont déclaré pouvoir acheter des médicaments dans une pharmacie (World Bank 01/05/2021). Le principal obstacle à l'accès aux soins est financier, une contrainte exacerbée par la réduction du pouvoir d'achat des ménages à cause de l'impact économique de la COVID-19. Par conséquent, 30% des ménages interrogés lors du quatrième passage ont déclaré que le prêt qu'ils avaient contracté pendant la crise de la COVID-19 était principalement destiné à couvrir les coûts liés aux soins de santé (World Bank 01/05/2021).

En matière de santé mentale, il ressort de cette étude que la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur la santé mentale des burkinabès, avec un impact plus important chez les individus pauvres. Ainsi, lors du septième passage qui a eu lieu entre février et avril 2021, 20% des répondants sont démotivés (défini ici comme un sentiment de tristesse, le manque d'appétit, le manque de sommeil, la fatigue, la perte de confiance en soi, etc.) et 44% de pauvres sont démotivés, contre seulement 31% de non-pauvres. Ces résultats illustrent l'impact important que la COVID-19 a eu sur les moyens de subsistance des ménages et plus particulièrement des ménages qui étaient déjà en difficultés financières (World Bank 01//2021).

Paludisme et autres maladies

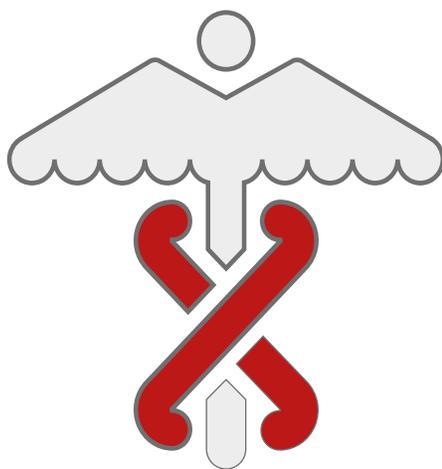
Les maladies liées à des déficits d'eau et d'assainissement adéquat sont aussi présentes telles les maladies diarrhéiques qui sont dangereuses chez les enfants de moins de cinq ans, notamment chez les populations affectées par la malnutrition (Action Contre la Faim 12/05/2021, AllAfrica 11/05/2021, Action Contre la Faim 29/04/2021). La flambée d'ictère observée dans la région du Centre-Nord courant 2020, en particulier dans les zones à forte concentration de déplacés, continue de baisser avec seulement quatre nouveaux cas entre le 10 et le 16 mai 2021 (Ministère de la santé (Burkina Faso) 18/05/2021, OCHA 10/05/2021). Le paludisme et la dengue qui sont des maladies infectieuses qui se transmettent par les moustiques peuvent aussi être en partie contrôlées par des mesures d'assainissement adaptées. Depuis le début de l'année 2021, 1055 cas et 6 décès à cause de la dengue ont été enregistrés. Le paludisme est aussi le problème de santé le plus cité par la majorité de la population interrogée par REACH en mars 2021 dans les régions de l'Est (70%), du Nord (62%), du Centre-Nord (59%), et du Sahel (75%) (Ministère de la santé (Burkina Faso) 26/05/2021, REACH 18/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 01/03/2021, REACH 07/05/2021). Rien qu'entre janvier et septembre 2020, le paludisme avait frappé 5,5 millions de personnes dans le pays et est parmi les principales causes de mortalité infanto-juvénile (24%) (WASH Cluster 12/05/2021, OCHA 10/05/2021). Le manque de points d'accès à l'eau et leur mauvaise qualité sont à l'origine de différentes infections parasitaires et autres maladies d'origine hydrique telles que le choléra (AllAfrica 11/05/2021).

Un vaccin contre le paludisme est en phase d'essai, le R21/MM de l'université d'Oxford, qui atteint l'objectif de 75 % d'efficacité dans une population d'enfants sur douze mois. La prochaine étape est celle d'un essai dit de phase III prévu chez 4 800 enfants de 5 à 36 mois au Burkina Faso, Mali, Kenya et Tanzanie. Le paludisme a causé le décès de 409 000 personnes dans le monde en 2019, dont 94% en Afrique concernant des enfants de moins de cinq ans. Le Nigeria, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Mozambique, le Niger et le Burkina Faso assument à eux seuls plus de la moitié de cette mortalité. L'enjeu d'un vaccin contre le paludisme est donc de taille au Burkina Faso (lemonde 03/05/2021).

D'autre part, le manque de vaccination chez les enfants, contre la méningite ou la polio par exemple, les expose à des maladies paralysantes. Au Sahel, la haute proportion d'élèves vivant avec un handicap peut s'expliquer par les nombreux déplacements et le nomadisme des populations qui fait que beaucoup d'enfants échappent aux campagnes de vaccination (Education Cluster 12/05/2021)

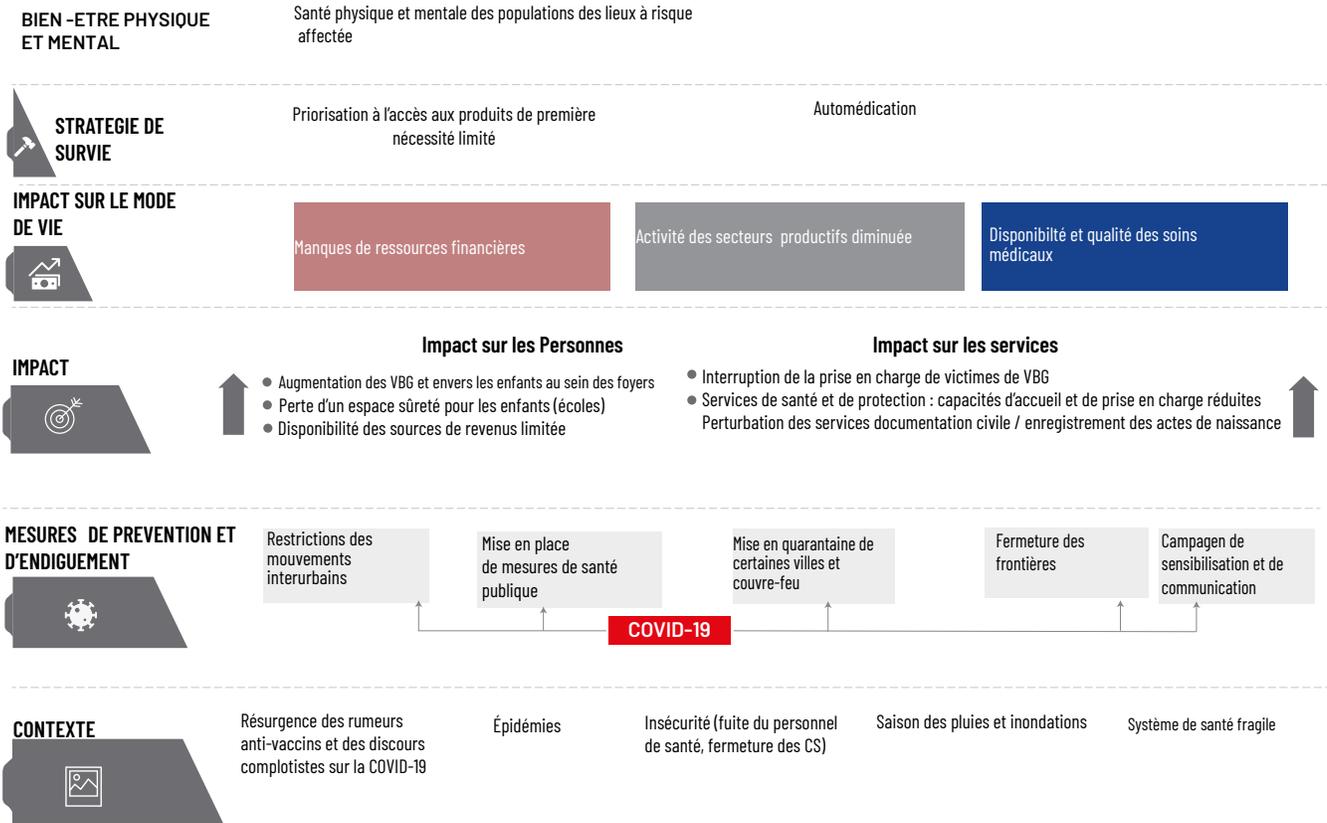
Informations manquantes

Nous n'avons pas de chiffres exacts ou de pourcentage du nombre de malades des épidémies de tuberculose, de rougeole et de tuberculose à l'échelle du pays. Il serait intéressant d'avoir des informations sur le recours aux systèmes de santé informels, en termes de proportions et de localisation. De plus, il y a peu/pas d'informations supplémentaires sur les facteurs d'infections au COVID-19 dans les centres de santé déjà saturés de PDI, ou en mauvais état à cause des conflits ou des catastrophes naturelles.



Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la santé



EAU, HYGIÈNE, ASSAINISSEMENT



PRIORITÉS DU SECTEUR WASH

Besoins prioritaires

- 1 Sensibilisation de la population sur la gestion des déchets et sur la défécation à l'air libre
- 3 Accès à l'eau potable ainsi qu'aux services d'hygiène et d'assainissement de base
- 5 Séparation selon le genre dans l'utilisation des latrines

Groupes affectés

- 1 Communautés hôtes
- 2 Personnes déplacées internes

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

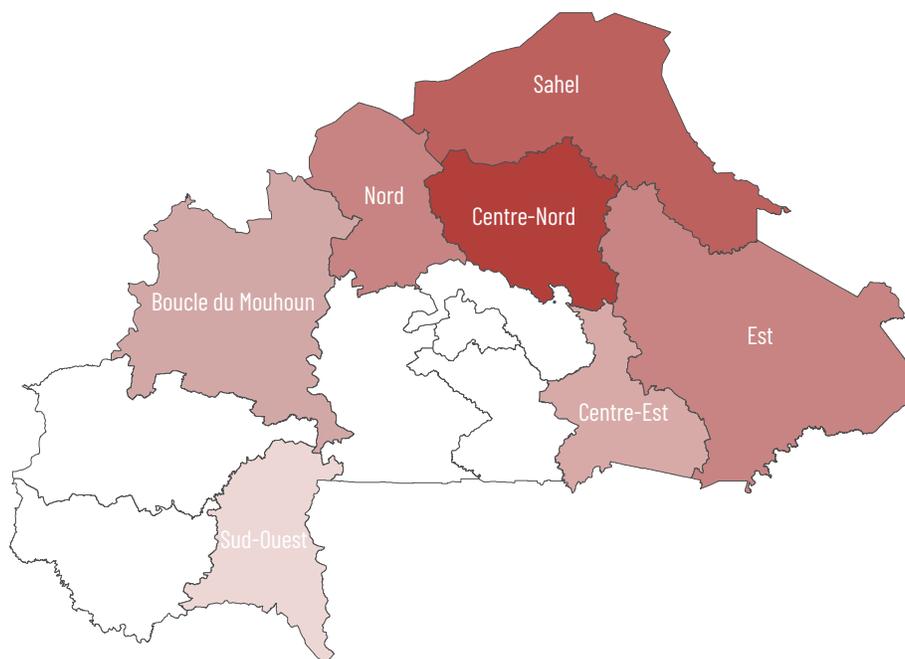
- 1 Personnes âgées
- 2 Femmes enceintes ou allaitantes

- 2 Dialogue intercommunautaire en vue de faciliter l'accès des populations aux points d'eau
- 4 Dispositif d'éclairage la nuit pour faciliter l'accès aux latrines
- 6 Sensibilisation sur la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM)

Groupes Vulnérables

- 1 Personnes âgées pour lesquelles l'accès à l'eau et à l'assainissement est plus difficile en raison de barrières physiques
- 2 Enfants
- 3 Personnes en situation de handicap
- 4 Femmes

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

L'EHA au Burkina Faso : une situation pré-COVID préoccupante aggravée par l'insécurité

Au Burkina Faso, la situation en termes d'accès à l'eau et l'assainissement est critique et l'était déjà avant la crise sanitaire. Le manque d'infrastructures, la distance avec les points d'eau et les questions d'insécurité sur la route entre autres représentent des barrières supplémentaires pour l'accès à l'eau propre, essentielle au respect des mesures d'endiguement. Si l'utilisation d'eau de surface diminue depuis le début des années 2000, une diminution de l'accès à l'eau est constatée depuis 2018. L'utilisation d'eau non potable a drastiquement diminué, mais elle n'a pas disparu, cette utilisation d'eau de mauvaise qualité peut avoir de graves conséquences sur la santé (REACH Initiative 19/02/2021, REACH Initiative 25/01/2021).

Bien que le taux d'accès à l'eau potable ait augmenté passant de 68.4% à 69.5% entre 2019 et 2020 cela reste un défi pour beaucoup de personnes (WASH Cluster 01/06/2021). Ce manque d'accès à l'eau potable entraîne la consommation d'eau de surface au risque de développer des maladies hydriques. La pratique de la défécation à l'air libre est également très répandue, c'est le cas pour 64% des ménages dans l'Est, 26% dans le Centre-Nord et 66% au Sahel. Cela peut sans doute s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas assez de latrines à disposition pour la population mais également par le fait que les latrines disponibles sont partagées avec un grand nombre de personnes ce qui les rend moins hygiéniques. (ACF, WASH Cluster 19/05/2021, ACF, WASH Cluster 27/05/2021, ACF, WASH Cluster 12/05/2021).

L'augmentation des maladies hydriques à un lien direct avec le manque d'accès aux services EHA, le taux de mortalité qui en découle est de 50/100 000 au niveau national. On peut notamment prendre l'exemple du paludisme lorsqu'il s'agit de maladies directement liées au manque d'accès EHA. Les projections de la PMI pour 2021 sont assez alarmantes puisqu'on prévoit que 28 405 femmes enceintes et 289 557 enfants devraient être atteints d'une forme de paludisme grave. (UN OCHA, 10/05/2021, PMI US president's Malaria Initiative, 2020).

Un autre point alarmant reste le taux de maladies diarrhéiques chez les enfants de moins de 5 ans dans les régions du Sahel (6%), du Centre Nord (6%) et de l'Est (23%)(ACF, WASH Cluster 19/05/2021, ACF, WASH Cluster 27/05/2021, ACF, WASH Cluster 12/05/2021).

Les régions concentrant le plus de personnes en besoins d'assistance EHA, correspondent également à celles accueillant le plus grand nombre de déplacés internes. Il s'agit de la région du Centre-Nord (avec 842 500 personnes) et du Sahel (avec 670 000 personnes)(REACH 24/03/2021). Combinée à la situation sécuritaire, l'arrivée des personnes déplacées internes vient exercer une pression sur la disponibilité des ressources en eau potable, déjà saturée par l'utilisation de la population hôte, notamment dans la région du Sud-Ouest, jusqu'ici épargnée par les conflits, ne disposant d'une infrastructure EHA résiliente permettant d'absorber les besoins des déplacés. Dans les centres urbains, il y a en moyenne 1 point d'eau pour 1 300 personnes, ce qui représente trois fois la norme nationale de 300 personnes maximum par point d'eau. De plus, le nombre de point d'eau pour 100 000 habitants augmente très faiblement : il est passé de 308 en 2014 à 316 en 2018 (REACH 09/04/2021, OCHA 30/04/2021, DRC/WASH Cluster 02/04/2021, Solidarités International 12/04/2021, ACF/WASH Cluster 29/04/2021, REACH/UNHCR 23/03/2021, FAO 01/01/2021, UNHCR 01/04/2021, INSD 18/02/2021).

L'inadéquation des latrines augmente l'exposition aux risques de violence et les maladies hydriques

L'inadéquation des latrines telles que les portes qui ne se verrouillent pas, le manque d'éclairage ou encore l'éloignement de celles-ci entraîne un non-respect de l'intimité des femmes et des filles. Au niveau national, 30% des écoles ne possèdent pas de latrine séparées, ce manque est encore plus flagrant dans la région du Centre-Nord où 39% des latrines ne sont pas séparées dans les écoles ce qui entraîne un risque de VBG encore plus important lorsque l'on prend en compte le fait que la région du Centre-Nord est également celle avec le plus haut ratio élève/latrine (127) dû à l'afflux massif de population déplacée. On dénote également un impact sur la scolarisation des filles qui peuvent abandonner l'école à cause des risques de VBG et louper jusqu'à 5 jours d'école par mois à cause du manque d'hygiène menstruelle (UN OCHA, 10/05/2021, UNICEF, 12/05/2021).

Le taux d'accès à l'assainissement était déjà faible et inégal au Burkina Faso avant la crise avec une forte prévalence pour la défécation à l'air libre, comme en témoigne le fait que seul 38% des communautés hôtes ont accès à une latrine correspondant aux normes sphère à l'échelle nationale. Cela s'explique par le fait que la crise a fait baisser le taux d'accès

basique à l'assainissement de façon significative passant en moyenne de 23% à 14% à l'échelle nationale en une année (UNOCHA, 10/05/2021). De plus, les infrastructures d'assainissement respectant les normes nationales sont peu nombreuses et l'hygiène des latrines est souvent non acceptable. On considère une latrine comme étant hygiénique si elle est partagée avec moins de 20 personnes. Dans la région du Sahel 95% des latrines ont une hygiène non-acceptable, dans l'Est il s'agit également de 95% et 99% dans le Centre Nord. Cela entraîne souvent la défécation à l'air libre qui est pratiquée en moyenne par 35% des personnes dans les communautés hôtes et jusqu'à 70% dans les zones à fort besoins telles que le Sahel, l'Est, le Nord et le Centre Nord. (ACF, WASH Cluster 19/05/2021, ACF, WASH Cluster 26/05/2021, ACF, WASH Cluster 27/05/2021, UNOCHA, 10/05/2021).

Certains ménages sont particulièrement vulnérables et cumulent tous les besoins en termes d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Dans l'Est, 70% de la population a des difficultés à se procurer du savon et dans la région du Nord il s'agit de 66% de la population. S'ajoute à cela que seuls 65% des PDI et communautés hôtes ont accès à une latrine et parmi eux, 38% déclarent ces latrines non-hygiéniques ce qui ne garantit pas une protection contre les maladies hydriques. Il faut également noter que parmi les personnes ayant accès à une latrine, 44% la partagent avec plus de 20 personnes ce qui ne garantit pas la propreté. Finalement la défécation à l'air libre est pratiquée en moyenne par 35% des personnes dans les communautés hôtes et jusqu'à 70% dans les zones à fort besoins. (REACH Initiative, 01/03/2021, REACH Initiative, 18/05/2021, UNOCHA, 10/05/2021).

Le fait que les personnes affectées par la crise aient du mal à respecter les pratiques d'hygiène augmente leur exposition aux maladies hydriques ainsi que les risques d'épidémie. D'après les études MSA des équipes RRM le niveau de connaissances des pratiques d'hygiène reste faible parmi les personnes déplacées au niveau national, seuls 13% identifient trois moments clefs du lavage des mains. L'enquête MSNA de REACH a mis en lumière que seulement 54% des ménages déclarent se laver les mains après être allés aux toilettes et avant de manger. Il est également à noter que seuls 59% des PDI et communautés hôtes se lavent les mains avec du savon ou de la cendre et que 30% des PDI et communautés hôtes n'ont pas accès au savon. De plus, les localités interrogées dans l'Est (70%) et le Nord (66%) indiquent avoir des

difficultés à se procurer du savon ce qui vient s'ajouter aux facteurs de risque pour le développement des maladies hydriques. (UNOCHA, 10/05/2021, REACH Initiative 01/03/2021, REACH Initiative 18/05/2021).

Les déplacements de populations créent une pression sur les ressources EHA déjà insuffisantes

La forte concentration des PDI dans les zones de déplacement affecte l'accès des populations aux infrastructures et services sociaux de base tels que l'eau potable. Le principal impact qui se fait ressentir est celui de la surcharge sur les ouvrages EHA existants qui étaient déjà largement insuffisants. La conséquence directe de cette surcharge est la réduction importante de la quantité d'eau par personne. (Cluster Protection Burkina Faso 10/05/2021, UNOCHA, 10/05/2021).

Le partage et la pression sur les ressources naturelles telles que l'eau qui est déjà insuffisante pour les communautés hôtes, occasionnent des conflits communautaires avec parfois de graves conséquences telles que la violence verbale et/ou physique. Cela implique également que les populations déplacées et les communautés hôtes partagent les mêmes difficultés dont les défis du maintien de services eau et assainissement qui sont liés à la surutilisation des infrastructures. (Cluster Protection Burkina Faso 10/05/2021, UNOCHA, 10/05/2021).

Un exemple parlant est celui de la région du Centre-Nord où 90% des PDI n'ont pas accès aux latrines sur place, pour parer à cela certains utilisent les latrines des familles d'accueil ce qui accélère leur remplissage (Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse du Centre Nord 27/05/2021).

La pression exercée par les populations déplacées est particulièrement flagrante dans la région du Centre-Nord qui accueille un grand nombre de PDI s'ajoutant au fait que la réponse des partenaires humanitaires y est limitée, créant ainsi une pression supplémentaire sur les ressources, source de tension entre les communautés hôtes et déplacées. Moins de 50% des PDI de la région du Centre-Nord ont accès à un point d'eau salubre. Au contraire, on note que dans les régions présentant moins de déplacement de population telle que la région de l'Est et celle du Sahel le taux d'accès à l'eau est plus acceptable. (UNICEF, 12/05/2021, Association pour la Promotion et l'Intégration de la Jeunesse du Centre Nord 27/05/2021).

Un nombre insuffisant d'infrastructures synonyme d'une distance importante entre les points d'eau et de temps d'attente lors de la collecte

Le mauvais état des points d'eau et le temps d'attente trop important font partie des raisons principales qui peuvent expliquer le manque d'eau au sein des ménages. 75% des PDI et 69% des communautés hôtes estiment que l'attente est trop longue au point d'eau, celui-ci est supérieur à 30 minutes pour 63% des personnes déplacées et 35% pour les communautés hôtes. (UNOCHA, 10/05/2021).

L'ensemble des ménages déplacés est situé dans un rayon de 40 à 1200 mètres de la source d'eau potable la plus proche et 47.9% de la population au niveau national à un accès à l'eau basique, on entend par là que cette source d'eau améliorée se trouve à moins de 30 minutes de trajet. La région du Sahel semble être celle où il faut le plus de temps pour atteindre et revenir de la source principale d'eau, en effet on compte 43% des localités évaluées qui met 30 minutes, 34% met 1h et 6% met une demi journée ce qui est considérable dans les difficultés d'accès à l'eau. (Action Contre la Faim, WASH Cluster, 12/05/2021, REACH Initiative 07/05/2021).

Informations manquantes

Le manque de données qualitatives et quantitatives sur l'évolution des cas de diarrhées et autres maladies hydriques (choléra, malaria, etc.) depuis l'apparition de la COVID-19 ne permet pas d'établir un lien précis entre la pandémie et l'augmentation de ces maladies. L'analyse menée pour conclure à un lien entre la contamination du virus et le manque d'eau et d'hygiène n'a pas pu s'appuyer sur des chiffres de personnes impactées et sans accès à ces biens et services.

Concernant les conditions de vie des populations, bien que les sources d'information soient fiables et incluent des chiffres sur certaines régions (Sahel, Centre-Nord, Est, Nord), ceux-ci proviennent de localités et d'échantillons au nombre limité. Ainsi, les données concernant les connaissances en matière de lavage de mains ne peuvent pas être généralisées.

Il n'a également pas été possible de disposer d'informations représentatives et désagrégées par région, sexe et groupes de population concernant le taux d'accès aux infrastructures EHA (notamment les points d'eau potable) ni de pourcentages par région et au niveau national de points d'eau privés, de sanitaires privés fonctionnels ou endommagés. Enfin, il

y a un manque de données au niveau national et par région concernant les stratégies d'adaptation (ex: utilisation de sources d'eau moins préférées, non améliorées, DAL etc.).



Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de WASH

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

Des comportements à risque de contamination aux maladies hydriques

STRATEGIE DE SURVIE

Le recours des PDI aux puits non protégés
Augmentation de la fréquence de défécation à l'air libre

IMPACT SUR LE MODE DE VIE

Manque d'infrastructures et services EHA dans les localités d'accueil des déplacés

Accès difficile à l'eau potable et aux autres services EHA

Accès des ménages aux produits d'hygiène de base, surtout le savon

Manque de connaissances et de maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène

IMPACT

Impact sur les Personnes

Impact sur les services

Not aviable

Not aviable

MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT

Mise en place de mesures de santé publique (lavage de mains, distanciation physique)

COVID-19

CONTEXTE

Insécurité et destruction des points d'eau

Inondations en saison pluvieuse

Épidémies et maladies hydriques

Faible couverture en infrastructures et services EHA

Pratiques d'hygiène à risque

ABRIS



PRIORITÉS DU SECTEUR ABRIS

Besoins prioritaires

- 1  Construction de logements résistant aux intempéries pour les réfugiés et PDIs
- 2  Moyens financiers pour accéder à un logement décent
- 3  Sécurisation des terres (titres de propriété) pour éviter les conflits entre PDIs et hôtes

Groupes affectés

- 1  Réfugiés
- 2  Personnes déplacées internes

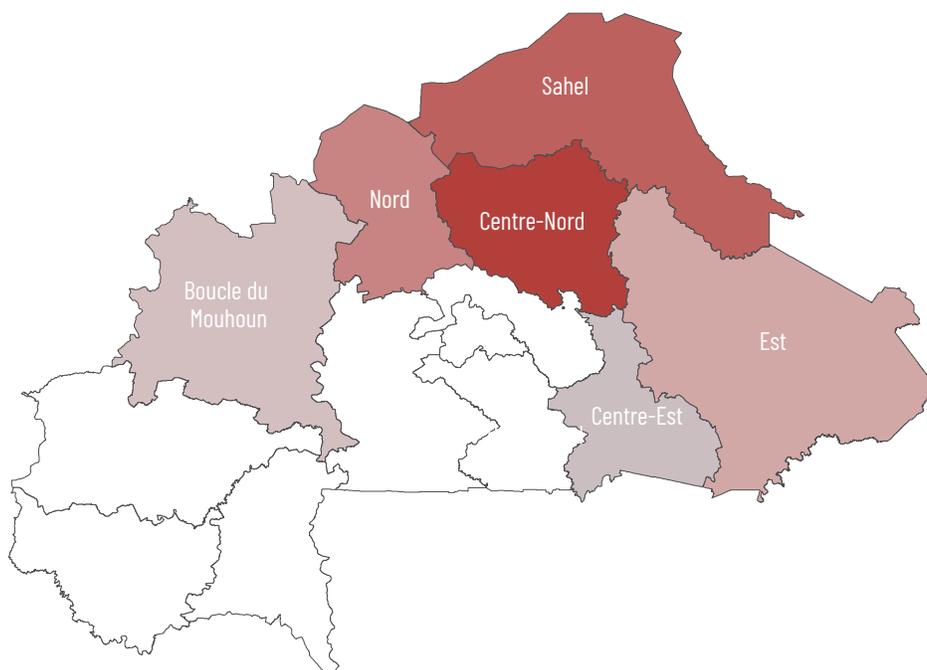
Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1  Enfants orphelins
- 2  Femmes cheffes de ménages

Groupes Vulnérables

- 1  Femmes enceintes et allaitantes
- 2  Personnes en situation de handicap
- 3  Enfants

Zones géographiques prioritaires



Priorité plus faible

Priorité très élevée

Des conditions de logement difficiles

Les personnes affectées par les menaces, violences et aléas climatiques ont une tendance à se relocaliser vers les centres urbains déjà congestionnés afin d'y trouver des opportunités, un logement et/ou de la sécurité (OCHA 10/05/2021). Si certains trouvent refuge chez des familles d'accueil ou dans des sites informels, la plupart des personnes déplacées font face à la saturation des capacités d'accueil des communautés. Cette situation continue à aggraver les besoins d'accès au logement et les besoins en articles non alimentaires/NFI qui, pour 7% des personnes déplacées internes sont un besoin prioritaire et cause de stress (GoBF 20/05/2021).

Suite aux violences des groupes armés (menaces et exactions des GANI dans la province de Séno, tueries et incendies de biens et concessions à Kodyèl...) et aux désastres naturels (inondations dans les régions du Sahel; Boucle du Mouhoun; Est; Nord; Centre-Nord entre autres) les populations déplacées continuent à adopter des stratégies de logement d'urgence auprès des établissements publics réquisitionnés par les autorités locales tels que les écoles publiques (comme dans la région Est, pour 59% des déplacés à Foutouri), centre d'hébergement de la mairie (comme à Seytenga dans la région du Sahel), des sites en plein air ou des centres religieux (comme à Ouahigouya dans la région Nord) (Action Contre la Faim 29/04/2021, UNHCR/MBDD-HP 26/05/2021, Action Contre la Faim 26/05/2021, UNICEF 12/05/2021). Ces infrastructures servent d'abris temporaires pour les sinistrés, c'est ainsi que plus de 20 écoles sont utilisées dans le pays comme abris collectifs pour plus de 600 personnes, ces chiffres risquent d'augmenter à environ 100 écoles si les crises se poursuivent. Les établissements publics qui servent de refuge aux déplacés ont souvent des infrastructures d'eau et d'assainissement non-existantes, sous-dimensionnées ou mal entretenues, certaines ont besoin d'être réhabilitées (OCHA 10/05/2021).

Les populations déplacées en recherche d'abris se voient parfois refuser l'accès et les droits à la propriété par manque de capacités financières, ou manque de documents civils. Ces populations ont du mal à s'intégrer puisqu'elles ont souvent perdu leurs revenus permettant de payer les loyers d'où les réticences des populations hôtes à accueillir ces derniers. La forte proportion de déplacés internes par rapport aux populations hôtes exerce des pres-

sions sur les ressources naturelles déjà insuffisantes ou épuisés par leurs venues incessantes. Ainsi, le partage des espaces d'habitation, du bois de chauffe et l'accès aux terres font partie des facteurs qui exacerbent la méfiance et la stigmatisation entre les communautés (Cluster Protection BF 10/05/2021). Pourtant, malgré les tensions omniprésentes entre ces individus, 20% des personnes déplacées internes sont hébergés par des populations hôtes au Burkina Faso (UNICEF 05/05/2021). Les terres de productions agricoles sont souvent une solution temporaire à certaines familles déplacées. Cependant, les populations déplacées se voient contraintes de quitter ces lieux à la reprise des activités agricoles. Dans la région du Centre-Nord, les populations hôtes ne veulent pas donner leurs terres cultivables aux déplacés internes par peur qu'ils se les approprient et y restent trop longtemps (UNHCR/ICAHD INTERNATIONAL 26/05/2021). La cohabitation entre hôtes et déplacés peut rapidement mener au conflit tel qu'observé à Maticoli dans la région Est entre agriculteurs et éleveurs à cause de conflits fonciers (REACH, Shelter Cluster, UNHCR 15/06/2021). Pourtant, on retrouve certains endroits, comme à Fada N'Gourma où il y règne jusqu'à présent une bonne cohabitation et entente entre les populations de toutes les ethnies confondues et entre hôtes et populations déplacées (Action Contre la Faim 12/05/2021).

Coût des logements et accès au foncier

Le coût des logements est une problématique qui continue à expliquer le manque d'accès à un hébergement pour une partie de la population ce mois-ci. La demande en logement qui ne cesse d'accroître avec la venue des personnes déplacées combinée à l'offre actuelle en matière de logement sous pression, contribue à l'augmentation des prix qui sont de plus en plus élevés pour les personnes déplacées internes. L'inflation des loyers dans les zones d'accueil des déplacés est particulièrement marquée dans les régions du Nord, du Centre-Nord et du Sahel où les loyers ont subitement augmenté de 5 000 à 7 500 FCFA. Les déplacés internes et les non déplacés vulnérables se retrouvent ainsi dans l'incapacité de payer leur loyer par manque d'argent. Dans la région de l'Est, le coût d'un logement varie entre 5 000 FCFA dans les zones rurales et 17 500 CFA par mois en milieu urbain. Pour les activités agricoles et l'élevage, les terres sont louées de 15 000 à 20 000 FCFA par hectare. L'acquisition de ces biens pour les

personnes déplacées internes est à la fois difficile car elles manquent à la fois de documents civils et de capacités financières (OCHA 10/05/2021). Dans le Nord, les déplacés internes qui ont les moyens paient entre 10 000 et 15 000 FCFA leur loyer mais souvent ceux-ci ont de la difficulté à payer plus d'un mois de loyer (Action Contre la Faim 29/04/2021). Dans la région de Boucle du Mouhoun (Tougan, Djibasso, Nouna, Bomborokui), le coût des loyers varient entre 3 000 et 15 000 FCFA et les personnes vulnérables qui ne peuvent payer ce prix optent pour des abris de fortune ou des arrangements informels (INTEROS/ UNHCR 26/05/2021).

Les populations ont de moins en moins d'espace pour se construire un logis face aux imposantes sociétés immobilières et promoteurs dans plusieurs localités du pays. La problématique du foncier au Burkina Faso est une thématique importante quant à l'accès aux terres, à cela s'ajoutent les conflits fonciers, très courants lorsque les personnes vulnérables ne sont pas avertis des procédures légales.

Certaines personnes profitent de la vulnérabilité des populations déplacées internes et en particulier celles provenant des zones rurales, moins informées sur les titres fonciers, pour leur vendre illégalement des terrains et vendre parfois le même terrain à plusieurs personnes. Ces achats non sécurisés par des documents justifiant l'appartenance à une propriété foncière provoquent des litiges fonciers où les parties plaignantes ne peuvent pas revendiquer leurs droits d'une acquisition légale. C'est le cas dans les communes urbaines de la région de l'Est où des portions de terrains sont vendus illégalement à des prix attractifs allant de 1 500 à 2 500 FCFA au mètre carré à des personnes déplacées internes pour la construction d'un abri ou aux populations hôtes pour une construction vouée à la location aux personnes qui en ont besoin.

Dans la région du Sahel, certains se retrouvent à avoir des problèmes foncier en achetant des terrains dit "non-lotis", des zones qui ne sont pas encore attribuées aux populations par l'autorité compétente et ne peuvent être vendus en principe. Il est récurrent de voir des hébergements anarchiques sur des zones non-loties et le risque d'éviction pour les populations installées y est élevé (Interpeace 28/04/2021, UNHCR/MBDDHP 26/05/2021, laborpresse 05/05/2021).

Légère augmentation des prix à la consommation des articles ménagers essentiels

En ce qui concerne les prix à la consommation du logement, eau gaz, électricité et autre combustibles on observe une légère augmentation de 1,8% depuis les 3 derniers mois, tandis que comparé à l'année 2020, d'avril 2020 à avril 2021 soit en un an, les prix ont augmentés de 4,7% (Institut National de la Statistique et de la Démographie Burkina Faso 10/05/2021). En revanche de mars à avril 2021 une petite baisse de 0,2% s'est fait remarquer. Les prix à la consommation des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer restent stables. Le mois d'avril 2021 est caractérisé par la hausse du prix du bois de chauffe et du charbon de bois (FEWS NET 30/04/2021). L'impact du COVID-19 sur les services renforce les difficultés d'accès des populations aux articles ménagers essentiels, à cela s'ajoute la baisse des revenus voire le manque total de revenus qui complique davantage l'accès aux articles ménagers essentiels.

Informations manquantes

Nous ne disposons pas de données sur les conséquences des conditions de vie dans des logements et abris précaires sur la santé physique et mentale des populations déplacées. Il manque également des informations quantitatives au niveau national mais aussi désagrégées par région sur les stratégies d'adaptation négative en matière de logement et de NFIs. Il manque des données chiffrées au niveau national mais aussi désagrégées par région sur la promiscuité dans les abris, sur les loyers et sur les prix des NFIs. Nous ne disposons pas des données récentes sur l'impact de la COVID-19 sur l'hébergement des individus et la disponibilité des NFIs dans les marchés, ni des données chiffrées au niveau national mais aussi désagrégées par région sur les personnes vulnérables et à risque en matière de logements (personnes vivant avec un handicap, personnes âgées à risque, personnes LGBTQIA+ etc.). Enfin, des données sur le nombre ou pourcentage à la fois global et désagrégées (par région, groupes de population, sexe) de personnes qui ne peuvent plus payer leur loyer depuis le début de la pandémie sont manquantes, tout comme celles indiquant le nombre de personnes ayant perdu leur logement durant cette période.

Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de Abris

BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

Des risques physiques directs

Des risques d'expropriations

STRATEGIE DE SURVIE

Construction d'abris de fortune sur des terres cultivables ou non lotis
Infrastructures publiques prises pour abris par les PDI

IMPACT SUR LE MODE DE VIE

Difficulté d'accès aux logements pour les déplacés internes

Augmentation des coûts logement

Les abris précaires des déplacés internes sont exposés aux aléas climatiques et naturels

La problématique des logements de personnes déplacées internes congestionnés et saturés

IMPACT

Impact sur les Personnes

Des conditions de logement préoccupantes

Impact sur les services

inflation des prix d'articles ménagés

MESURES DE PREVENTION ET D'ENDIGUEMENT

Mise en place de mesures de santé publique (lavage de mains, distanciation physique)

COVID-19

CONTEXTE

Insécurité (déplacements de population, destruction des points d'eau)

Inondations en saison pluvieuse

Épidémies et maladies hydriques

EDUCATION



PRIORITÉS DU SECTEUR ÉDUCATION

Besoins prioritaires

- 1 Ouverture d'écoles fermées due à de l'insécurité
- 2 Moyens financiers et matériel pour la scolarisation des enfants déplacés et réfugiés
- 3 Sensibilisation et assistance aux PDI pour l'obtention de documents civils pour leurs enfants.
- 4 Ecoles spécialisées pour les enfants en situation de handicap avec un personnel enseignant qualifié
- 5 Suivi psychologique des enfants affectés par l'insécurité

Groupes affectés

- 1 Enfants réfugiés
- 2 Enfants déplacés internes

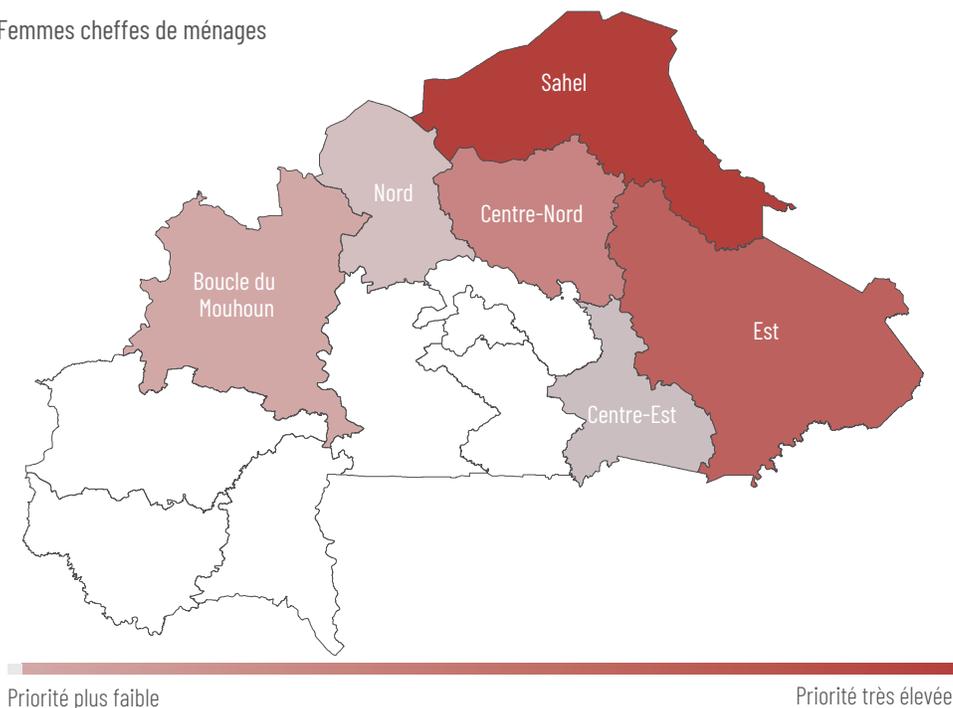
Groupes Vulnérables

- 1 Filles victimes de mariage forcé ou enceintes
- 2 Enfants en situation de handicap

Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Enfants orphelins
- 2 Femmes cheffes de ménages

Zones géographiques prioritaires



Disponibilité et fonctionnalité des écoles

Le Burkina Faso compte plus de 20 000 écoles et scolarise environ 5 millions d'enfants, dont 70% en primaire et 27,6% en post-primaire et secondaire. (Gouvernement du Burkina Faso 30/11/2021, Gouvernement du Burkina Faso 30/11/2021). En réponse à l'apparition de la COVID-19 au Burkina Faso, le gouvernement a mis en place des mesures de préventions qui incluent la fermeture des écoles au printemps 2020 jusqu'à leur réouverture à la rentrée scolaire le 1er octobre 2020. Cette fermeture des écoles a eu de nombreux impacts négatifs sur les enfants élaborés plus en détails dans les rapports précédents comme par exemple des répercussions négatives sur la qualité des apprentissages des élèves et sur la consolidation de leurs acquis scolaires. Les élèves en situation de handicap ont particulièrement été touchés par cette fermeture des écoles par manque de matériels nécessaires et de solutions appropriées pour l'enseignement à distance (Education Cluster 12/05/2021).

En plus de l'interruption des enseignements en présentiel, certains élèves et enseignants, bien que peu selon les chiffres disponibles, ont été atteints de la COVID-19. Par exemple, 2,1% des écoles interrogées dans le Centre-Nord déclarent avoir eu des enseignants atteints de COVID-19 et 4,2% déclarent avoir eu des élèves atteints de la COVID-19. Aucune des écoles interrogées par le Cluster Éducation dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est et du Sahel n'a déclaré de décès d'élèves et d'enseignants à cause de la COVID-19. La santé mentale des enseignants a aussi été mise à rude épreuve avec des problèmes liés à la motivation et au stress dû au contexte sanitaire (Education Cluster 12/05/2021).

À la réouverture des écoles le 1er octobre 2020, 70% des enfants en âge scolaire sont retournés à l'école sans différence significative entre les genres. Cependant, le taux de fréquentation scolaire est plus faible en milieu rural (65%) qu'en villes (84%) ou dans la capitale d'Ouagadougou (87%) (World Bank 01/05/2021).

L'insécurité comme cause principale de la fermeture des écoles

D'après l'étude du Cluster Éducation, l'insécurité est la première cause de fermeture des écoles et

le deuxième obstacle majeur, après le manque de financement, de la non scolarisation des enfants déplacés (Education Cluster 12/05/2021). Depuis la réouverture administrative des écoles à la rentrée 2020, le nombre d'écoles fermées à cause de l'insécurité reste stable avec une légère hausse de 1,3% entre septembre 2020 et mai 2021. Cependant, en mars 2021, le nombre d'écoles fermées a connu une soudaine baisse de 2,3% avant de revenir à la hausse le mois d'après. À la date du 14 mai 2021, au total 2 235 établissements préscolaires, primaires, post-primaires et secondaires sont fermés sur un total de 20 676 établissements au total, soit un taux de fermeture de 11%. Ces fermetures affectent 304 450 élèves, soit 156 456 garçons et 147 994 filles. Les régions les plus touchées par ces fermetures sont le Sahel qui regroupe 41% du total des écoles fermées, l'Est qui regroupe 25%, le Centre-Nord 13% et la Boucle du Mouhoun 12% (Ministère de l'Éducation Nationale (Burkina Faso) 14/05/2021, Education Cluster 12/05/2021, Ministère de l'Éducation Nationale (Burkina Faso) 21/09/2021).

L'insécurité provoque, entre autres, la fuite des enseignants, la destruction des bâtiments scolaires mais aussi des menaces de la part des GANI envers les élèves et le personnel éducatif qui limitent fortement les possibilités d'accès à l'école pour une proportion assez importante d'enfants en particulier dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Nord, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun. En effet, depuis 2017, une dizaine de personnels éducatifs ont été tués et une centaine d'écoles ont été incendiées (surtout dans la région de l'Est) (Interpeace 28/04/2021, Education Cluster 12/05/2021, OCHA 10/05/2021).

L'enquête de REACH en mars 2021 révèle que la principale raison du non-accès aux services éducatifs à distance de marche est l'absence de d'enseignants dans les régions de l'Est (pour 68% des interrogés), du Nord (97%), du Centre-Nord (83%) et du Sahel (81%) (REACH 18/05/2021, REACH 07/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 01/03/2021).

Les effets des déplacements

L'insécurité cause des déplacements qui impactent négativement la scolarité des élèves déplacés mais aussi hôtes. Ainsi, presque 60%

des déplacés internes sont des enfants. Ces enfants déplacés internes sont concentrés dans les régions du Centre-Nord, du Sahel, du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun avec un total d'à peu près 344 000 élèves déplacés internes en âge scolaire en juin 2020. En juin 2020, 48% de l'ensemble des enfants déplacés internes en dehors de l'école étaient présents dans le Centre-Nord, suivit de la région du Sahel qui concentre 39% de l'ensemble des enfants déplacés internes déscolarisés. Le nombre de déplacés internes ayant augmenté de 32% entre juin 2020 et mai 2021, le nombre d'enfants déplacés internes en âge scolaire en dehors des écoles est probablement plus important (Gouvernement du Burkina Faso 20/05/2021, Gouvernement du Burkina Faso 12/06/2020). Le Sahel est la région qui accueille le plus de réfugiés en âge d'aller à l'école. Par exemple, dans le camp de Goudebo, moins d'un enfant sur quatre est inscrit à l'école et une grande partie de ces enfants n'est pas allée à l'école depuis des années. Une partie des enfants déplacés perdent leurs papiers d'identité ou leurs diplômes pendant leur fuite, ce qui impacte négativement leur inscription à l'école dans les zones d'accueil. L'ensemble des enfants, hôtes et déplacés, en âge d'aller à l'école est impacté par cet afflux de nouveaux enfants dans les zones d'accueil qui font pression sur les capacités d'accueil des établissements scolaires et engorgent progressivement les salles de classe (Education Cluster 20/05/2021, Education Cluster 12/05/2021, UNHCR 10/05/2021, OCHA 10/05/2021).

Un accès à l'éducation limité par les coûts financiers

Officiellement, l'école primaire et post-primaire publique est gratuite et obligatoire. Cependant, en réalité des frais sont nécessaires pour la cotisation aux structures de cogestion de l'école ou pour les fournitures scolaires. Au total, les coûts de scolarisation s'étendent à environ 2 000 CFA en primaire et 20 000 CFA pour le secondaire. Au total, 75% des enfants interrogés par UNICEF ont déclaré la pauvreté comme le premier obs-

tacle à l'accès à l'école et plus de 60% des filles et garçons ont cité les contraintes financières comme raison de la non-scolarisation et de la déscolarisation. Les barrières financières à l'éducation concernent en grande partie les enfants dans les milieux ruraux où les cultivateurs ont des revenus dépendant de leur récolte. Ainsi, les enfants nés dans les campagnes (surtout les filles) et dont les parents sont cultivateurs sont moins scolarisés. Les enfants de familles déplacées sont aussi plus à risque de ne pas pouvoir payer les frais de scolarité à cause des difficultés rencontrées par ces ménages à trouver des moyens de subsistance dans les zones d'accueil (Education Cluster 12/05/2021).

Au-delà des besoins financiers nécessaires pour accéder à l'école, les parents envoient leurs enfants travailler au détriment de l'école. Les filles sont plus exposées aux travaux domestiques et les garçons aux travaux rémunérés. De plus, le mariage précoce et forcé afin d'en tirer des dividendes socio-économiques reste une pratique culturelle courante dans certaines régions du pays, elle aussi au détriment de la scolarisation des jeunes filles (Education Cluster 12/05/2021).

Enfin, certaines perceptions négatives de l'école seraient aussi à l'origine de la faiblesse de la participation. En effet, selon certains parents, les connaissances scolaires ne favorisent pas toujours l'insertion socio-professionnelle des enfants et sont décrites comme inadaptées aux besoins du marché de l'emploi. (Education Cluster 12/05/2021).

De grandes disparités géographiques et liées au genre dans l'accès à l'éducation

Au cours des 20 dernières années au Burkina Faso, la volonté politique a permis de réaliser des progrès en matière d'éducation avec cependant des disparités entre les niveaux d'éducation. Ainsi, durant l'année scolaire 2019-2020, le taux brut de scolarisation primaire était de 87% en primaire, de 38% en post-primaire général et de 37% en secondaire. Les taux d'achèvement se sont améliorés dans tous les ordres d'enseignement entre 2002 et 2018, passant de 28% à 63% au primaire, de 12,1% à 40,6% au post-pri-

maire et de 3,7% à 14,8% au secondaire. Malgré ces améliorations, la qualité de l'éducation n'est pas toujours au point comme l'indiquent des données 2016 avec une forte proportion des élèves de tous les cycles confondus qui n'atteignent pas les niveaux d'acquisition moyens requis dans les disciplines fondamentales telles que le français et les mathématiques. Ces manquements peuvent expliquer le décrochage scolaire observé entre le niveau primaire et secondaire. On peut émettre l'hypothèse que cette tendance au niveau de l'acquisition dans les disciplines fondamentales est amplifiée par les impacts négatifs de l'insécurité et de la COVID-19 sur l'éducation (Education Cluster 12/05/2021).

Le développement de l'offre d'écoles privées a contribué à soutenir la couverture éducative, bien que payantes. Les établissements préscolaires publics restent peu nombreux, révélant un délaissement par le gouvernement compensé par le secteur privé (Education Cluster 12/05/2021).

Au fil des années, des mesures ont été mises en place pour réduire les disparités de genre et géographique comme la politique des communes prioritaires, les subventions aux filles et les appuis en vivres aux cantines scolaires. Malgré ces mesures de fortes disparités persistent. Des inégalités entre les régions, les provinces et parfois au sein d'une même province continuent d'exister. En matière de genre, les écarts d'accès et de maintien en défaveur des filles augmentent dans les niveaux supérieurs du système éducatif et sont plus importants dans les zones rurales et les couches pauvres de la population. Ainsi, si en préscolaire les filles représentent 42% des effectifs, elles ne représentent que 21% pendant les études supérieures. Cette baisse peut s'expliquer par

les normes socioculturelles sexistes, les harcèlements sexuels et les grossesses non désirées.

De plus, les mauvaises infrastructures d'assainissement dans les écoles défavorise les filles qui étaient 21% à s'absenter de l'école pendant leurs menstruations (WASH Cluster 01/06/2021, Education Cluster 12/05/2021).

Les enfants vivant avec un handicap font particulièrement face à de nombreuses difficultés dans le milieu scolaire à cause notamment du manque de mesures mises en place pour adapter l'enseignement et les infrastructures à leur handicap. Les conditions d'études des enfants vivant avec un handicap se dégradent davantage que les autres en temps de crise (Education Cluster 12/05/2021).

Informations manquantes

Le nombre d'enfants déscolarisés ou en abandon scolaire suite à la COVID-19 est inconnu (chiffres globaux, par groupes affectés, par sexe, par niveau administratif). Par ailleurs, on note un manque de données et d'études concernant les impacts réels de la crise sanitaire sur la santé mentale et le bien-être des enfants scolarisés et du personnel éducatif. Les taux de prévalence et d'incidence en milieu scolaire sont aussi inconnus. Nous n'avons pas de données à jour (mois de mars) sur le nombre d'écoles fermées, ni de données précises et désagrégées sur le nombre d'enfants déscolarisés. Il manque également des données sur les mécanismes d'adaptation mis en place par les populations pour pallier aux fermetures des écoles, ainsi que peu de données généralisées sur les frais de scolarité.

Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de l'Éducation

BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL

- Elèves et personnel éducatif victimes majoritaires des GANI
- Latrines mixtes facteurs d'aggravation des VBG dans les écoles.
- Fréquences élevées des violences verbales

STRATEGIE



Cours de rattrapage et accélérés initiés

IMPACT SUR MODE DE VIE



Manque d'infrastructures (électricité) et d'accès à la radio, TV et Internet

Manque d'écoles ouvertes

Montée et persistance de l'insécurité

IMPACT



Impact sur les Personnes

- Les enfants sans accès à la radio, la TV et Internet privés d'éducation à distance

Impact sur les services

- Difficultés à assurer la continuité des services à l'éducation dans l'immédiat dans les localités sous insécurité

MESURES DE PREVENTION D'ENDIGUEMENT



Mesures de confinement et restriction de mouvements

Fermeture des frontières

COVID-19

CONTEXTE



Insécurité et déplacement massifs

Tension entre personnes déplacées et communautés hôtes

Normes sociales sexistes et prévalences des VBG antérieures à la COVID

PROTECTION



PRIORITÉS DU SECTEUR PROTECTION

Besoins prioritaires

- 1 Services fonciers ruraux et sensibilisation de la population sur le droit foncier
- 2 Réduction des VBG, des violences domestiques et de l'exposition des enfants et des adultes à des environnements violents
- 3 Mécanismes communautaires de protection et de soutien pour les personnes vulnérables
- 4 Accès aux services de base et à une prise en charge psychologique des personnes affectées par la crise humanitaire
- 5 Protection à travers l'autonomisation financière des ménages
- 6 Identification et déminage des zones contenant des engins explosifs improvisés

Groupes affectés

- 1 Réfugiés
- 2 Personnes déplacées internes

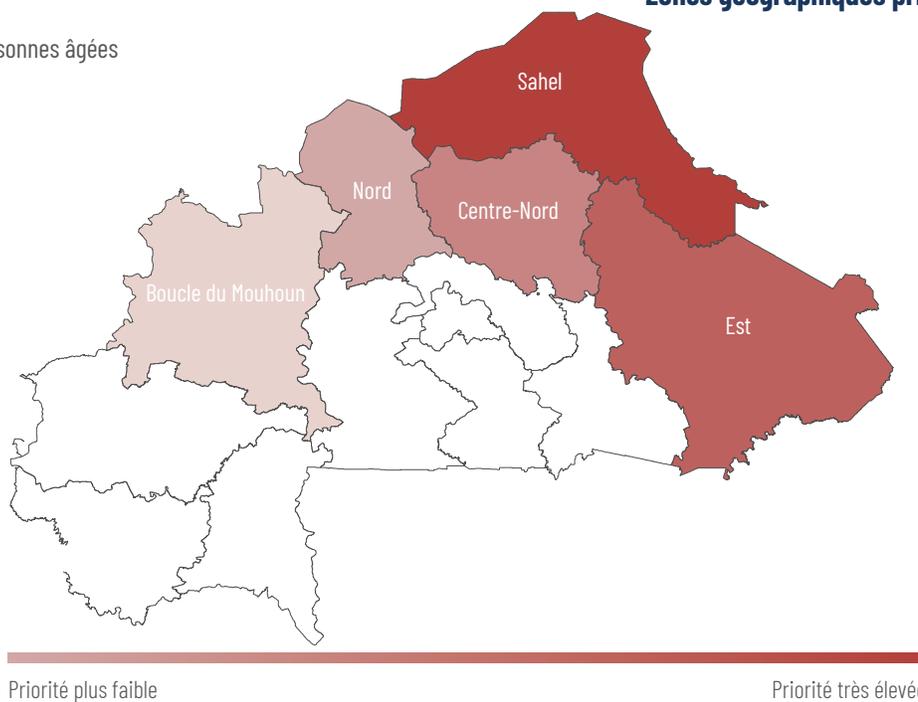
Groupes prioritaires avec des besoins spécifiques

- 1 Communauté Peulhe
- 2 Femmes cheffes de ménage
- 3 Enfants non accompagnés/Séparés
- 4 Personnes âgées

Groupes Vulnérables

- 1 Femmes et les jeunes filles victimes de VBG
- 2 Personnes en situation de handicap
- 3 Enfants victimes d'exploitation sexuelle, de violences domestiques et de travail forcé
- 4 Personnes âgées

Zones géographiques prioritaires



L'insécurité comme facteur majeur des incidents de protection

Au Burkina Faso, les incidents sécuritaires créés par le conflit impactent directement le bien-être physique et mental des populations touchées. Les conflits au Burkina Faso engendrent des incidents de protection envers les civils et en 2020, 38% des décès sont attribués à des groupes djihadistes, 37% aux FDS et 18% aux milices. De plus, en réponse ou en prévention de ces incidents de protection, beaucoup de ménages fuient et ces déplacements forcés sont aussi souvent suivis de violations des droits humains (Cluster Protection 10/05/2021).

Si le nombre d'attaques contre les civils est en légère baisse entre le premier et le deuxième trimestre 2021, les victimes sont-elles en hausse ce qui révèle des attaques moins nombreuses mais plus violentes (ACLEDD 04/06/2021). Comme observé les mois précédents, entre janvier et mai 2021, les attaques contre les civils représentent la majorité des incidents et les régions connaissant le plus d'incidents sécuritaires contre les civils sont le Sahel, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et la Boucle du Mouhoun (Cluster Protection 10/05/2021). Ce sont aussi les régions qui connaissent le plus de déplacements internes comme les ménages se déplacent en réponses ou en prévention de ces incidents sécuritaires.

Ainsi, on constate une augmentation des personnes déplacées ayant subi des menaces et des violations et la totalité des attaques et menaces déclarées par les déplacés internes en avril et mai 2021 dans les régions du Nord, Est, Centre-Nord, et du Sahel ont eu lieu dans leur village d'origine (Action Contre la Faim 27/05/2021, Action Contre la Faim 26/05/2021, Action Contre la Faim 19/05/2021, Action Contre la Faim 12/05/2021, Action Contre la Faim 29/04/2021, Interpeace 28/04/2021).

L'utilisation d'engins explosifs improvisés (EEI) par des GANI est en augmentation depuis 2018, et les routes restent l'une des principales cibles de contamination. Cette présence de d'EEI sur les routes entrave la liberté de mouvement et l'accès aux services de base en sécurité. La nature non discriminatoire de la menace explosive présente un risque important pour les civils, en particulier les enfants (Cluster Protection 10/05/2021, OCHA 10/05/2021). L'utilisation de ces EEI est une menace pour les civils qui peuvent engendrer la mort ou de graves blessures ainsi que le renforcement de traumatisme des enfants au sein des communautés. Entre janvier et fin septembre

2020, 67 incidents ont été enregistrés faisant plus de 154 victimes (blessés et tués) (Cluster Protection 10/05/2021, OCHA 10/05/2021).

Face à l'utilisation de plus en plus importante d'EEI, certaines stratégies d'adaptations négatives peuvent être adoptées par les populations affectées par ces EEI comme tenter de détruire les engins ou encore collecter des restes explosifs de guerre. Ces stratégies sont dangereuses et peuvent engendrer de graves blessures voire la mort (OCHA 10/05/2021).

Pour faire face à cette menace d'EEI, la formation de gestes de prévention face à la présence de ces engins explosifs est utile. Cependant, ce type de connaissance reste limité, en particulier dans les régions les plus concernées par l'insécurité. Ainsi, peu de personnes sont sensibilisées sur comment repérer, reconnaître, éviter ou agir face à un engin explosif dans les régions de l'Est (11%), Nord (21%), Centre-Nord (12%) et le Sahel (12%) (REACH 18/05/2021, REACH 07/05/2021, REACH 01/03/2021, REACH 01/03/2021).

Des violences basées sur le genre en augmentation

Les violences basées sur le genre (VBG) sont présentes sur tout le territoire burkinabè et dans toutes les couches de la société de par la nature structurelle et socio-culturelle de ces violences. Cependant, l'insécurité dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun, ainsi que les déplacements qu'elle engendre exacerbent les risques de violence basée sur le genre pour les filles et les femmes qui représentent la quasi-totalité des cas. Entre janvier et mai 2021, 97% des survivantes de VBG étaient des femmes et des filles (Cluster Protection 10/05/2021).

Au cours du 1er trimestre de l'année 2021, les régions dans lesquelles le plus de cas de VBG ont été rapportés sont le Centre-Nord, l'Est, le Sahel et le Nord (Cluster Protection 10/05/2021). Une différence entre la prévalence des VBG rapportées chez les déplacés et chez la population est observée. En effet, entre février et mars 2021 chez les déplacés, le déni de ressources et opportunités de services sont le plus rapportés, suivies des agressions physiques, des agressions psychologiques, du mariage forcé, du viol et des agressions sexuelles. Au niveau de la population totale affectée entre janvier et mars 2021, c'est les violences psychologiques qui sont le plus rapportées, suivit du mariage forcé, du viol, des agressions

physiques, du déni de ressources et opportunités de services et des agressions physiques (Cluster Protection 10/05/2021, UNHCR 07/05/2021).

Plusieurs femmes subissent des violences de la part des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) dans les zones sous leur contrôle, notamment dans certaines localités du Sahel. Dans ces zones, les GANI imposent des règles aux femmes qui restreignent leurs libertés comme l'accès au marché, les règles de non-mixité en faveur des hommes, ou encore le port du voile. Des violences physiques et morales sont commises sur ces femmes lorsque les GANI considèrent que ces règles ne sont pas respectées (MBD-HP 26/05/2021).

De plus, l'insuffisance d'accès et l'éloignement des infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que la collecte des bois de chauffe engendrent une exposition accrue aux risques de protection des femmes et des filles généralement en charge de ces tâches. Les données de l'enquête MSNA de REACH d'août 2020 montrent que l'exposition à des violences sexuelles augmente proportionnellement au temps passé pour aller chercher l'eau. Il n'y a pas de données récentes sur ce point, mais on peut supposer que c'est toujours le cas en 2021 (INTERSOS 26/05/2021, ICAHD 26/05/2021, Education Cluster 12/05/2021, OCHA 10/05/2021).

Enfin, les déplacés laissent souvent tout derrière eux, dont leurs actifs productifs et rencontrent des difficultés à trouver des emplois dans les zones d'accueil. Une des stratégies de survie qui touche particulièrement les femmes est le sexe de survie qui a des impacts négatifs sur la santé physique de ces femmes avec des grossesses non désirées et la contraction de maladies sexuellement transmissibles mais aussi sur la santé mentale des survivantes (MBDHP 26/05/2021).

Certaines normes et croyances socioculturelles ont un impact sur la protection des individus, en particulier les femmes et les enfants au Burkina Faso. Par exemple, les femmes et filles victimes de violences sexistes et sexuelles ne signalent souvent pas les abus par peur de stigmatisation et de rejet de la communauté. Les survivantes ne bénéficient donc souvent pas des services de protection et l'ampleur de la situation est minimisée. De plus, les mariages précoces et forcés sont encore des pratiques ancrées culturellement au Burkina Faso (MBDHP 26/05/2021, INTERSOS 26/05/2021, INTERSOS 26/05/2021, Education Cluster 12/05/2021).

L'excision est aussi une pratique qui reste ancrée culturellement au Burkina Faso, bien que moins pratiquée qu'avant. Un sondage de février 2021 montre que sur les 4 468 interrogés, 82% pensent que l'excision devrait disparaître, mais 18% continue de penser que c'est une pratique qui devrait être maintenue et 8% ont l'intention de faire exciser leur fille dans l'avenir, 10% le feront peut-être. De plus, si 62% pensent que les gens de leur localité veulent que l'excision soit abandonnée, 26% ne savent pas et 12% pensent que les gens de leur localité veulent que l'excision soit conservée. En ce qui concerne les structures et lieux pour signaler des cas d'excision, les réponses sont partagées. Ainsi, 42% des interrogés déclarent qu'il y a une structure, 34% qu'il y en a pas et 25% ne savent pas (Ministère de la Jeunesse (Burkina Faso) 06/02/2021).

Les femmes sans documents d'identité rencontrent des difficultés additionnelles pour se déplacer librement et sont confrontées aux risques d'arrestations, de détention, d'extorsions et aux abus dont des violences sexistes et sexuelles (Cluster Protection 10/05/2021).

Les enfants particulièrement à risques

Entre janvier et mars 2021, dans les régions les plus affectées par l'insécurité, le Sahel, le Nord, le Centre-Nord, l'Est, le Centre-Est et la Boucle du Mouhoun, un enfant sur deux est touché par la violence physique ou maltraitance dont 82% des filles. C'est aussi dans ces régions qu'il y a le plus d'enfants déplacés qui sont particulièrement à risque de violation de leurs droits. Au 31 mars 2021, 61% des 1 147 699 déplacés internes étaient des enfants. Dans ces zones à forte insécurité, les structures de soutien régulières et les routines quotidiennes importantes pour le bien-être et le sentiment de sécurité et de contrôle des enfants sont fortement perturbées et les parents et les personnes qui s'occupent des enfants sont également confrontés à une détresse psychosociale qui peut entraîner une augmentation de la violence et un manque de soins à la maison et l'utilisation des stratégies d'adaptation négatives entraînant des risques pour les enfants (Education Cluster 12/05/2021). Les enfants de plus de 14 ans sont particulièrement touchés par la maltraitance (Cluster Protection 10/05/2021). Les violences sur les enfants de toutes sortes (exploitations, violences domestiques, mariages précoces etc.) ont continué de se dégrader au premier trimestre 2021 et elles continuent de toucher

particulièrement les enfants déplacés (Cluster Protection 10/05/2021, OCHA 10/05/2021).

De plus, la fermeture des écoles à cause de l'insécurité, en particulier dans les régions du Sahel, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun, a pour conséquence une augmentation du risque d'exposition des enfants non scolarisés à l'exploitation, aux travaux domestiques, aux abus sexuels, aux mariages précoces et aux enrôlements par des GANI (Cluster Protection 10/05/2021). En général, les filles sont plus exposées aux travaux domestiques, et les garçons au travail rémunéré (Education Cluster 12/05/2021). Dans la région du Sahel fortement impactée par l'insécurité et la fermeture des écoles qu'elle engendre, plus d'un enfant sur deux est touché par le mariage précoce et forcé (Education Cluster 12/05/2021).

Crise de confiance en la justice traditionnelle et officielle

Un rapport d'Interpeace et du Royaume des Pays-Bas sur les facteurs de conflit et de résilience au Burkina Faso montre l'affaiblissement de l'autorité traditionnelle au Burkina Faso, référente dans les règlements des conflits, ainsi que le manque de confiance en la justice officielle, ce qui entraîne une augmentation du recours à la justice par soi-même, alimentant ainsi la conflictualité dans le pays (Interpeace 28/04/2021).

Certains litiges qui relèvent de la famille, des ethnies, de la religion et du vivre ensemble peuvent être convenablement traités par la justice traditionnelle et les autorités traditionnelles sont appréciées par les populations à cause de leur capacité de conciliation. Cependant, le manque de statuts clairs des chefs traditionnels les expose à une précarité financière à laquelle ils parent en entrant en politique. Cependant, cette politisation de la sphère traditionnelle débouche sur une crise de confiance. Les chefs traditionnels qui ne font pas de la politique sont quant à eux moins considérés par manque de ressources financières. De plus, la mise en concurrence de l'autorité de la chefferie traditionnelle par la mise en place par l'Etat dans chaque village des Conseils Villageois de Développement (CVD), dont les rôles et pouvoirs semblent se confondre à ceux des chefs, a affaibli les chefs traditionnels.

La justice officielle et l'institution judiciaire quant à elles souffrent d'un manque de crédibilité et de confiance de la part de la population. Une grande

partie de la population pense que la justice est faite au profit des élites économiques et politiques. Ainsi, 22% des personnes interrogées par Interpeace ont un sentiment radical de manque de confiance au système judiciaire officiel. La longueur des procédures ainsi que les dépenses qu'elles pourraient occasionner contribuent aussi au non recours aux procédures officielles par les populations.

Cette crise des autorités traditionnelles et officielles dans les résolutions de conflits nourrit un malaise social qui fragilise les communautés et pousse les individus à se rendre eux-mêmes justice, perpétuant une vengeance cyclique et alimentant la conflictualité dans le pays. La jeunesse se sent particulièrement délaissée par les autorités officielles, nourrissant un sentiment d'injustice qui peut contribuer à les pousser à rejoindre des groupes armés.

Services étatiques absents et perte des documents d'identité

Les services étatiques (préfectures, mairies et services techniques déconcentrés) sont souvent absents à cause de la situation sécuritaire dans certaines localités des régions du Sahel, du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun. Les services étatiques sont alors concentrés dans les communes les plus stables et les chefs lieux des provinces et régions (INTERSOS 26/05/2021, INTERSOS 26/05/2021, Cluster Protection 10/05/2021). Par exemple, dans la région du Sahel, les services publics sont concentrés à Gorom-Gorom, Djibo, Sebba, Dori (MBDHP 26/05/2021).

Dans ces régions où les services étatiques ne sont souvent présents que dans les chefs lieux des provinces à cause de l'insécurité, de nombreux enfants sans actes de naissances sont observés (APIJCN 27/05/2021, ICAHD 26/05/2021, UNHCR 07/05/2021). De plus, les documents d'identités sont aussi souvent perdus pendant la fuite. Ainsi, 64% des déplacés dans l'Est et 35% des déplacés dans le Sahel interrogés en mai font état de perte de documents d'état civil (Action Contre la Faim 26/05/2021, Action Contre la Faim 19/05/2021). Cette absence de documentation chez les personnes déplacées les met à risque d'apatride pose des difficultés à la liberté de mouvements, d'accès à la propriété, aux moyens d'existence ou encore à l'éducation. (Cluster Protection 10/05/2021, OCHA 10/05/2021, ACTED 30/04/2021).

Au-delà de la fermeture des services étatiques à

cause de l'insécurité, le système de l'état civil connaît des difficultés administratives et techniques qui entravent la délivrance de documents d'identité comme le manque de connaissance de certains personnels ou le manque de moyens appropriés pour accomplir le travail correctement (Cluster Protection 10/05/2021).

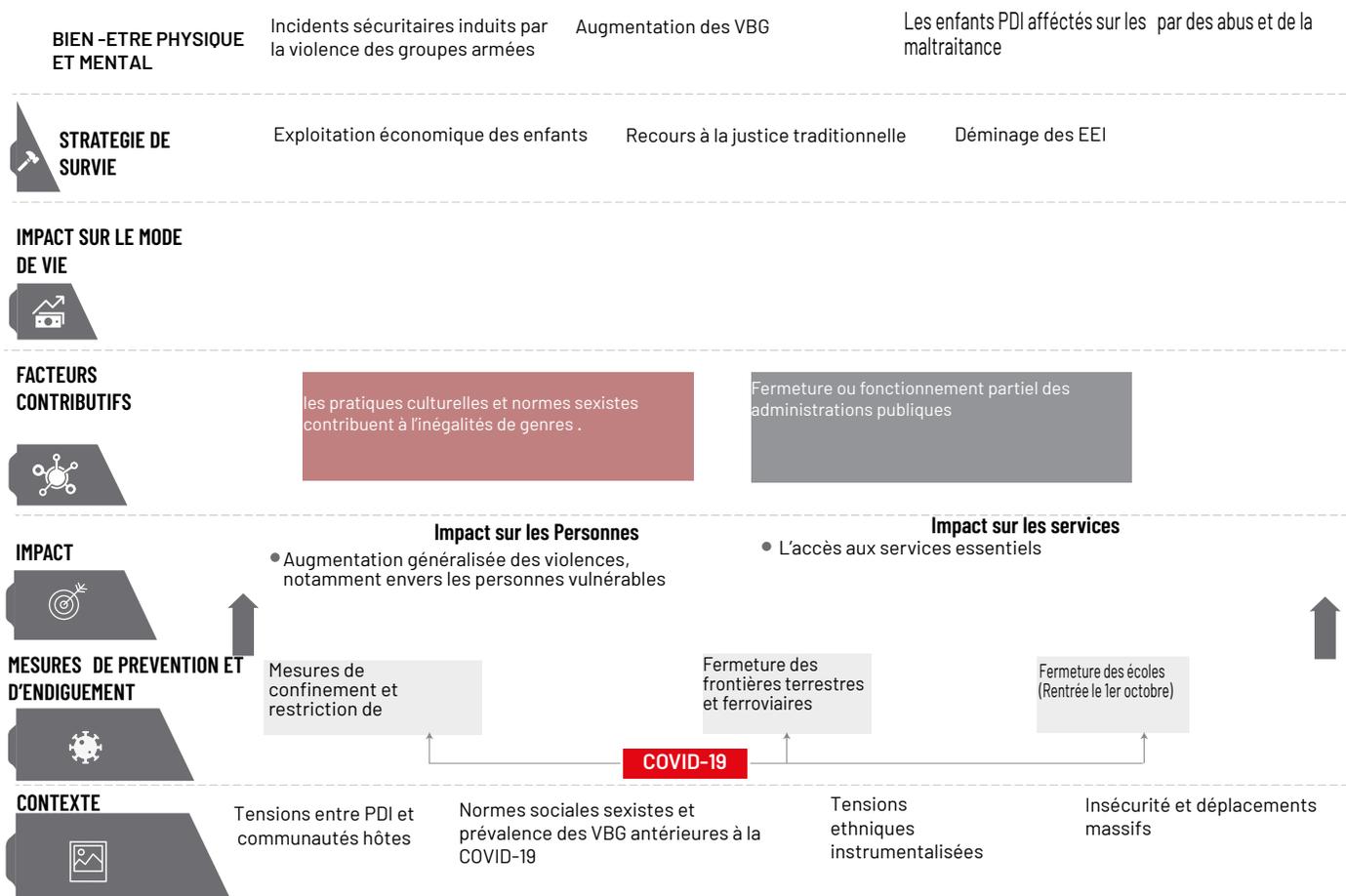
Informations manquantes

Les informations collectées ne rendent pas compte de l'ampleur du phénomène des enfants forcés à travailler malgré la reprise de l'école. Des données chiffrées seraient nécessaires afin d'appréhender la situation. Le même problème se pose pour les violences basées sur le genre et les mariages précoces depuis la levée des mesures gouvernementales.

Il serait intéressant de pouvoir également analyser des données sur l'évolution de l'accès aux services depuis la levée des restrictions, ainsi que l'impact de la seconde vague de COVID-19 sur ces mêmes services. Enfin, il manque des données récentes, quantitatives et qualitatives sur l'accès, la disponibilité et la qualité des services sociaux, des services de santé sexuelle et de la justice depuis la pandémie. Des données concernant l'utilisation de ces services par la population depuis mars 2020 n'ont pas été trouvées. Il y a également un manque de données sur la situation des femmes cheffes de ménages, et de l'utilisation des mécanismes extrêmes (ie sexe transactionnel). Il manque aussi des données quantitatives et qualitatives sur les stratégies d'adaptation adoptées par les populations et notamment les enfants depuis l'assouplissement des mesures restrictives contre la COVID-19.

Arbre à problème

Impact de la COVID-19 sur le secteur de la Protection



INFORMATIONS MANQUANTES

Entre le 1er et le 30 avril 2021, 187 documents, incluant articles et rapports, ont été enregistrés sur la plateforme DEEP. Les informations aujourd'hui disponibles (divisées en "entrées", des pièces d'information individuelles) sur la plateforme portent sur les 13 régions du Burkina Faso. Les régions les plus couvertes sont l'Est (215 entrées), le Nord (209), le Sahel (185), le Centre-Nord (174) et la Boucle du Mouhoun (143). A l'opposé, les régions Sud-Ouest (12) et Centre-Ouest (13) sont les moins couvertes.

Les priorités de la population en termes de besoins sont peu documentées par rapport au reste des catégories alors que les conditions humanitaires le sont davantage. Concernant les entrées, 29% sont relatives au secteur de l'éducation, 14% à la sécurité alimentaire, 12% à la santé, 10% à la protection, 8% à l'agriculture, 7% à la nutrition, 7% à l'EHA, 7% aux moyens d'existence, et 4% aux abris.

- Les entrées traitant de l'EHA sont identifiées dans les régions du Sahel, de la Boucle de Mouhoun, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est principalement. Les populations affectées sont mentionnées dans 100% des entrées avec les déplacés en premier plan.
- La répartition géographique des informations dans le secteur de la sécurité alimentaire sur-représentent l'Est et le Nord. Les régions du Sahel, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun sont moins représentées que les mois précédents. Au total seules 9% des entrées mentionnent la population déplacée.
- Les informations concernant le secteur de la santé sont principalement réparties sur les régions du Sahel, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord et du Nord et 12% des entrées mentionnent la population déplacée.
- Dans le secteur de la protection, le trois-quart des entrées se concentrent dans les régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord. 15% des entrées mentionnent les personnes déplacées.
- En matière de l'agriculture, la majorité des entrées sont liées aux régions Sahel, Est, Centre-Nord et Nord. Les populations déplacées sont mentionnées dans 15% des entrées.
- Les entrées concernant la nutrition sont identifiées principalement dans les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est. Les populations déplacées sont mentionnées dans 10% des cas.
- Le secteur EHA concentre la plupart d'entrées dans les régions du Centre-Nord, du Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Sahel. Les populations déplacées sont mentionnées dans plus de 11% des cas.
- Dans le secteur des moyens d'existence, la répartition géographique des informations se concentre sur les régions de l'Est et du Sahel. Les populations déplacées sont mentionnées dans 10% des cas.
- Finalement, les entrées concernant les abris sont identifiées principalement dans les régions du Nord et de l'Est. Les populations déplacées sont mentionnées dans 36% des entrées.

Entre le 1er avril et le 30 avril 2021, 1 rapport d'évaluation des besoins a été identifié puis enregistré dans le DEEP.

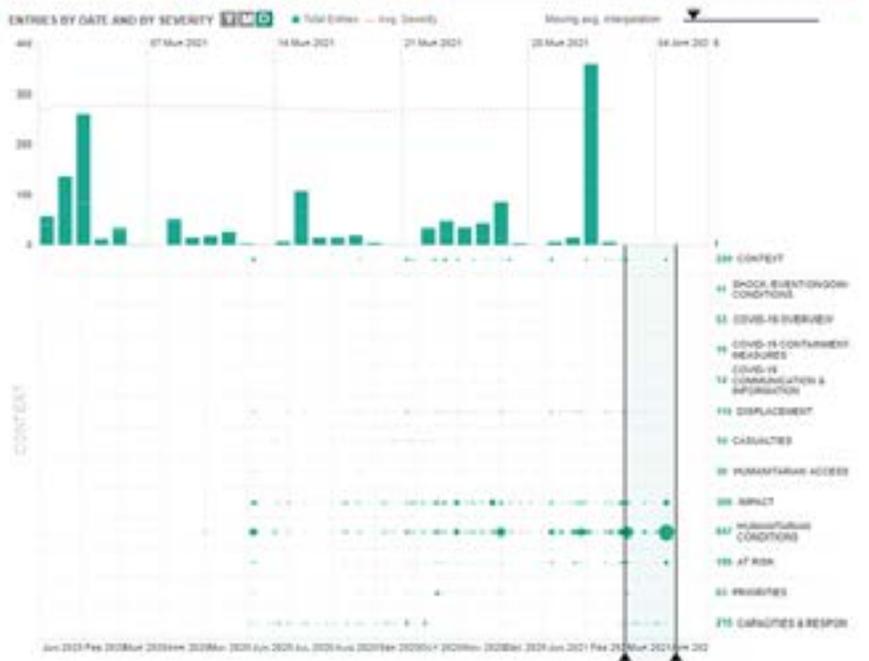
DEEP ENTRIES DASHBOARD Image Export Thu Apr 22 2021 19:17:57 GMT+0200 (Central European Summer Time)

100 DOCUMENTS	1,412 ENTRIES	38 PUBLISHERS	32 WEBS	7 COORDINATED WEBS	10 COORDINATED WEBS	8 COORDINATED WEBS	0 COORDINATED WEBS	9 UNCOORDINATED WEBS	68 SOURCE DOCUMENTS
44 SOURCES	1 LANGUAGES	9 NGOs	6 AGENCIES	7 SECTORS/OBJECTS	0 COUNTRIES	0 ICS/C	5 GOVERNMENT BODIES		
8 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	15 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	11 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	0 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	2 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	2 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	1 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	18 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	8 MULTI-SECTOR ACCESSIBILITY SCORES	
4,09 INDIVIDUALS SURVEYED		8,293 HOUSEHOLDS SURVEYED		775 KEY INFORMANTS INTERVIEWED		10 FOCUS GROUP DISCUSSIONS		0 COMMUNITY GROUP DISCUSSIONS	

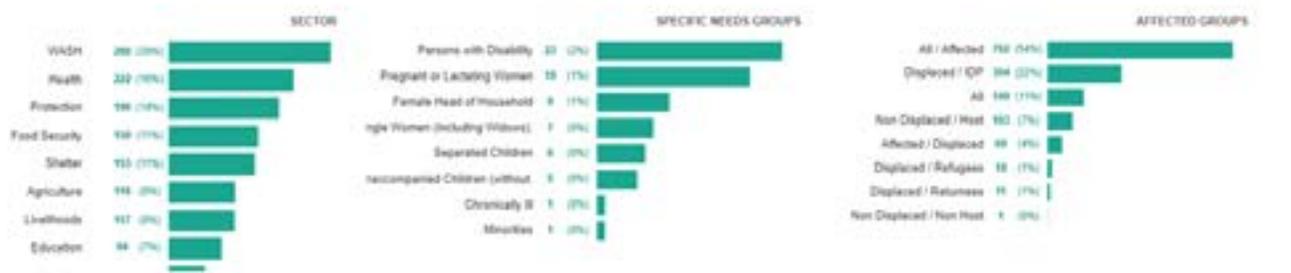
Summary

DATE RANGE
01 Mar 2021 - 06 Apr 2021

ENTRIES BY LOCATION



SECTORAL FRAMEWORK	# of Issues	Median severity	CROSS	FOOD SECURITY LIVELIHOODS	HEALTH	NUTRITION	WASH	SHELTER	EDUCATION	PROTECTION	AGRICULTURE	LOGISTICS
IMPACTS	Drains/Aggravating Factors	17%										
	Impact on People	4%										
	Impact on System & Services	4%										
	Number of People Affected	2%										
HUMANITARIAN CONDITIONS	Living Standards	44%										
	Coping Mechanisms	3%										
	Physical & mental wellbeing	14%										
	Number of People in Need	4%										
AT RISK	People at risk / Vulnerable	17%										
PRIORITY	Priority Needs (Pop)	34%										
	Priority Needs (Staff)	9%										
	Priority Interventions (Pop)											
	Priority Interventions (Staff)	1%										
CAPACITIES & RESPONSE	Government & Local Authorities	48%										
	National & Local Actors	5%										
	International	18%										



A PROPOS DE CE RAPPORT

Le projet de BHA en soutien à la réponse COVID-19 est actuellement mis en place par iMMAP et DFS dans les six pays suivants : la RDC, le Burkina Faso, le Nigéria, le Bangladesh, la Syrie et la Colombie.

Le projet s'étale sur une durée totale de douze mois et a pour objectif de renforcer les capacités d'évaluation et d'analyse des pays affectés par des crises humanitaires et par l'épidémie de COVID-19. Des analyses de situation pour chaque pays seront produites mensuellement, incluant une analyse des problématiques majeures, des besoins non satisfaits et des lacunes d'informations pour chaque secteur et au niveau intersectoriel.

Méthodologie

Afin de guider la collecte et l'analyse de données, un cadre analytique a été créé par iMMAP et DFS pour permettre de répondre aux besoins spécifiques d'informations stratégiques des agences de l'ONU, des ONG nationales et internationales, des clusters et des équipes humanitaires pays, pour chaque pays. Le cadre analytique est une boîte à outils utilisée par les analystes d'iMMAP et de DFS ainsi que par les agents de gestion de l'information (IMOs) pendant le cycle mensuel d'analyse :

- Il fournit l'ensemble des outils nécessaires pour développer et obtenir des analyses de situation fiables et de qualité ;
- Il intègre les meilleures pratiques d'analyse développées ces dernières années pour l'analyse humanitaire
- Il offre aux utilisateurs finaux un contrôle continu sur la quantité de données disponibles, la manière dont elles ont été traitées et les conclusions obtenues.

Les deux outils les plus importants utilisés pendant l'ensemble du processus, sont le **Secondary Data Analysis Framework** (SDAF) et le **Analysis Workflow**.

Le *Secondary Data Analysis Framework* - ou cadre analytique de données secondaires - a été conçu afin d'être compatible avec d'autres cadres analytiques spécifiques à des évaluations de besoins utilisées dans certaines crises humanitaires (notamment en Colombie, au Nigeria et au Bangladesh) ou développés au niveau global (JIAF, GIMAC, MIRA). Le SDAF tend à évaluer les dimensions critiques d'une crise humanitaire tout en permettant d'appréhender à la fois les besoins non-satisfaits des populations et

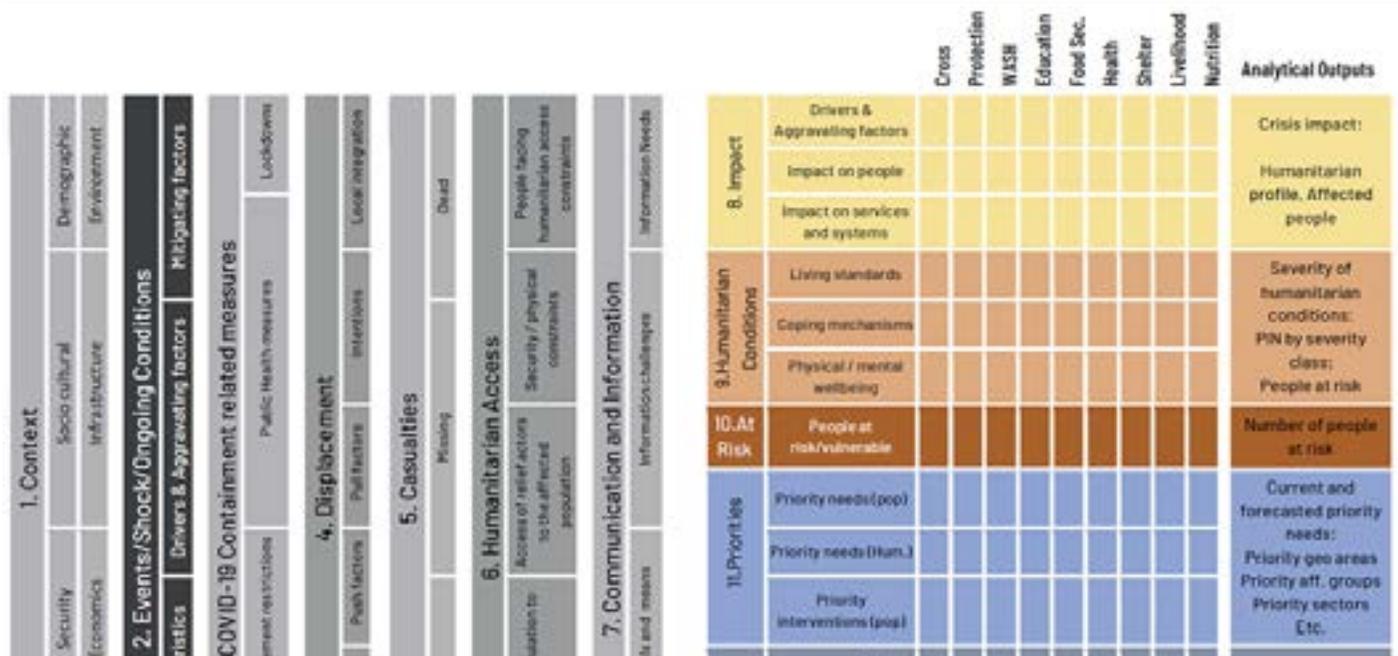
leurs conséquences, ainsi que le contexte général dans lequel les besoins humanitaires se développent et les acteurs humanitaires interviennent. Une représentation graphique de ce cadre analytique est disponible au graphique 19.

Les analystes d'iMMAP/DFS et les agents de gestion de données (IMOs) collectent et structurent l'information disponible sur la plateforme du DEEP de façon quotidienne. Chaque élément d'information est tagué sur la base des catégories et sous-catégories du SDAF. De plus, toutes les données enregistrées reçoivent des tags additionnels afin de désagréger les résultats sur la base d'autres catégories d'intérêt :

1. La source de l'éditeur et le(s) auteur(s) de l'information;
2. La date de publication de l'information/ de collecte de données et l'URL (quand disponible);
3. Les catégories et sous-catégories du cadre analytique auxquelles l'information appartient;
4. Les secteurs et sous-secteurs auxquels l'information se rapporte;
5. La localisation exacte de la zone géographique à laquelle l'information se réfère;
6. Les groupes affectés auxquels l'information se rapporte (basés sur le profil humanitaire du pays, par exemple les personnes déplacées, les retournés, les migrants etc.);
7. Les groupes démographiques auxquels l'information se réfère;
8. Les groupes avec des besoins spécifiques auxquels l'information se réfère, par exemple les femmes cheffes de familles, les personnes porteuses de handicap, les personnes avec des maladies chroniques, LGBTI etc. ;
9. L'évaluation de la fiabilité de la source d'information;
10. L'évaluation de la sévérité des conditions humanitaires reportées;
11. Le niveau de confidentialité (protégé ou non protégé);

Le recueil d'information structuré et consultable sur le DEEP, forme la base de l'analyse mensuelle. Les détails de l'information recueillie pour ce rapport sont disponibles dans le graphique 20 ci-dessous.

Graphique 19 . iMMAP/DFS Secondary Data Analysis Framework



Graphique 20. Informations récoltées pour le Burkina Faso dans le DEEP

L'Analysis Workflow - ou Processus d'analyse - d'iMMAP/DFS (Graphique 20) s'appuie sur une série d'activités et de questions analytiques spécifiquement conçues pour atténuer l'impact et l'influence des biais cognitifs sur la qualité des conclusions de l'analyse.

Le processus d'analyse d'iMMAP/DFS comprend cinquante étapes, dont la mise en œuvre est progressive. Pour ce cycle d'analyse, plusieurs techniques structurées d'analyse ont été adoptées tout au long du processus afin d'assurer la qualité des résultats.

- L'Analysis Canvas d'ACAPS a été utilisé pour concevoir et planifier le produit final du mois de novembre. Les analystes s'appuient sur le canvas pour adapter leur approche analytique et leurs rapports aux besoins d'informations spécifiques et aux questions de recherche.

- La conception du processus analytique, des définitions et des instructions permet de guider les analystes dans la sélection des informations pertinentes et d'assurer la précision du tagging.

- Un formulaire d'interprétation adapté au projet a été élaboré pour permettre le traitement de l'information disponible pour chaque catégorie et sous-catégorie

du SDAF de manière systématique et transparente. Le formulaire d'interprétation a été conçu comme un outil permettant aux analystes d'iMMAP/DFS de rassembler toutes les données spécifiques à un sujet, de juger de la quantité et de la qualité de l'information disponible et en tirer des jugements analytiques et des conclusions de façon transparente et vérifiable.

- Les gaps d'information et les limites rencontrées lors de la collecte de données ou de l'analyse, ont été identifiés. Des stratégies ont été créées pour combler ces lacunes dans le prochain cycle d'analyse.

- Deux épisodes "Black hat" ont été conduits durant la production de ce rapport, un portant sur la feuille d'interprétation, et un autre sur le rapport final. La technique d'analyse "Black Hat" requiert un individu extérieur au projet de revoir les conclusions principales du rapport et de questionner les conclusions afin de "forcer" les analystes à revoir leurs hypothèses, la qualité de leur argumentation, l'évidence disponible et la fiabilité des sources si nécessaire.

Graphique 20. Étapes du processus d'Analyse

IMMAP/DFS Processus d'Analyse					
Étapes	1. Conception & Planification	2. Collecte & Recueil des Données	3. Exploration & Préparation des Données	4. Analyse & Formulation	5. Partage & Apprentissage
Activités	Identification de l'audience, des objectifs et de la portée de l'analyse	Identification de documents pertinents (articles, rapports)	Classification des données secondaires disponibles	Description (résumé des éléments probants par pilier/sous-pilier du cadre)	Rédaction du rapport, réalisation de graphiques et cartographie
	Etablir des questions clés auxquelles répondre, contexte de l'analyse, cadre d'analyse	Identification des évaluations de besoins pertinentes	Registre des rapports d'évaluation des besoins	Explications (Identification des facteurs déterminants)	Edition et conception graphique
	Définition des besoins en collaboration, accords de confidentialité et de partage	Protection des données et mesures de sûreté, stockage	Tags additionnels	Interprétation (priorités, incertitudes, rédaction analytique)	Fusion et partage
	Accord sur le(s) produit(s) final(finiaux), maquettes et modèles, diffusion		Identification des lacunes en termes d'information	Lacunes information & limitations	Ateliers sur les enseignements tirés et recommandations pour le prochain cycle d'analyse
Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'analyse • Analysis Canvas • Accords de partage de données • Modèle du rapport 	<ul style="list-style-type: none"> • SDR dossier • Convention de dénomination 	<ul style="list-style-type: none"> • DEEP (SDAF) • DEEP (Registre d'évaluation) • Système de codage 	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'interprétation • Black hat 	<ul style="list-style-type: none"> • Modèle du rapport révisé • Conseils pour la rédaction analytique • Template leçons apprises



MERCI.

A PROPOS DE IMMAP

iMMAP est une organisation internationale à but non lucratif qui fournit des services de gestion de l'information aux parties prenantes humanitaires et de développement, permettant aux partenaires de prendre des décisions éclairées qui, en fin de compte, fournissent une assistance ciblée de haute qualité aux populations les plus vulnérables du monde.

Chef de projet
Benjamin Gaudin
bgaudin@immap.org

Point Focal au Burkina Faso
Silimane Ngoma
sngoma@immap.org



Contact

Headquarters Washington office

RRB/ITC 1300 Pennsylvania Avenue
NW Suite 470

Washington, D.C. 20004 USA

email: info@immap.org

Headquarters Marseille office

10 rue Stanislas Torrents

13006 Marseille, FRANCE

email: administration_fr@immap.org

Website

Direct Link : <https://immap.org/>



Scan to access
the website